

Analyse Syntaxique du Français dans le cadre du Projet FIPS

C. Laenzlinger
Université de Genève

October 11, 1993

Contents

1	La cliticisation	3
1.1	Les clitiques nominatifs	3
1.2	Les clitiques accusatifs non anaphoriques	3
1.3	Les pronoms clitiques datifs non anaphoriques	4
1.4	Le clitique <i>y</i>	5
1.5	Le clitique <i>en</i>	7
1.6	Les clitiques réfléchis	10
1.7	Les clitiques lexicaux et le Datif Ethique	12
2	La forme clitique <i>ne</i>: particule de négation	14
3	L'ordre et le placement des clitiques	16
3.1	L'ordre et les restrictions de cooccurrence dans les séquences de clitiques	16
3.2	La cliticisation dans les impératives	17
3.3	Les clitiques objets dans les interrogatives	18
4	Les pronoms forts	19
4.1	La distribution des pronoms personnels forts	19
4.2	Les pronoms interrogatifs et relatifs	20
5	La structure participiale	22
5.1	Le participe verbal	22
5.2	L'accord du participe verbal	22
6	Les structures interrogatives et chaînes-\bar{A}	24
6.1	L'inversion sujet-verbe	24
6.2	Les éléments interrogatifs	27
6.3	Les conditions de localité sur les chaînes- \bar{A}	28

7	La négation	29
8	L'inversion stylistique	33
9	Une typologie des verbes	35
10	Les propositions relatives	40
10.1	Les relatives restrictives	40
10.2	Les relatives infinitives	43
10.3	Les relatives réduites	44
11	Les structures complétives infinitives	46
12	Les structures complétives tensées	52
13	La construction causative	54
14	Les déterminants	60
15	Les quantifieurs flottants	69
16	Les syntagmes nominaux	75
16.1	Les pronoms	75
16.2	Les noms propres	75
16.3	Les noms communs	76
16.3.1	Les nominaux non dérivés	77
16.3.2	Les nominaux déverbaux	78
16.3.3	Les nominaux dérivés non déverbaux	80
16.3.4	Les compléments de nom	81
17	Un bref aperçu des syntagmes adjectivaux	82
17.1	Le placement des adjectifs	82
17.2	Les adjectifs: prénominaux ou postnominaux	83
17.3	Les syntagmes adjectivaux prédicatifs	84
17.4	Les "tough-adjectifs"	85
18	Les adverbes	88
19	Les prépositions	92

Chapter 1

La cliticisation

La cliticisation des pronoms est un phénomène typique des langues romanes, notamment du français. Un analyseur du français doit pouvoir la traiter efficacement. Nous proposerons de distinguer plusieurs types de forme clitique d'après une analyse basée sur le modèle chomskyen de la Grammaire "Gouvernement et Liage". Cette analyse entre dans le cadre du projet FIPS qui vise à développer un analyseur interactif pour le français, dont les bases reposent sur l'analyseur IPS fonctionnant déjà pour l'anglais.

1.1 Les clitiques nominatifs

Nous proposons de traiter les pronoms clitiques nominatifs comme des clitiques phonologiques et non syntaxiques. Cela revient à dire que les clitiques sujets (dans les contextes racines) s'attachent au verbe à un niveau post-syntaxique, plus précisément en Forme Phonologique. Au niveau de la syntaxe, ces clitiques occupent la position N^0 à l'intérieur du DP, comme un pronom fort. Pour les phrases en (1), nous obtenons la structure donnée en (2) d'après la représentation phrasale suggérée par R. Clark (1990-1991) :

(1)a. Je vois Marie.

b. Nous avons mangé une pomme.

(2)a. [_{TP} [_{DP} je] [_{T̄} [_{T⁰} vois] [_{DP} Marie]]]

b. [_{TP} [_{DP} nous] [_{T̄} [_T avons] [_{VP} [_{V̄} [_{V⁰} mangé] [_{DP} une pomme]]]]]]]

Ainsi, les clitiques nominatifs sont de catégorie N^0 et projettent une syntagme DP qui occupe la position Spec de TP. C'est de cette position qu'est déclenché l'accord sujet-verbe (ou sujet-auxiliaire) avec T^0 . Leur cliticisation à la forme verbale se trouvant en T^0 se fera à un niveau ultérieur.

1.2 Les clitiques accusatifs non anaphoriques

En ce qui concerne les pronoms faibles accusatifs, comme ceux exemplifiés en (3), ils seront analysés comme des clitiques syntaxiques.

(3)a. Jean les voit.

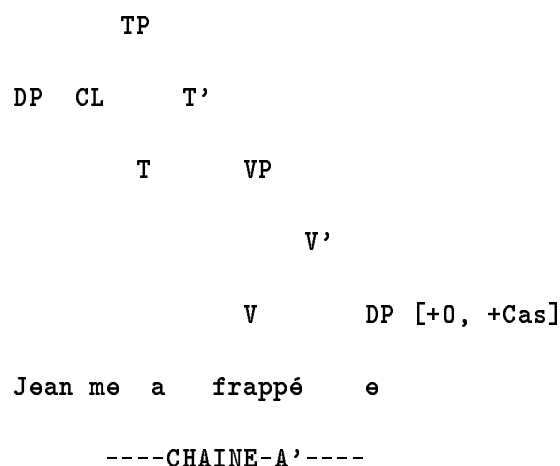
b. Jean m'a frappé.

Bien qu'ayant la fonction d'objet direct du verbe, ces pronoms ne se trouvent pas dans la position postverbale normalement associée au complément accusatif. Ils se trouvent dans une position préverbale où ils forment avec leur support une unité phonologique. Une fois cliticisés au verbe (pour des raisons prosodiques), nous assumons que ces pronoms lient une position vide postverbale. Il s'agit là d'une chaîne- \bar{A} : le clitique se trouve dans une position non argumentale (position d'adjonction) et que la position vide liée est une position argumentale. Celle-ci reçoit un rôle- θ sous gouvernement depuis le verbe ainsi qu'un Cas en structure profonde, en l'occurrence le Cas accusatif.

Quant à l'élément clitique lui-même, il appartient à sa catégorie de base, ici N^0 . Il s'attache à la gauche (pour des raisons qui restent à préciser) du TP immédiatement après le DP sujet (*c.-à-d.* attachement en Spec de TP). Sur le modèle des phrases en (3a-b) nous obtenons une représentation structurale comme en (4) et (5) :

(4) $[_{TP} [_{DP} \text{Jean}] [_{CL} \text{les}_i] [_{\bar{T}} [_{T^0} \text{voit}] [_{DP} e_i [+ \theta, +Cas]]]]$

(5)



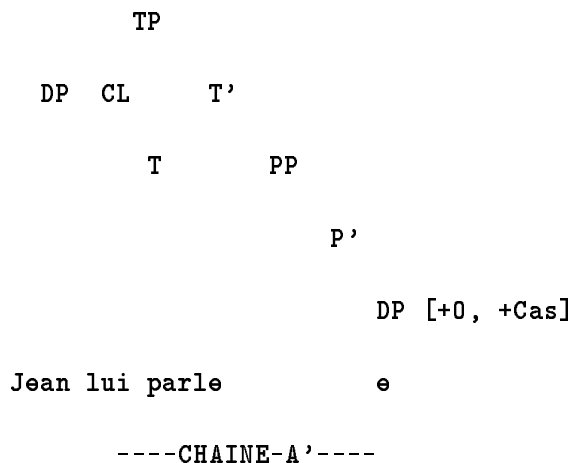
1.3 Les pronoms clitiques datifs non anaphoriques

L'analyse des clitiques datifs s'applique de la même manière que celle des clitiques accusatifs. Le clitique datif s'attachant à la gauche de TP est associé à une position postverbale vide qu'il gouverne. Nous assumons qu'il s'agit là d'une chaîne- \bar{A} ; le rôle- θ et le Cas sont assignés à la position vide liée par le clitique (plus précisément au DP complément du PP sous-catégorisé par le verbe). Donc, pour les phrases en (6) on obtient les structures représentées en (7) :

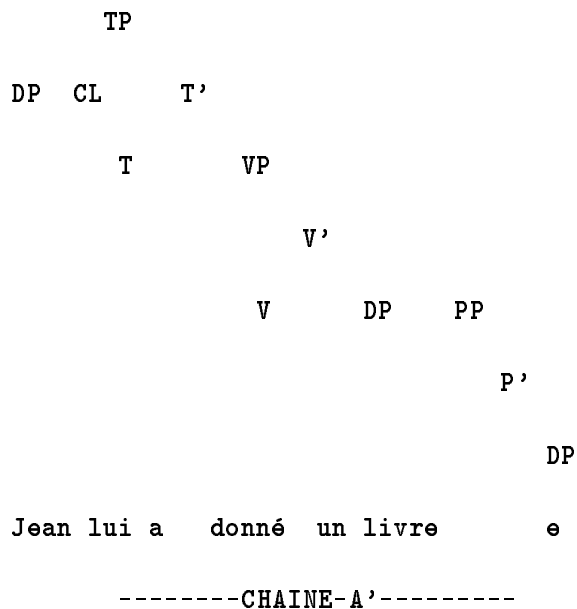
(6)a. Jean lui parle.

b. Jean lui donne un livre.

(7)a.



b.



Notons que la présence de la préposition *à* n'est requise que lorsque le complément indirect est réalisé, sans doute pour des raisons d'assignation du Cas datif. Celui-ci est assigné indirectement à un complément lexical. L'agrammaticalité de **Je lui ai parlé à* est sûrement liée au fait qu'une préposition telle que *à* ne peut pas gouverner une position vide et par conséquent la légitimer. C'est le verbe qui a cette fonction dans les structures ci-dessus.

1.4 Le clitique *y*

Nous allons distinguer deux types de clitique *y* : l'un est argumental, l'autre a une valeur d'ajout. Les deux réalisations de *y* sont représentés respectivement en (8) et (9) :

(8)a. Jean *y* pense.

b. Jean *y* a bien réfléchi.

(9)a. Jean *y* a rencontré Marie.

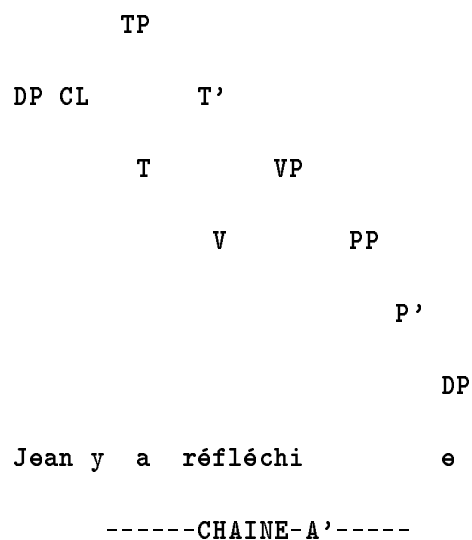
b. Jean *y* a vu Marie.

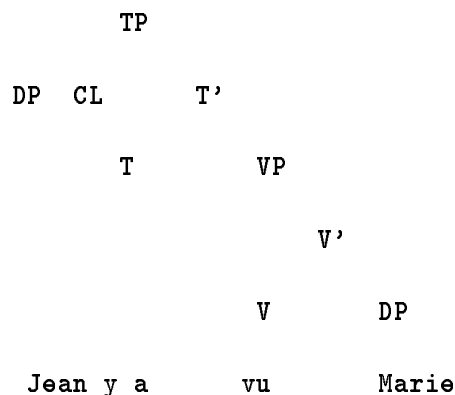
En (8), la présence du clitique est exigée compte tenu de la sous-catégorisation du verbe. En d'autres termes, si le complément d'un verbe tel que *penser* ou *réfléchir* est cliticisé, le clitique *y* doit être employé. Par contre en (9), la présence du clitique n'est pas exigée du verbe : il s'agit là d'un ajout locatif qui a une valeur adverbiale.

Puisque le clitique *y* en (8) fonctionne comme un complément du verbe sélectionné par celui-ci, nous dirons qu'il forme une chaîne avec une position postverbale sous-catégorisée, en l'occurrence une chaîne- \bar{A} . De cette façon, le clitique est associé à une position recevant un Cas oblique ainsi qu'un rôle- θ depuis le verbe. Quant au clitique *y* en (9), sa valeur d'ajout fait qu'il ne lie pas une position de complément. C'est pourquoi, nous supposons qu'il est généré basiquement auprès du verbe.

Dans le cadre de l'analyse TP de la phrase proposée par Clark (1990), nous admettons que le clitique *y*, comme l'ensemble des clitics objet, se trouve attaché à la gauche du TP (Spec de TP). Donc, pour (8) et (9) nous obtenons les structures suivantes, respectivement (10) et (11) :

(10)





1.5 Le clitique *en*

Passons maintenant au clitique *en* dont on reconnaît trois réalisations distinctes: argumentale (*cf.* (12)), partitive/quantitative (*cf.* (13)) et génitive (*cf.* (14)) :

(12)a. Marie *en* a douté.

b. Marie *en* a parlé à son père.

(13)a. Marie *en* veut.

b. Marie *en* a mangé beaucoup/plusieurs/trois.

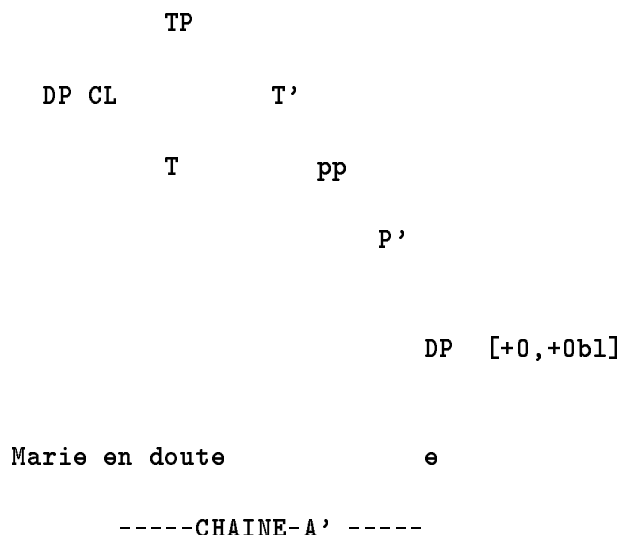
(14)a. Marie *en* connaît les raisons.

b. Marie *en* a lu le premier chapitre.

Il est tentant d'admettre que ce pronom *en* est un clitique prépositionnel auquel se substitue un syntagme de la forme [_{pp} *de* DP]. Or, il semble que ce ne soit pas toujours le cas; dans la phrase *Marie en veut plusieurs* qui correspond à la phrase *Marie veut plusieurs pommes*, le clitique *en* représente plutôt un NP ou un DP qu'un PP. Le débat est encore d'actualité parmi les linguistes.

Analysons la cliticisation de *en* dans les structures (12) à (14) cas par cas. En (12), il est question d'un clitique argumental car il correspond à un complément sous-catégorisé du verbe, ici un PP (*douter de qch, parler de qch*). Il lie donc une position vide postverbale. Quelle est la catégorie de cette position, PP ou DP ? Nous pensons que le clitique *en*, comme le clitique *y* argumental, lie une position vide DP à l'intérieur du PP sous-catégorisé par le verbe.¹ C'est une chaîne- \bar{A} car le clitique se trouve en surface dans une position \bar{A} et lie une position A à laquelle sont assignés un rôle- θ et un Cas (un Cas oblique). Il en résulte la structure de surface suivante avec *en* attaché à la gauche de TP:

¹Rappelons que la préposition *de* ne peut être "stranded" en français: **Qui as-tu parlé de [e]?* à l'inverse de l'anglais: *Who do you talk about [e]?*



En résumé, cette analyse suppose que le clitique *en* correspond à un DP associé à un Cas oblique. Il reste à comprendre pourquoi le pronom *en* est invariable (non marqué pour le genre et le nombre) contrairement à ce que sont ordinairement les DPs.

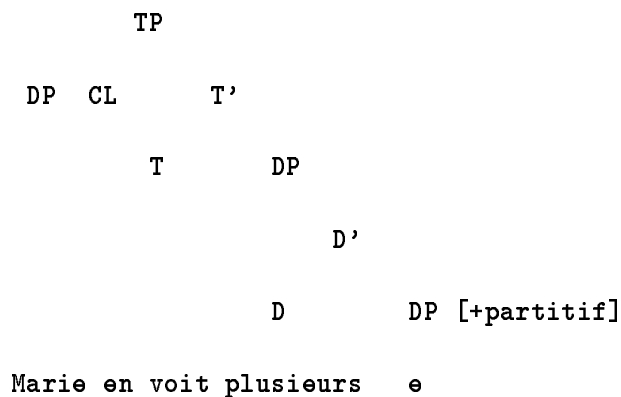
Prenons le *en* génitif dans les phrases en (14). Nous dirons également qu'il lie une position vide DP à l'intérieur du PP complément nominal. Il est associé au Cas génitif assigné depuis le nom par le biais de la préposition. Cela est présenté en (16):

(16) [_{TP} [_{DP} Marie] [_{CL} en_i] [_T [_{T⁰} connaît] [_{DP} [_D [_{D⁰} les] [_{NP} [_N [_{N⁰} raisons] [_{PP} [_{DP} e_i]]]]]]]]]]

Nous avons affaire à une chaîne- \bar{A} . Vu la longue distance de ce liage, il faut admettre que ni le DP postverbal ni le PP postverbal ne sont des "Barrières" au gouvernement (propre) de la catégorie vide par le clitique *en*.

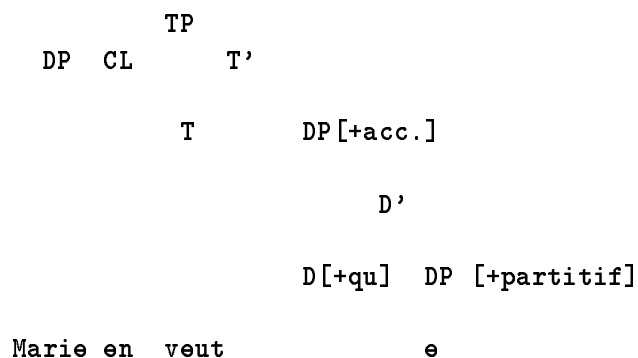
Il reste à traiter le *en* partitif ou quantificationnel. Des exemples en sont donnés en (14). Pour en donner une analyse appropriée, il est nécessaire auparavant d'examiner la structure interne des syntagmes nominaux dont la tête est un déterminant partitif ou quantifieur. Nous reviendrons sur la question dans le chapitre consacré aux déterminants (chapitre 14). Il n'est pas certain que l'on puisse concevoir la formation d'une chaîne- \bar{A} avec le clitique *en* partitif/quantificationnel. Doit-on analyser ce clitique comme liant une position vide à l'intérieur du DP quantifié, laquelle porte un Cas partitif? Considérons la construction *Jean en voit plusieurs* à laquelle est associée la représentation structurale suivante:

(17)

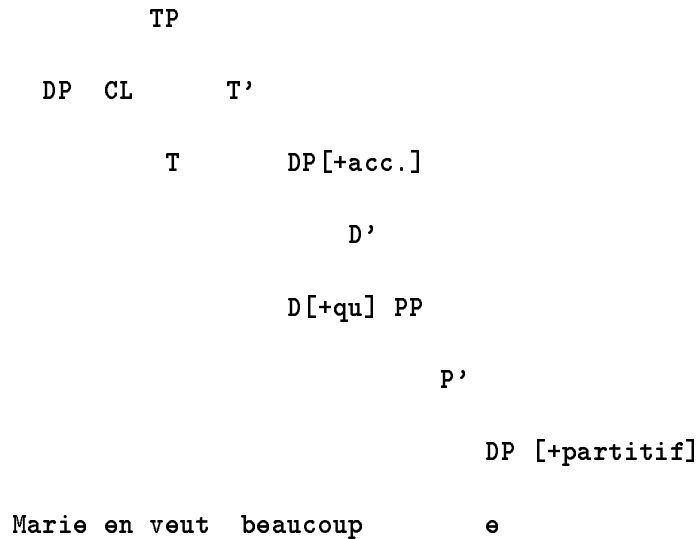


Une telle analyse peut s'étendre sans trop de difficultés à une phrase telle que *Marie en veut* dont la structure contient un DP vide complément d'un déterminant nul qui lui assigne un Cas partitif. Le Cas accusatif est assigné au DP postverbal. Ceci est représenté ci-dessous :

(18)



La structure *Marie en voit beaucoup* peut être traitée de la même manière, à savoir: le clitique *en* lie une position DP vide, laquelle reçoit du quantifieur *beaucoup* le Cas Partitif à travers un PP dont la tête est vide (une préposition ne peut pas être "stranded" en français (**Marie en_i voit beaucoup de [e_i]*). Il y a formation d'une chaîne- \bar{A} entre le clitique et la position DP vide, comme l'indique la configuration ci-dessous:



En conclusion, l'analyse que nous avons proposée pour rendre compte des différentes réalisations du clitique *en* présente une homogénéité non négligeable: ce clitique correspond à un DP qui est lié en surface au moyen d'une chaîne- \bar{A} . Le DP vide en question est associé à un Cas: soit oblique soit génitif soit partitif. La question de l'invariabilité morphologique de ce clitique reste à traiter.

1.6 Les clitiques réfléchis

Les pronoms clitiques réfléchis se comportent d'une manière quelque peu différente des clitiques objets non anaphoriques. D'une part, les clitiques anaphoriques doivent s'accorder avec le sujet (*c.-à-d.* être liés anaphoriquement et morphologiquement au sujet de la phrase); d'autre part, la présence du réfléchi entraîne la sélection de l'auxiliaire *être*. Comparons les structures en (20a-b) avec celles en (20c-d):

- (20)a. Nous nous sommes souvent vus.
 b. Ils se sont mal rasés ce matin.
 c. Nous l'avons souvent vu.
 d. Ils l'ont mal rasé ce matin.

A la vue de ces différences, il semble inapproprié d'analyser les clitiques anaphoriques de la même manière que les clitiques objets non anaphoriques. Pour l'instant, nous ne traiterons que du réfléchi/réciproque présenté en (20). Wehrli (1986) propose que le réfléchi/réciproque absorbe l'argument interne du verbe, alors que le pronom non anaphorique lie une position complément du verbe. Nous adopterons cette analyse en précisant que le processus d'absorption sur la structure argumentale est une opération lexicale s'appliquant en syntaxe (*c.-à-d.* lors de l'attachement du réfléchi au verbe).

L'analyse selon laquelle un clitique réfléchi/réciproque lie une position postverbale ne peut pas être adoptée, car elle entraînerait la violation de plusieurs conditions syntaxiques. Non seulement il y a violation de la Condition B du liage dans la mesure où le clitique et sa catégorie vide sont conçus comme une chaîne pronominale (elle n'est pas libre dans sa catégorie gouvernante puisqu'elle

est liée par le sujet), mais surtout la chaîne liant le sujet, le clitique et la position postverbale de complément viole les Conditions de bonne-formation sur les chaînes (Rizzi 1986). Le fait que cette chaîne comporte deux Cas et deux rôles- θ , comme le montre le schéma ci-dessous, conduit à une chaîne mal-formée:

(21) Jean se rase [e]

[Nom/AG] [Acc/PAT]

---CHAINE---

En ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire *être*, nous dirons que c'est le lien anaphorique entre le clitique et le sujet qui entraîne la présence de cet auxiliaire. Ainsi, lorsque l'accord entre le DP sujet et un clitique attaché à TP (adjacent au verbe) sera identifié, (adjacent au verbe), l'auxiliaire *être* sera exigé sur T⁰ si le verbe est à un temps composé.

Il existe d'autres réalisations du *se* en français que celle réfléchie/réciproque, par exemple dans la construction dite *se-moyen*:

(22)a. Ce journal se vend bien.

b. Cette veste se lave facilement.

Pour cette construction, bien différente de celles en (20a-b), nous dirons en suivant Wehrli (1986) que le clitique *se* absorbe ici l'argument externe du verbe, en d'autres termes l'argument sujet. Cette absorption rend la position de sujet libre soit pour un *il* impersonnel, soit pour le complément objet du verbe. Les deux cas de figure sont illustrés en (23):

(23)a. Il se vend des journaux dans la rue.

b. Des journaux se vendent dans la rue.

La présence d'un élément dans la position de sujet est exigée par un principe général de la grammaire, le Principe de Projection Étendu de Chomsky (1981). Donc, l'absorption de l'argument externe ne supprime pas la position de sujet, mais uniquement l'assignation du rôle- θ à cette position.

Notons que l'argument externe, c'est-à-dire l'Agent, n'est pas totalement supprimé de la structure argumentale puisqu'il reste implicite. En effet, il peut fonctionner comme un contrôleur d'un PRO sujet d'une proposition finale:

(24) Une usine se brûle volontiers pour [PRO] toucher l'argent de l'assurance.

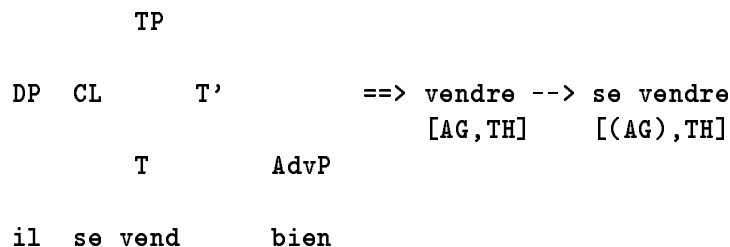
D'autres analyses ont été proposées pour rendre compte des constructions *se-moyen*. Vu leur productivité, il ne serait pas adéquat de répertorier telles quelles des formes verbales comme *se vendre* ou *se porter* dans le lexique. En revanche, le *se* inhérent (*cf.* (25a)) et le *se* neutre (*cf.* (25b)), qui sont fortement idiosyncratiques, seront traités au niveau du lexique; le premier est une forme lexicalisée d'absorption de l'argument interne, le second de l'argument sujet.

(25)a. Marie s'évanouit toujours en me voyant.

b. Les nuages se dispersent ce soir.

Comme analyse lexico-syntaxique du *se-moyen*, citons celle de Williams (1980). Il est question d'un processus lexical par lequel l'attachement du clitique *se* au verbe modifie la structure argumentale de ce dernier: l'argument interne est externalisé tandis que l'argument externe reste implicite (cf. *un vélo, ça se vole pour toucher l'assurance*). Ainsi, on obtient le résultat que l'objet profond du verbe se trouve en surface dans la position de sujet (hors du VP), sans faire appel au concept de chaîne. Quant au clitique *se*, il est ici basiquement généré auprès du verbe, c'est-à-dire attaché à la gauche de TP. Le schéma ci-dessous représente l'ensemble du processus:

(26)



Dans cette structure nous faisons abstraction de l'agent implicite. Il faut savoir que seuls quelques verbes transitifs peuvent subir ce processus lexical. Rappelons enfin que l'auxiliaire *être* est sélectionné du fait du lien anaphorique entre le sujet de surface et *se* (sous forme d'accord).

1.7 Les clitiques lexicaux et le Datif Ethique

Comme précédemment mentionné, il existe un pronom *se* inhérent; il n'est pas interprété comme un argument du verbe. Le verbe auquel il s'attache est un verbe pronominal au sens lexical: il est catalogué tel quel comme une unité lexicale. En voici quelques exemples:

(27)a. Marie s'évanouit.

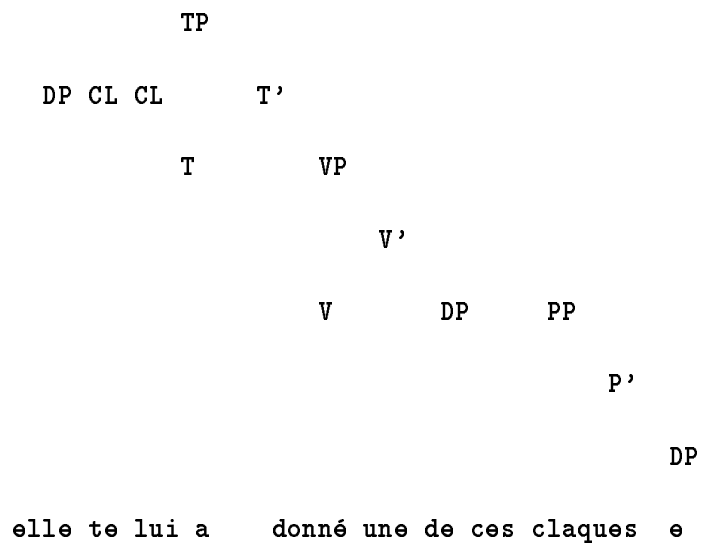
b. Jean se soucie de Marie.

Du point de vue syntaxique, il n'y a rien de plus à dire sur ces pronoms inhérents, si ce n'est qu'ils entraînent, étant pseudo-réfléchis, la présence de l'auxiliaire *être* (résultat d'un lien anaphorique entre le sujet et *se*). Ajoutons que certains verbes pronominaux sont classés comme des entités lexicales malgré le fait que le clitique réfléchi puisse être interprété comme un argument du verbe (par exemple *se demander*). C'est la fréquence de leur emploi qui nous pousse à les répertorier ainsi dans le lexique.

Quant aux clitiques Datifs Ethiques, qu'ils soient bénéfactifs ou d'intérêt, nous les analyserons comme étant basiquement générés dans la position qu'il occupe en surface; ils ne lient donc pas une quelconque position postverbale. Pour la cliticisation du *me* et du *te* dans les phrases en (28), il faut concevoir que le Datif Ethique s'attache à la gauche du TP (*c.-à-d.* Spec de TP), d'où la structure (29) associée à la phrase en (28b):

(28)a. Tu vas me lui obéir.

b. Elle te lui a donné une de ces claques.



Chapter 2

La forme clitique *ne*: particule de négation

Il existe en français d'autres formes clitiques que celles présentées dans le chapitre 1, notamment la particule de négation *ne* et le pronom interrogatif *que*. Comme le montrent les structures en (1) et (2), ces formes doivent se cliticiser au verbe:

- (1)a. Jean ne viendra pas.
- b. *Jean ne, penses-tu, viendra pas.

- (2)a. Que dites-vous ?
- b. *Que Jean voit-il ?

Ainsi, on remarque que ni *ne* ni *que* (correspondant à la forme forte *quoi*) ne peuvent pas se trouver séparés du support verbal. Nous traiterons du pronom *que* dans le chapitre 6 réservé aux structures interrogatives. Nous nous concentrerons ici sur la particule de négation; elle est souvent omise dans la langue parlée:

- (3)a. Tu sais pas s'il est venu.
- b. J'le connais pas.

Inversément, à un niveau de langue plus élevé, la particule peut être employée en l'absence de tout adverbe de négation tel que *pas*, *jamais*, etc, donnant à la phrase sa valeur négative:

- (4)a. Je ne sais s'il viendra.
- b. Je ne peux le faire.

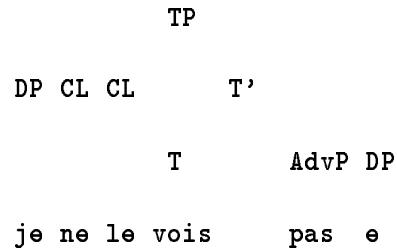
Pour cette raison nous supposerons que la présence du *ne* est indépendante la présence d'un adverbe de négation et inversément. Après lecture de cette particule par l'analyseur, une catégorie CL est projetée et attachée à la gauche du TP. Comme cette particule apparaît entre un clitique sujet et les clitiques objets, *y* et *en* inclus (*je ne le vois pas*, *tu n'en veux pas*), ou à défaut le verbe (*tu ne vois rien*), la condition d'attachement en (5) doit être respectée:

- (5) "Le clitique *ne* s'attache à la gauche de TP immédiatement après l'attachement du DP sujet en Spec de TP, ou en d'autres termes le clitique *ne* est l'élément qui suit le sujet dans la liste des spécificateurs de TP."

La condition en (5) implique l'attachement du clitique *ne* avant celui des clitiques objets. Ainsi, on prédit l'ordre suivant dans les séquences de clitiques: $[CL_{suj}/CL_{neg}/CL_{obj}]$. Nous reviendrons ultérieurement sur l'ordre et les restrictions de cooccurrence dans les séquences de clitiques objets (chapitre 3). Le fait que la particule de négation doit précéder le verbe et ses clitiques objets est lié aux conditions de portée de la négation: la particule *ne* doit avoir une portée sur toute la projection temporelle (donc le verbe) à l'exception du sujet qui, lui, domine ce clitique.

En conclusion, pour une phrase telle que *je ne le vois pas*, nous obtenons la structure suivante:

(6)



Chapter 3

L'ordre et le placement des clitiques

3.1 L'ordre et les restrictions de cooccurrence dans les séquences de clitiques

L'ordre des clitiques à l'intérieur d'une séquence n'est pas libre dans les langues romanes. Perlmutter (1969) a mis l'accent sur la nécessité d'une contrainte de surface pour filtrer les combinaisons impropres de clitiques. Chaque clitique doit avoir une position fixe à l'intérieur de la séquence. Pour le français, une séquence doit se soumettre au schéma suivant où tous les clitiques associés à une même position sont mutuellement exclusifs:

(1) NOM — Neg — *me/te/se/nous/vous* — *le/la/les* — *lui/leur* — *y* — *en*

Bien qu'une telle contrainte filtre les combinaisons impropres en (2), elle ne rend pas compte de l'inacceptabilité des séquences [*me-lui*] ou [*se-lui*] présentées en (3):

- (2)a. *Il me te/te me présente.
b. *Il nous vous/vous nous présente.
c. *Il se vous/vous se présente.

- (3)a. *Il me lui présente.
b. *Il se lui présente.

Nous avons vu que notre analyse des clitiques prédit jusqu'à présent l'ordre [clitique sujet — particule négative — clitiques objets]. Pour ce qui est de l'ordre à l'intérieur des combinaisons clitiques objets, nous allons proposer une contrainte qui est à la fois plus simple et moins descriptive que celle en (2), et qui, de plus, n'a pas recours à une quelconque règle d'ordre selon la fonction grammaticale des clitiques (cet ordre n'est pas régulier en français par opposition à l'italien où l'ordre est toujours [DAT-ACC]). En observant qu'un clitique objet non spécifié pour le genre précède un clitique spécifié pour le genre et que, si les deux clitiques objets sont tous deux non spécifiés¹ pour le genre, leur cooccurrence est impossible, nous proposons la contrainte d'ordre suivante:

¹ Cette restriction est certainement liée à l'interprétation des clitiques dans la structure. Pour Laenzlinger (1991), un clitique objet lie un pronom nul (*pro*) dans la position postverbale objet, pronom qui doit être nécessairement identifié. Lorsque deux clitiques objets se combinent, chacun doit recevoir une interprétation non ambiguë. Dans le cas de la structure *il [*me te*] présente [*pro_i*] [*pro_j*], les deux pronoms nuls liés chacun à leur clitique respectif ne peuvent être distingués ni dans leur interprétation ni dans leur fonction, d'où l'impossibilité de cette combinaison.

(4) $Cl_{obj} [-genre] + Cl_{obj} [+genre]$

Cette contrainte peut être aussi exprimée au moyen du filtre $*Cl_{obj} [-genre] + Cl_{obj} [-genre]$. Il reste à rendre compte de l'ordre inverse avec deux clitiques non anaphoriques de troisième personne: *tu le lui donnes*. Soit on spécifie une règle de réarrangement opérant en surface, soit on complique un peu la contrainte en (3) en y ajoutant la condition suivante:

(5) $Cl_{obj} [-genre] + Cl_{obj} [+genre]$ **sauf pour**

$Cl_{obj} [III, -anaph, +genre] + Cl_{obj} [III, -anaph, -genre]$

Les deux parties de cette contrainte aboutissent aux résultats escomptés. Pour ce qui est de l'ordre $[y\ en]$, nous ajouterons une spécification dans la contrainte en (4) qui impose que la combinaison *y en* suit les clitiques objets.

3.2 La cliticisation dans les impératives

Les pronoms objets s'attachent en enclise lorsque le verbe est à l'impératif positif, comme le démontrent les constructions qui suivent:

(6)a. Donne-le-moi !

b. Donne-le-lui !

Il est nécessaire auparavant de présenter une analyse des structures impératives. Sans entrer trop dans les détails, nous stipulerons que le verbe à l'impératif se trouve dans la position C^0 , tête de la projection CP. Quant aux clitiques objets, ils se trouvent dans la position Spec de TP:

(7) $[_{CP} [_{\bar{C}} [_{C^0} \text{mange}] [_{TP} [_{CL} \text{le}_i] [_{\bar{T}} [_{T^0} \text{e}] [_{DP} \text{e}_i]]]]]$

Toutefois, lorsque la construction exprime l'impératif prohibitif, le ou les clitiques s'attachent en proclise au verbe:

(8)a. Ne le mange pas !

b. Ne le lui donne pas !

Il en ressort que, si on admet que le verbe se trouve en C^0 , les clitiques, la particule *ne* incluse, s'attachent alors en Spec de CP. La condition est que, si le clitique *ne* est présent, tous les clitiques s'attachent au CP (rappelons que *ne* s'attache toujours en proclise pour une question de portée sur le verbe). C'est donc la présence de la négation qui rend possible la proclise des clitiques objets.

Il faut mentionner que l'ordre des clitiques objets diffère selon qu'ils sont proclitiques ou enclitiques. La contrainte formulée en (5) ne compte que pour les combinaisons proclitiques. Pour les combinaisons enclitiques, la règle est curieusement plus simple: $[V-CL_{acc} -Cl_{dat}]$. En outre, le clitique datif se trouve réalisé dans sa forme forte, bien qu'il garde un statut de clitique. La contrainte suivante rend compte de ces faits:

(9) ORDRE DANS LES SEQUENCES ENCLITIQUES OBJETS :

$Cl_{[+acc]} + Cl_{[+dat,+fort]}$

Pour distinguer les enclitiques des proclitiques sur un plan purement syntaxique (et non morphologique), on peut faire appel à la notion de gouvernement: un clitique est enclitique s'il est gouverné par le verbe. Ceci est correct d'après notre analyse en (7).

Pour conclure, nous rappelons les points de notre analyse: un verbe [+impératif] se trouve dans la position C^0 ; les clitiques objets sont attachés au TP; la présence de *ne* force l'attachement des clitiques objets au CP.

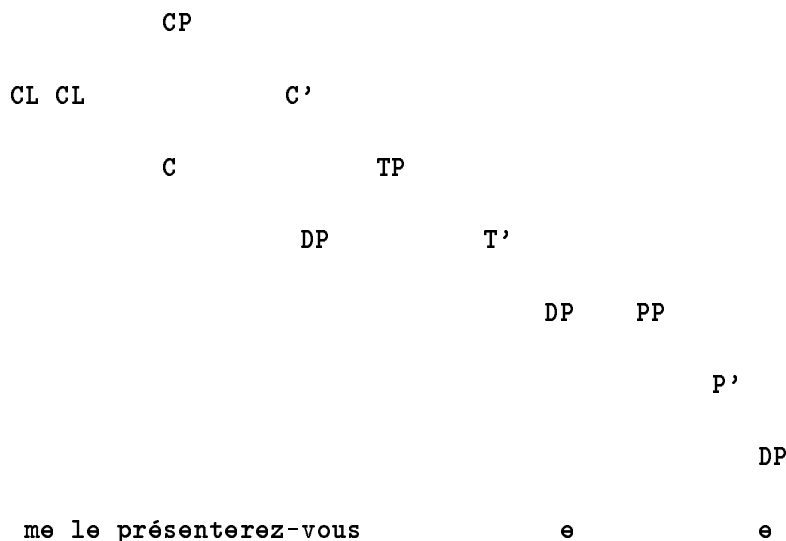
3.3 Les clitiques objets dans les interrogatives

Le cas des impératifs prohibitifs n'est pas le seul où les clitiques se placent en Spec de CP. Dans les structures interrogatives où l'ordre sujet-verbe est inversé, les clitiques objets précèdent toujours le verbe (ils le suivent dans sa montée à C^0 en quelque sorte), alors que le clitique sujet se retrouve en proclise:

- (10)a. Pourquoi le frappes-tu ?
 b. Me le présenterez-vous ?

Dans le chapitre 6 nous discuterons en détail des structures interrogatives. Il est admis que l'inversion sujet-verbe est la conséquence du placement du verbe (ou de l'auxiliaire) dans la position C^0 . C'est pourquoi, il est nécessaire de concevoir la position des clitiques objets en Spec de CP. Plus théoriquement, on peut dire que si C^0 est [+wh], résultat du mouvement du verbe à cette position (cf. Rizzi 1991), les clitiques objets s'attachent à la gauche de CP. Quant à la proclise du clitique sujet, elle est prévue du fait qu'il occupe la position Spec de TP. La représentation structurale de (10a) est présentée ci-dessous pour plus de clarté:

(11)



Les deux clitiques objets lient respectivement sous gouvernement une position A vide postverbale (chaîne- \bar{A}).

Nous traiterons ultérieurement du clitique interrogatif *que* ainsi que de la cliticisation dans les constructions causatives et complétives infinitives.

Chapter 4

Les pronoms forts

4.1 La distribution des pronoms personnels forts

La distribution des pronoms personnels forts ou toniques est passablement restreinte en français. La cliticisation des pronoms nominatifs et accusatifs est obligatoire, à l'exception de *lui* et *eux* qui peuvent être employés avec une valeur très emphatique:

- (1)a. Je mange *vs* *Moi mange.
- b. Marie nous voit *vs* *Marie voit nous.
- c. EUX viendront à la fête.
- d. J'ai vu LUI dans le corridor.

On peut toutefois les rencontrer tous dans une position d'objet indirecte, mais toujours avec une interprétation contrastive (emphase):

- (2)a. Marie a parlé à LUI, mais pas à toi.
- b. Je le donnerai à VOUS uniquement.

Le seul cas où un pronom personnel fort est utilisé d'une manière non emphatique est lorsque la combinaison des deux pronoms clitiques objet n'est pas admise, à savoir:

- (3)a. Je te présenterai à lui *vs* *Je te lui présenterai
- b. Marie s'est présentée à moi *vs* *Marie se me présente

Le seul moyen de pouvoir exprimer dans une même structure les deux pronoms objets est d'employer la forme forte du pronom datif.

Les pronoms personnels forts du français sont: *moi/toi/lui/elle/nous/vous/eux/elles/soi*. Leur distribution restreinte nécessite un traitement particulier par notre analyseur. L'idée que nous proposons est de spécifier dans le lexique que les pronoms forts *moi/toi/nous/vous* ne peuvent être associés qu'à un Cas oblique (datif compris). Leur interprétation emphatique ou non dépend de la possibilité d'une cliticisation. S'il y a possibilité de cliticisation, le pronom fort sera donc marqué [+emphatique].

L'ensemble des pronoms forts peuvent apparaître dans une position disloquée, présumément une position adjointe à CP. Cette position est typiquement une position d'emphase. Aucun Cas structural n'est directement assigné à ce pronom, d'où la reprise par un clitique:

(4)a. Lui, je l'ai vu.

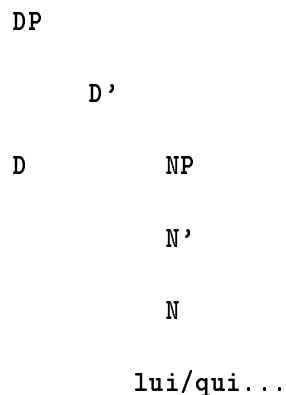
b. Toi, je te surveille.

Ainsi, pour rendre compte de la distribution des pronoms toniques en français, il suffit de spécifier dans leur entrée lexicale qu'il ne peuvent recevoir qu'un Cas datif ou oblique (*je parle de toi, je suis content de toi*), à l'exception des pronoms *lui* et *eux* qui peuvent être associés à tous les Cas, structuraux ou obliques.

4.2 Les pronoms interrogatifs et relatifs

Dans la classe des pronoms forts, il y a les pronoms interrogatifs et relatifs, que nous appellerons communément "pronoms-wh". Comme les pronoms personnels forts, ils sont la plupart de catégorie N^0 et projettent un DP dont la tête est vide:

(5)



Les pronoms-*wh* regroupent les éléments suivants: *qui, quoi, que, dont*. Le pronom *que* interrogatif n'est pas un pronom fort, mais la forme faible du pronom tonique *quoi*:

(6)a. Que voulez-vous ?

b. *Quoi voulez-vous ?

Ces pronoms sont associés au [+wh]. Pour le pronom interrogatif, il se trouve soit en Spec de CP soit dans sa position basique (*in situ*). Lorsqu'il est dans la position Spec de CP, il forme une chaîne- \bar{A} avec une position vide d'où il a été extrait et à laquelle sont assignés un rôle- θ et un Cas (en structure profonde). C'est donc une position A (*cf.* Clark 1990 pour une discussion sur la formation de chaîne- \bar{A}). Nous reviendrons sur les structures interrogatives dans le chapitre 6.

Quant aux pronoms relatifs, ils occupent toujours la position Spec de CP; ils ne peuvent pas rester *in situ*. De plus, contrairement au pronom relatif accusatif ou datif en anglais, sa présence est obligatoire (*cf.* (7e)). Ce pronom forme également une chaîne- \bar{A} avec une position A vide :

(7)a. l'homme [_{CP} qui_i [_{DP} e_i] est venu...]

b. l'homme [_{CP} que_i tu as vu [_{DP} e_i]...]

- c. l'homme [_{CP} à qui_i tu as parlé [_{PP} e_i]...]
- d. l'homme [_{CP} dont_i tu parles [_{PP} e_i]...]
- e. *l'homme [_{CP} OP_i tu as vu [_{DP} e_i]...] versus ^{ok}the man [_{CP} OP_i you saw [_{DP} e_i]...]
- f. *l'homme [_{CP} OP_i tu parles à [_{PP} e_i]...] versus ^{ok}the man OP_i you talk to [_{DP} e_i]...

Même pour le cas de *dont*, nous assumons une chaîne- \bar{A} . Ce pronom est comparable au clitique *en* dans la mesure où tous deux lient une position vide à laquelle est assigné un Cas oblique ou génitif. Comparons:

(8)a. l'homme [_{CP} dont_i tu connais la soeur [_{PP} e_i]]

b. Tu en_i connais la soeur [_{PP} e_i]

(9)a. l'homme [_{CP} dont_i tu parles [_{PP} e_i]]

b. Tu en_i parles [_{PP} e_i]

Ainsi, il semble que l'on ait affaire au même type de chaîne (liage- \bar{A}).

Dans la classe des pronoms du français, mentionnons également les pronoms réfléchis forts tels que *soi-même*, *lui-même* ainsi que les pronoms démonstratifs *cela*, *ceci*, *ça*, *etc.* Nous ne dirons rien de particulier sur ces pronoms si ce n'est que le pronom réfléchi fort ne se rencontre que dans des contextes de complément indirect. Autrement, le pronom faible *se* est exigé:

(10)a. Il_i a parlé à lui-même_i/de soi-même_i.

b. *Il_i voit lui-même_i/soi-même_i.

c. Il_i se_i voit/parle.

En fait, ces pronoms ont la même distribution que les pronoms personnels forts (*cf.* section 1). Quant au lien anaphorique, il sera traité par le module du Liage.

Les pronoms démonstratifs, quant à eux, ont une distribution tout à fait libre. Il n'existe qu'une seule forme faible parmi ces pronoms: *ce*. Elle correspond, semble-t-il, au pronom fort *ça* ou *cela*. La distribution de *ce* est très restreinte. Hormis la forme figée *pour ce faire* et sa présence comme pronom objet précédant une relative comme dans *je sais ce que tu veux* ou *je me demande ce que tu veux*, ce pronom est toujours sujet, mais sa présence est limitée au verbe *être*, comme le prouvent les exemples en (11):

(11)a. C'est juste.

b. *Ce semble juste *vs* ça/cela semble juste.

c. *Ce arrive parfois *vs* ça/cela arrive parfois.

d. *Ce me fait peur *vs* ça/cela me fait peur.

Chapter 5

La structure participiale

5.1 Le participe verbal

Le français, à l'inverse de l'anglais, possède une morphologie participiale passablement riche, moins riche qu'en italien cependant. Le participe verbal (passé) peut être accompagné de l'auxiliaire *avoir* ou *être* suivant la nature du verbe ou suivant le contexte structural. Pour ce qui est des verbes exigeant l'auxiliaire *être*, mentionnons les verbes ergatifs ou inaccusatifs (avec quelques exceptions telles que *manquer, sonner*), comme ceux en (1):

- (1)a. Les pommes sont tombées de l'arbre.
- b. Ils sont arrivés à temps.
- c. Ils sont venus tous en même temps.

On a déjà observé que les clitiques anaphoriques entraînent également la présence de l'auxiliaire *être*. Rappelons les faits:

- (2)a. Ils se sont vus ce matin.
- b. Elles se sont présentées à ce garçon.
- c. Elle s'est évanouie.

La phrase en (2c) montre que, même si le clitique réfléchi est inhérent, l'auxiliaire *être* est sélectionné.

Comme en anglais, la construction passive exige l'emploi de l'auxiliaire *être* accompagné du participe: *la pomme est mangée par des vers*.

L'auxiliaire *avoir* est employé avec les verbes inergatifs et non réfléchis dans des constructions à la voix active.

5.2 L'accord du participe verbal

L'accord du participe survient dans tous les contextes où l'auxiliaire est *être*, sauf lors de la présence d'un clitique réfléchi qui a la fonction d'objet indirect. Notons le contraste entre (3c) et (3d) concernant l'accord entre le participe verbal et le sujet:

(3)a. La pomme est entièrement mangée.

b. Elle est tombée par terre.

c. Ils se sont vus toute la journée.

d. Elles se sont parlé.

L'accord participial n'est pourtant pas limité à la présence de l'auxiliaire *être*. En effet, un participe accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et nombre avec son objet direct si ce dernier se trouve antéposé. Un tel contexte se rencontre dans la cliticisation du pronom accusatifs (cf. (4a)), dans les structures relatives introduites par le pronom accusatif *que* (cf. (4b)), dans les structures interrogatives où l'élément-*wh* correspond à l'objet direct du verbe (cf. (4c)) et enfin dans les propositions exclamatives du type (cf. (4d)):

(4)a. Marie les a vues.

b. Les femmes que Marie a vues...

c. Quelles femmes as-tu vues ?

d. Mon Dieu, quelle faute tu as faite !

Comment rendre compte des faits en (4) dans le cadre de l'analyse TP (Clark 1990, 1991). Etant donné que la structure phrasale, plus particulièrement la structure participiale, doit être minimalement représentée (donc la moins articulée possible) pour des raisons d'efficacité procédurale, nous proposons l'analyse suivante: ce qui déclenche l'accord sur le participe en (4), c'est le lien structural qu'entretient le participe en position V^0 avec son complément direct vide en position Compl de V^0 . Celle-ci est une position DP du type A liée- \bar{A} par l'élément antéposé. Ainsi, l'accord du participe sera réalisé dans une configuration telle qu'en (5):

(5) [_{TP} [_{T̄} [_T avoir] [_{VP} [_{V̄} [_V prtps+agr] [_{DP} e+agr/+ACC]]]]]

Il est question ici d'un accord tête-complément contrairement à l'accord entre le sujet et le verbe (ou l'auxiliaire) qui est du type spécifieur-tête.

La configuration en (5) prédit à juste titre qu'aucun accord ne sera déclenché entre le participe et son complément indirect (complément datif)]. Les faits en (6) le confirment:

(6)a. Marie leur a parlé.

b. Les femmes auxquelles tu as présenté ce garçon ...

c. A quelles femmes as-tu parlé ?

En résumé, l'analyseur reconnaîtra un accord sur le participe lorsque celui-ci est accompagné de l'auxiliaire *avoir* une fois qu'il aura identifié une position DP vide postverbale associée au Cas structural accusatif (position A) et constituant le pied d'une chaîne- \bar{A} .

Chapter 6

Les structures interrogatives et chaînes- \bar{A}

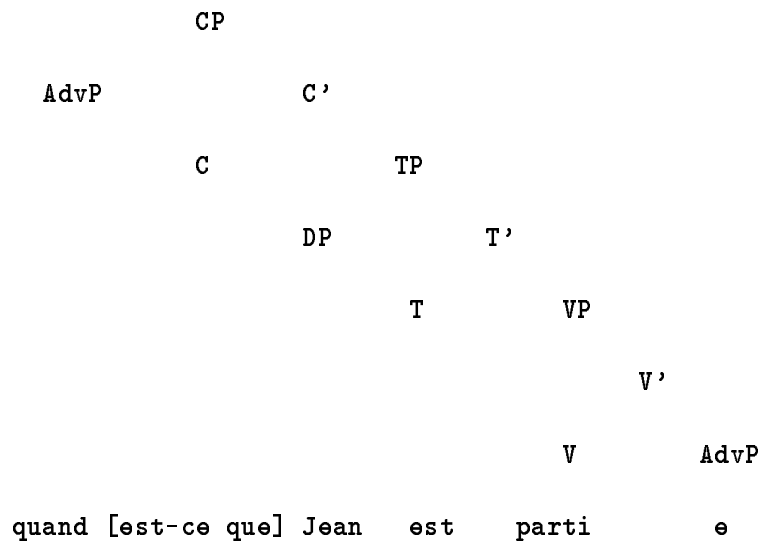
6.1 L'inversion sujet-verbe

Il existe en français plusieurs moyens de formuler une interrogative directe, qui sont:

- (1)a. Quand Jean est-il parti ?
- b. Quand est-ce que Jean est parti ?
- c. Quand est parti Jean ?
- d. Jean est parti quand ?

En (1a) nous avons affaire à la construction dite “inversion complexe”, dans laquelle une reprise pronominale du sujet *Jean* est effectuée. En (1b) c’est la particule interrogative *est-ce que* qui est employée suivie du sujet et du verbe. En (1c) il s’agit d’une inversion stylistique dans laquelle le sujet se trouve dans une position postverbale. Finalement, en (1d) l’élément-*wh* se trouve *in situ*, c’est-à-dire dans sa position d’origine. Chacune de ces constructions mérite une analyse susceptible d’être appliquée par notre analyseur syntaxique du français.

Commençons par la structure en (1b). Nous dirons que la particule *est-ce que* est une forme figée occupant la position C^0 . Elle sera répertoriée dans le lexique comme un marqueur interrogatif qui a la propriété de projeter un CP. Quant à l’élément-*wh* quand, il sera attaché à la gauche du CP, plus précisément en Spec de CP. Il en résulte la représentation suivante:



L'élément-*wh* forme une chaîne- \bar{A} avec une position adverbiale vide. Pour une discussion de ce type de chaîne, nous référons le lecteur aux notes techniques de R. Clark ("Chain Formation I", 1990).

Pour la phrase en (1d), il suffit d'admettre que l'adverbe interrogatif est dans sa position de base, à savoir la position complément de V^0 . Puisqu'il ne se trouve pas en position Spec de CP, le mouvement du verbe en C^0 n'est pas rendu nécessaire (*cf.* Critère-*wh* de Rizzi 1991).

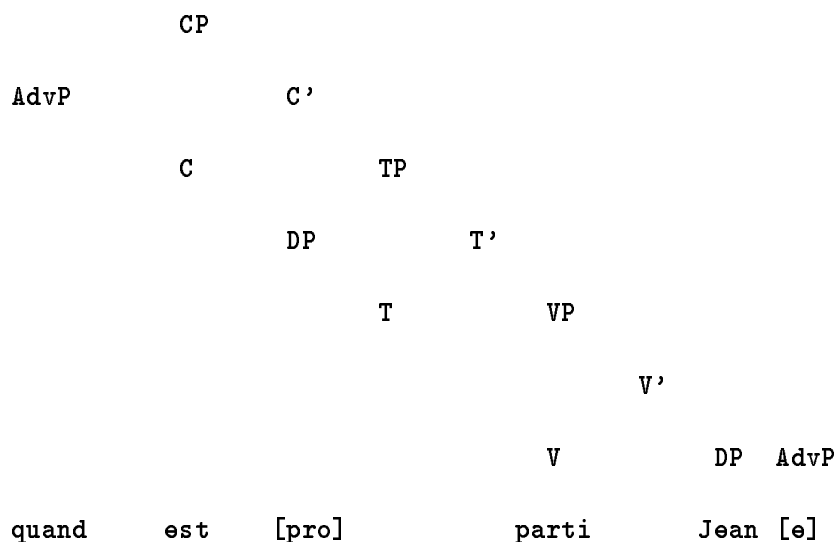
La construction en (1a) implique une inversion complexe où *Jean* précède l'auxiliaire sur lequel se cliticise un pronom nominatif. Il ne fait pas de doute que ce pronom est coréférentiel à *Jean*. Rizzi & Roberts (1989) donne une analyse de ce type de construction dans un cadre formel n'impliquant que des structures syntagmatiques binaires et faisant appel au mouvement de tête (*c.-à-d.* l'Incorporation). Comme notre analyseur ne repose pas sur un tel modèle, bien que restant fondamentalement dans le cadre théorique GB, nous proposerons une analyse quelque peu différente. L'attachement des syntagmes contenant *Jean* et *il* ne pose aucun problème: *Jean* se trouve en Spec de CP précédé de *quand*, tandis que le pronom sujet est dans sa position Spec de TP. C'est ici un clitique phonologique; en syntaxe il se trouve avec sa projection DP dans la position de sujet. Quant à l'auxiliaire, il occupe la position C^0 . Cette structure est représentée en (3):

(3) [_{CP} [_{AdvP} quand_i] [_{DP} Jean] [_{C'} [_{C⁰} est] [_{TP} [_{DP} il] [_{T'} [_{VP} [_{V'} [_{V⁰} parti] [_{AdvP} e_i]]]]]]]]]]

Les difficultés que pose une telle analyse concernent la théorie du Cas et celle des rôles- θ . La structure en (3) contient deux DP sujet qui doivent être identifiés thématiquement et casuellement. Supposons que *Jean* reçoit le rôle- θ externe du verbe ainsi que le Cas nominatif par l'intermédiaire de l'auxiliaire en C^0 . Qu'en est-il du clitique *il*? Il faut admettre que le statut de ce clitique est un peu particulier. Il semble se comporter comme une copie lexicale du sujet *Jean*. En ce sens, il forme une chaîne avec celui-ci. Peut-être n'est-il qu'un pronom explétif (qui s'accorde)? Si tel est le cas, le rôle- θ est assigné dans la chaîne à *Jean* uniquement. Il reste le problème du Cas pour le pronom. Il suffit en fait de dire que ce clitique n'a pas besoin de recevoir structurellement un Cas, puisque c'est en se cliticisant au verbe (en s'y incorporant) qu'il satisfera la Condition de Visibilité. De manière générale, c'est de cette façon qu'un pronom clitique satisfait le Filtre sur le Cas.

La dernière structure interrogative à traiter est celle impliquant une inversion stylistique: *quand est parti Jean ?* Cette construction ne pose apparemment pas trop de problèmes pour notre analyseur, puisque chaque élément est susceptible de trouver un site d'attachement: *quand* en Spec de CP, *Jean* en Compl de V⁰ et l'auxiliaire en C⁰. Il faut dire aussi que la position Spec de TP est occupée par un pronom nul coïncidé avec *Jean*; l'auxiliaire s'accorde avec cet élément dans une configuration Spec-tête. La structure est représentée en (4):

(4)



C'est *Jean* qui constitue le sujet profond de la phrase. Comment, par contre, reçoit-il un Cas? IL est difficile de répondre à cette question, car seule la tête V⁰ pourrait lui en assigner un sous gouvernement. Or, le verbe *partir* n'a pas à sa disposition un tel Cas (parmi ses traits lexicaux). Nous reprendrons cette discussion dans la section qui sera réservée à l'analyse de l'inversion stylistique. Précisons que cette forme d'inversion n'est pas limitée aux interrogatives, par exemple *A cette table ont mangé plusieurs personnes*. Les restrictions concernant cette construction seront débattues plus tard: **A cette table ont mangé de la soupe plusieurs personnes*, **Quand a mangé de la soupe Jean ?*

Il reste maintenant à expliquer l'agrammaticalité de (5a) par opposition à la grammaticalité de (5b):

(5)a. *A Jean vu Marie ?

b. As-tu vu Marie ?

On peut rendre compte de ce contraste au moyen d'un paramètre s'appliquant au niveau du module du Cas. Les valeurs de ce paramètre fixent le contexte d'assignation du Cas nominatif: dans une relation de gouvernement, dans une configuration d'accord Spec-tête ou encore dans les deux cas (cf. Roberts 1990). En admettant qu'en français cette assignation ne s'effectue que dans une configuration d'accord, cela excluerait (5a) : l'auxiliaire assignateur du Cas nominatif gouverne *Jean*. La grammaticalité de (5b) ne fait que corroborer le fait que les clitiques satisfont le Filtre sur le Cas et par conséquent la Condition de Visibilité morphologique d'une manière toute particulière: par l'incorporation au verbe, c'est-à-dire par la cliticisation. D'ailleurs, le clitique s'incorpore précisément à l'élément assignateur de Cas.

6.2 Les éléments interrogatifs

Considérons d'abord les pronoms interrogatifs tels que *qui*, *quoi* et *que*. Il a déjà été mentionné que l'élément *que* est la forme faible de *quoi*. Ce dernier présente des restrictions distributionnelles, comme le montrent les phrases suivantes:

- (6)a. *Quoi as-tu vu ?
- b. Qu'as-tu vu ?
- c. Qui as-tu vu ?
- d. Qui est venu ?
- e. *Que/quoi sentira bon ?

Le paradigme en (6) fait ressortir le fait que le pronom *quoi* ne peut pas se trouver en Spec de CP. S'il est accusatif, il doit se substituer à *que*. Par contre, la présence du pronom fort dans sa position basique est tout à fait acceptable : *Tu as vu quoi ?*. Rappelons que l'élément *que* est (pro)clitique et exige par ce fait la présence du verbe à sa droite: **Tu as vu que?* par opposition à *Qu'as-tu vu?* Ni *que* ni *quoi* ne peuvent apparaître tels tels dans les contextes nominatifs (cf. (6e)). La seule possibilité est d'utiliser la particule figée *est-ce que*: *Qu'est-ce qui sent bon ?*. Quant au pronom *qui*, on le rencontre dans tous les contextes: nominatifs, accusatifs et datifs. Donc, il sera spécifié comme étant de catégorie N^0 (projetant un DP), portant le trait [+wh] et pouvant être au choix nominatif, accusatif ou datif. Le pronom *quoi* a une distribution plus stricte: de catégorie N^0 , portant le trait [+wh], pouvant être accusatif et datif, il n'apparaît en position Spec de CP que s'il est accusatif. Le pronom *que* est aussi de catégorie N^0 , mais de nature [+clitique], pourvu du trait [+wh] et toujours associé au Cas accusatif; il n'apparaît jamais *in situ*.

Mentionnons parmi les éléments-*wh* les syntagmes nominaux introduits par un déterminant interrogatif tel que *quel*, *quels*, etc. Ils sont de catégorie D^0 , portent la spécification [+wh] et sélectionnent un NP associé aux traits de genre et nombre qui lui correspondent:

- (7)a. Quelles voitures avez-vous conduites ?
- b. Quel homme détestez-vous ?
- c. Vous avez conduit quelles voitures ?
- d. Vous détestez quel homme ?

Ces syntagmes nominaux [+wh] apparaissent soit en position Spec de CP (cf. (7a-b)) soit dans leur position basique (cf. (7c-d)). Précisons que nous traitons ici de questions *non echo*. Dans le premier cas, le DP lie- \bar{A} une position postverbale vide, comme pour les pronoms interrogatifs.

Il nous reste à considérer les adverbes interrogatifs tels que *où*, *quand*, *comment*, *pourquoi* :

- (8)a. Quand pars-tu ?
- b. Comment vas-tu ?
- c. Pourquoi Jean a-t-il donné ce livre à Marie ?
- d. Où vous êtes-vous rencontrés ?

Ces éléments interrogatifs (s'ils ne sont pas *in situ*) occupent la position Spec de CP. Ils forment une chaîne- \bar{A} avec une position vide de laquelle ils ont été extraits. Contrairement à la position

postverbale dans les phrases en (7), cette position n'est pas argumentale; c'est une position d'ajout, car elle n'est pas sous-catégorisée par le verbe. Dans le cadre de notre analyse, cette position sera celle de complément de V^0 . Notons qu'il peut arriver que l'adverbe interrogatif soit sous-catégorisé par le verbe, notamment par le verbe *aller* qui exige un complément de lieu ou le verbe *se comporter* un complément de manière:

- (9)a. Où vas-tu ?
- b. *Vas-tu ?
- c. Comment se comporte-il ?
- d. *Se comporte-il ?

La représentation structurale de (9a) sera la suivante:

$$(10) [{}_{CP} [{}_{AdvP} où_i] [{}_{\bar{C}} [{}_C \text{ vas}] [{}_{TP} [{}_{DP} \text{ tu}] [{}_{\bar{T}} [{}_{AdvP} e_i]]]]]$$

Les éléments-*wh* du type ajout ne sont pas limités aux adverbes. Ils peuvent être de catégorie DP ou PP:

- (11)a. Quel jour viendras-tu à Genève ?
- b. Pour quelles raisons viendras-tu à Genève ?
- c. Dans quelle université travailles-tu ?

Quelle que soit la catégorie de l'élément-*wh*, il occupe la position Spec de CP et lie- \bar{A} une position vide en Compl de V^0 .

6.3 Les conditions de localité sur les chaînes- \bar{A}

Nous ne proposerons pas d'algorithme traitant des chaînes- \bar{A} , car celui que propose Clark (1990) pour un analyseur de l'anglais convient parfaitement, à première vue, à un analyseur pour le français. D'ailleurs, les conditions de localité sur les chaînes sont pratiquement identiques dans les deux langues; le positionnement des "gaps" ("trous") intermédiaires ou terminaux est soumis aux mêmes conditions, à savoir: 1) un trou ne peut apparaître à l'intérieur d'un constituant qui est en position Spec (qui n'est pas soeur d'un X^0) 2) un trou ne peut pas apparaître dans la sous-partie d'un ajout 3) un trou dans une interrogative enchâssée ou dans une proposition relative ne peut pas être liée- \bar{A} de l'extérieur. Les structures ci-dessous représentent chacune des trois situations:

- (12)a. *[De qui]_i la soeur e_i parle sans cesse ? (condition 1)
- b. *[Quelles raisons]_i a-t-il quitté sa femme pour e_i ? (condition 2)
- c. * [A qui]_i crois-tu [le secret]_j que Jean a dévoilé e_j e_i ? (condition 3)
- d. *[Qui]_i regrettes-tu le fait que Jean a invité e_i ? (condition 3)

Pour exclusion de telles structures, on peut garder telles quelles les conditions proposées par Clark (1990:5) dans ses notes techniques intitulées "CHAIN FORMATION I".

Nous reviendrons sur les chaînes- \bar{A} lorsque nous discuterons des propositions relatives. Celle-ci contiennent également un élément-*wh* en Spec de CP liant- \bar{A} une position vide.

Chapter 7

La négation

La négation est constituée en français standard de l'élément négatif à proprement parler, qui est soit un adverbe (1a-b) soit un déterminant (1c), et de la particule *ne* qui fonctionne, semble-t-il, comme un marqueur de portée. Considérons les phrases suivantes:

- (1)a. Jean ne mange pas la pomme.
- b. Jean n'a jamais joué aux échecs.
- c. Jean ne mange aucune pomme.

La particule de négation *ne* qui précède le verbe est un clitique. Nous en avons discuté dans le chapitre consacré aux clitics. En français populaire ou colloquial, la présence de *ne* en (1) n'est pas obligatoire. C'est pourquoi, nous l'avons traité indépendamment des éléments porteurs de la négation tels que *pas* ou *jamais*. Inversément, dans un registre ou un style particulier, on peut rencontrer la particule *ne* isolément, comme le présentent les expressions suivantes:

- (2)a. Je ne voudrai vous déranger si tard.
- b. Je ne saurai vous mentir.
- c. Je ne pourrais le faire.

La tendance semble quand même aller vers l'abandon de la particule négative en français moderne.

Du point de vue structural le clitique s'attache à la gauche de TP. S'il y a une séquence de clitics, la particule en est le premier élément, sans doute pour des raisons de portée sur la projection temporelle. Seule le clitique sujet peut le précéder étant donné qu'il projette un DP qui occupe la position sujet en syntaxe:

- (3) [_{TP} [_{DP} je] [_{CL} ne le lui] [_{T̄} [_{T⁰} donnerai] [_{AdvP} pas]]]

Considérons maintenant les adverbes de négation. Leur position structurale est celle de complément de T⁰. L'attachement à T⁰ est motivé par une exigence sémantique selon laquelle l'adverbe de négation doit se situer en syntaxe à proximité du noeud de temps. D'ailleurs, il sera de préférence dans une position adjacente à T⁰ (le premier complément de T⁰). Les différences de grammaticalité en (4) soutiennent cette analyse:

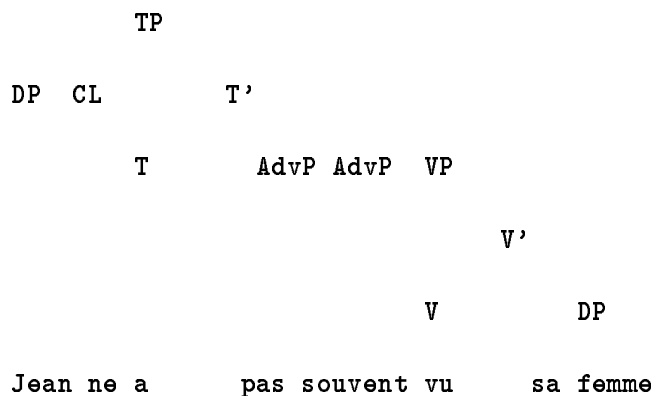
- (4)a. Jean n'a pas souvent vu sa femme.

b. Jean n'a souvent/toujours pas vu sa femme.

c. *Jean ne voit sa femme pas.

La grammaticalité de (4b) montre qu'un adverbe peut tout de même s'intercaler entre la négation et T^0 . Un complément sous-catégorisé par le verbe ne le peut pas (cf. (4c)). D'après nos intuitions concernant l'interprétation de (4b), les adverbes *souvent/toujours* peuvent être analysés soit comme étant indépendants de *pas* soit comme étant un modificateur de celui-ci. Dans le premier cas, les adverbes occuperont une position complément de T^0 , dans le deuxième, la position Spec de AdvP dont *pas* est la tête. En exemple, nous donnons la représentation structurale de la phrase en (4a):

(5)



Il faut mentionner la possibilité de juxtaposer plusieurs éléments de négation. Considérons les exemples en (6):

(6)a. Jean n'a plus jamais vu sa femme

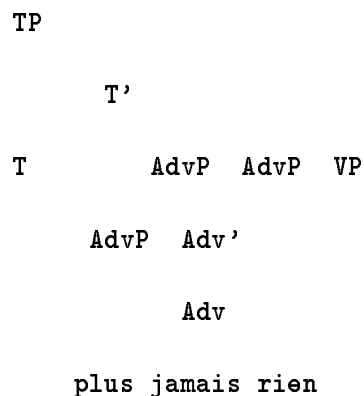
b. Jean n'a jamais plus vu sa femme

c. Jean n'a plus jamais rien fait

Nous analyserons la séquence *jamais plus/plus jamais* de la manière suivante: le premier élément est un modificateur du second de sorte qu'il occupe la position Spec de AdvP. Ceci est représenté en (7):

(7) [\bar{T} [$_{AdvP}$ [$_{AdvP}$ jamais/plus] [$_{Adv^0}$ plus/jamais]]] [$_{VP}$...]]

Pour ce qui est de la séquence en (6c), on ne peut pas dire que *plus jamais* modifie *rien*. Il s'agit en effet de deux projections adverbiales distinctes, toutes deux compléments de T^0 :



Avant de discuter plus longuement de l'élément *rien*, notons que *pas* ne peut être pas modifié, ni ne peut modifier un autre adverbe de négation:

- (9)a. *Jean n'a pas jamais vu sa femme.
 b. *Jean n'a plus pas vu sa femme.

Donc, l'élément *pas* est spécifié comme un marqueur absolu de négation. Notons aussi qu'il n'est pas uniquement un modificateur de verbe, mais également un modificateur adjectival ou adverbial comme en (10):

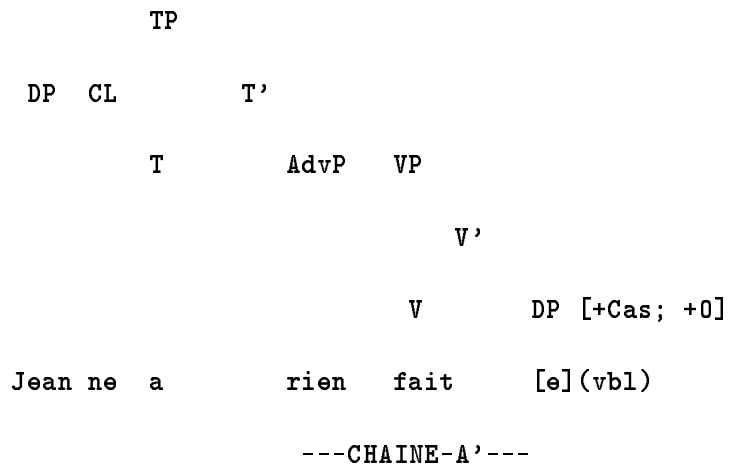
- (10)a. C'est une chose pas difficile à faire.
 b. C'est une femme pas très grande.
 c. Pas seulement les femmes, mais aussi les hommes.

Il suffit de dire ici que *pas* occupe la position Spec de la projection maximale qu'il modifie.

Revenons maintenant au quantifieur négatif *rien*. Celui-ci semble se comporter à la fois comme un adverbe et comme un argument, comme le prouvent les constructions suivantes:

- (11)a. Jean n'a rien fait.
 b. *Jean n'a fait rien.
 c. *Jean n'a rien fait l'exercice.

Etant donné que le verbe *faire* exige un complément direct, il faut concevoir la présence d'une position postverbale. Or, celle-ci ne peut être remplie ni par *rien* (cf. (11b)) ni par un quelconque DP lexicalement réalisé (cf. (11c)). L'analyse que nous proposons est que la position postverbale contient une variable liée- \bar{A} par le quantifieur négatif se trouvant en position adverbiale. Cet élément se comporte donc comme un opérateur liant une variable se trouvant dans une position A. Le Cas et le rôle- θ sont assignés à la variable et transmis à *rien* à travers la chaîne- \bar{A} . Ceci est représenté en (12) pour la phrase donnée en (11a):



Cette analyse qui tient compte du caractère à la fois argumental et adverbial de *rien* permet d'expliquer les faits en (11).

Chapter 8

L'inversion stylistique

Nous avons déjà discuté de l'inversion stylistique dans le cadre des interrogatives directes. Notons qu'elle existe également dans les interrogatives indirectes comme en (1):

- (1)a. Je me demande quand partira Jean.
- b. Je me demande où mangeront toutes ces personnes.

L'inversion stylistique se réalise également dans les contextes non interrogatifs. Quelques exemples sont donnés en (2):

- (2)a. A cette conférence ont parlé plusieurs personnes.
- b. Dans ce restaurant avait mangé le président.

L'analyse que nous proposons repose sur les points suivants: l'élément extraposé occupe la position Spec de CP et l'auxiliaire (ou le verbe tensé) la position C⁰. Quant au sujet postverbal, il remplit la position directe de complément du verbe, à savoir Compl de V⁰. Ceci est confirmé par le fait que, si cette position est occupée par un complément direct sous-catégorisé par le verbe, celle-ci n'est plus disponible à l'inversion du sujet:

- (3) *Dans ce restaurant ont mangé des hamburgers les enfants.

Par contre, si le complément du verbe est indirect, une telle position reste libre pour le sujet inversé:

- (4) A cette assemblée ont parlé plusieurs employés au directeur.

Il reste à définir comment le sujet postverbal reçoit un Cas. Précisons, d'abord, que la position structurale de sujet – Spec de TP – est remplie par un pronom nul, en l'occurrence *pro*, avec lequel le verbe entretient une relation d'accord. Comme ce pronom est lié au sujet postverbal, il partage les mêmes traits grammaticaux. L'assignation du nominatif au sujet inversé reste problématique; d'une part, on ne peut pas concevoir l'assignation du nominatif depuis l'auxiliaire en C⁰, car cela va à l'encontre du paramètre d'assignation du Cas nominatif; la valeur de ce paramètre en français ce Cas spécifie que le nomiatif ne peut pas être assigné sous gouvernement. D'autre part, il serait étrange de concevoir une assignation du Cas accusatif depuis le participe en V⁰. Non seulement un tel Cas n'est pas disponible pour un verbe intransitif ou transitif indirect, mais en plus la cliticisation du sujet postverbal par un pronom accusatif n'est pas possible, comme le démontre la structure en (5):

(5) Dans ce restaurant (*pro*) les_i ont mangé [e_i].

Cela nous ramène à l'hypothèse concernant l'assignation du nominatif. S'il est vrai que cette assignation ne peut pas s'effectuer depuis C⁰ occupé l'auxiliaire, imaginons alors que ce Cas est assigné par le T⁰ vide, lui-même lié par l'auxiliaire. Comme C⁰ n'a pas la capacité d'assigner le Cas, c'est la tête T⁰ qui s'en charge. Le problème reste que cette assignation se produit également sous gouvernement. Il suffirait peut-être de restreindre l'application du paramètre de l'assignation du nominatif aux têtes remplies par une forme verbale tensée (ici l'auxiliaire).

Une autre hypothèse peut être envisagée: le pronom nul - *pro* - s'incorpore à la forme verbale en C⁰ et par là même satisfait les exigences de Cas, comme les pronoms clitiques le font d'ailleurs. Ce Cas sera transmis par le liage (sous forme de coindexation) entre le pronom nul et le sujet postverbal. En d'autres termes, ces deux éléments forment une chaîne nominale, donc partagent le même trait de Cas et sont associées à un seul rôle- θ (agent ou sujet sogique), à moins de concevoir le sujet structural *pro* comme non argumental, dans quel cas le rôle- θ est assigné au sujet postverbal.

Il faut signaler que l'inversion complexe dans les contextes non interrogatifs est soumise à des contraintes plus strictes que dans les contextes interrogatif/relatif: l'élément antéposé ne peut pas être un argument du verbe, d'où le contraste entre (6a-b) et (7a-b):

(6)a. *La soupe ont mangé les enfants.¹

b. *A Marie ont parlé les enfants.

(7)a. C'est la soupe qu'ont mangé les enfants.

b. A qui ont parlé les enfants ?

Comme on l'a observé, si l'élément antéposé est du type ajout, l'inversion complexe s'applique librement dans tous les contextes (*cf.* (2)). La contrainte relative aux structures en (6) doit être rendue explicite. A première vue, il semble que ce soit la trace laissée par l'objet déplacé qui bloque l'occurrence du sujet dans une position postverbale, sans doute pour des raisons d'assignation de Cas:

(8) *La soupe_i ont [mangé [_{DP} e_i]]

Or, il s'avère qu'une telle contrainte devrait exclure des constructions comme (7). Prenons une construction similaire: *Qu'est-ce qu'a aimé Marie ?*. Une position vide – trace du pronom-*wh* – apparaît entre le verbe et le sujet postverbal:

(9) Qu_i'est-ce qu'a [aimé [_{DP} e_i] Marie] ?

Nous n'avons pour l'instant aucune explication pour rendre compte de la possibilité de l'inversion complexe en (9) et de son impossibilité en (8).

Pour conclure, nous donnons en (10) à titre d'exemple la représentation structurale de la construction à inversion complexe en (2a):

(10) [_{CP} [_{PP} A cette conférence] [_C [C⁰ ont] [_{TP} [_{DP} *pro*_i [+agr, +Nom?, + θ]] [_T [_{VP} [_V [_V⁰ parlé] [_{DP} plusieurs personnes_i [+Nom?, + θ]]]]]]]]

¹De telles structures sont tout à fait grammaticales en italien, une langue à inversion libre du sujet: *la mela hanno mangato i bambini*.

Chapter 9

Une typologie des verbes

Dans ce chapitre, nous discuterons des différents types de verbe que l'on rencontre en français. Les auxiliaires *être* et *avoir* ne seront pas abordés ici. Les verbes intransitifs, transitifs (directs ou indirects), bitransitifs n'ont besoin que d'être mentionnés. Ils sont exemplifiés en (1a-f):

- (1)a. Jean dort.
- b. Jean frappe Paul.
- c. Jean parle à Marie.
- d. Jean donne une pomme à Marie.
- e. Jean parle à Marie de son problème.
- f. Jean informe Marie de son problème.

Chacun de ces verbes possède une structure d'informations lexicales différente, notamment vis-à-vis des traits de sous-catégorisation, de la grille thématique et éventuellement des spécifications de Cas. Ces verbes peuvent être traités d'une manière satisfaisante par notre analyseur pour autant que les informations lexicales associées à ces verbes soient correctement spécifiées. D'ailleurs, le processus de la cliticisation repose en grande partie sur ces informations. Pour les phrases en (1b-f), une cliticisation des compléments postverbaux donne les structures suivantes :

- (2)a. Jean le frappe.
- b. Jean lui parle.
- c. Jean la lui donne.
- d. Jean lui en parle.
- e. Jean l'en informe.

Pour plus de détails, nous référons le lecteur aux analyses présentées dans le premier chapitre de nos notes.

Certaines classes de verbes présentent un comportement syntaxique particulièrement plus complexe. On peut reconnaître notamment les verbes à montée (*sembler, paraître*), les verbes impersonnels (*pleuvoir*), les verbes ergatifs ou inaccusatifs (*arriver, tomber*), les verbes de perception (*entendre*), les verbes psychologiques (*ennuyer*) on encore les verbes à contrôle (*permettre*). En premier lieu, nous débattons des verbes du français de la classe des "modaux".

Les modaux français présentent des propriétés qui diffèrent de celles des modaux anglais. D'abord, ils peuvent être fléchis contrairement aux modaux anglais :

(3)a. You can/he can(*s).

b. Tu peux/il peut.

Deuxièmement, ils peuvent être employés à la forme infinitive :

(4)a. *Happy to can do it.

b. Content de pouvoir le faire.

Ils peuvent également prendre la forme du participe passé :

(5)a. *You have canned do it.

b. Tu as pu le faire.

Ces différences nous incitent à penser que les modaux du français sont beaucoup plus proches des verbes pleins que les modaux de l'anglais le sont. C'est pourquoi, nous les considérerons en tant que tels du point de vue structural; ce sont des verbes qui sélectionnent une complétive infinitive:

(6)a. Je peux faire cela.

b. Je dois faire cela.

Quant au verbe *vouloir*, son comportement syntaxique ne distingue pas de celui d'un verbe plein; il peut prendre comme complément soit un DP soit une proposition subordonnée tensée ou non tensée :

(7)a. Je veux un cadeau.

b. Je veux venir.

c. Je veux que tu viennes.

Nous reviendrons sur les verbes modaux dans le chapitre consacré aux complétives à la forme infinitive.

Les verbes ergatifs ou inaccusatifs sont ces verbes qui ne peuvent pas assigner un Cas accusatif à leur droite (*c.-à.d* à leur complément), car ils n'assignent pas de rôle thématique à leur gauche (*c.-à.d* au sujet), inversément. On fait référence ici à la Généralisation de Burzio. Prenons les verbes tels que *arriver* ou *tomber*. S'ils ont un complément lexicalement réalisé, le sujet ne peut être argumental:

(8)a. *L'arbre tombe des pommes.

b. *Le train arrive des voyageurs.

Ces verbes sous-catégorisent pour un objet direct. Ce dernier doit se déplacer en position de sujet pour recevoir un Cas (non disponible dans la position objet):

(9)a. Les pommes tombent.

b. Les voyageurs arrivent.

Toutefois, de tels verbes gardent la possibilité d'assigner un Cas partitif à leur objet; le sujet est alors réalisé comme un explétif, comme le montrent les phrases en (10):

- (10)a. Il tombe des pommes.
- b. Il arrive des voyageurs.
- c. *il tombe les pommes.

L'agrammaticalité de (10c) montre que le complément nominal doit être indéfini. Jusqu'ici, on peut établir les spécificités lexicales suivantes pour les verbes ergatifs : 1) ils sous-catégorisent pour une position DP 2) ils n'assignent pas de rôle- θ externe (uniquement un rôle interne) 3) ils ne peuvent assigner qu'un Cas partitif. Pour le verbe *tomber*, son entrée lexicale serait de la sorte :

- (11) *tomber*, V , [– [D, [+Partitif], [+ θ]]]

La raison pour laquelle les verbes ergatifs (en grande majorité) sélectionnent l'auxiliaire *être* s'ils sont à la forme composée n'est pas très claire. Des linguistes tels que Burzio (1985) suggèrent de mettre cette sélection en relation avec la théorie du Liage. Il observe que lorsqu'une position sujet et une position objet sont liées–A, comme dans le passif, l'auxiliaire *être* est exigé, peut-être précisément pour permettre la formation de cette chaîne–A. D'autres linguistes lient la sélection de l'auxiliaire *être* à la théorie thématique (coindexation entre deux arguments dans la structure thématique, cf. Di Sciullo & Williams 1987) ou à la théorie du Cas (Kayne ?). Toutefois, cette généralisation est sujette à quelques idiosyncrasies. Prenons le verbe *passer*, qui est un ergatif et qui pourtant sélectionne librement l'auxiliaire *être* ou *avoir*, comme illustré ci-dessous:

- (12)a. Il passe un train/*le train.
- b. Un train/le train passe.
- c. Un train est passé.
- d. Un train a passé.
- e. Il est passé un train.
- f. Il a passé un train.

Il faut savoir que ce type de sélection libre d'auxiliaire reste très marginale.

Passons maintenant aux verbes à montée ("raising verbs") tels que *sembler*, *paraître*, *se révéler*, *se trouver*, *s'avérer*. Quelques exemples de phrases sont donnés en (13):

- (13)a. Jean semble intelligent.
- b. Jean paraît être intelligent.
- c. Jean semble aimer sa femme.

Il existe également une forme impersonnelle de ces verbes prenant comme complément une phrase tensée. Les structures correspondant à (13) sont:

- (14)a. Il semble que Jean est/soit intelligent.
- b. Il paraît que Jean est intelligent.

c. Il semble que Jean aime sa femme.

En Grammaire Générative Transformationnelle, il est généralement admis que les constructions parallèles exprimées en (13) et (14) sont dérivées d'une structure sous-jacente identique. On peut l'exprimer ainsi comme telle :

(15) [[_{TP} DP [-θ] *sembler*] [_{CP} [_{TP} DP...]]]

Le verbe *sembler* sous-catégorise pour un CP, qui peut être soit tensé soit non tensé. De plus, il n'exige pas d'argument externe (ou indirect). Autrement dit, la position de sujet est non thématique. Si la complétive contient un verbe à l'infinitif, le sujet enchâssé ne doit pas être lexicalement réalisé, car il ne peut pas recevoir de Cas (un I⁰ [-tensé] n'assigne pas de Cas nominatif), comme le démontre l'agrammaticalité de (16):

(16) *Il semble Jean aimer sa femme.

Ce défaut d'assignation de Cas entraîne le (dé)placement de *Jean* vers la position non thématique de sujet où il recevra un Cas. Ceci engendre la structure en (17):

(17) Jean_i semble [_{CP} e_i aimer sa femme].

L'alternative est d'employer une complétive tensée avec un sujet lexicalement réalisé (I⁰ [+tensé] lui assigne le Cas nominatif) ainsi qu'un pronom explétif (*c.-à-d.* non argumental) comme sujet de *semble*. On obtient la structure suivante:

(18) [_{CP} il semble [_{CP} que [_{TP} Jean aime sa femme]]].

L'avantage d'un tel traitement des verbes à montée est de faire appel à une seule entrée lexicale pour chacun de ces verbes. Les différentes dérivations de (15) exprimées en (17) et en (18) résultent de l'implication de modules de la syntaxe tels que la théorie-θ et la théorie du Cas. La différence majeure est que la structure en (17) met en jeu une chaîne dont la tête est le sujet structural du verbe à montée. Il s'agit ici d'une chaîne-A, puisque le site d'arrivée du déplacement est une position A (même type de mouvement que dans le passif) : le pied de la chaîne est une position thématique (une position A) et la tête une position non thématique. Celle-ci est pourtant une position d'argument (une position A) à laquelle est assigné un Cas.

La classe des verbes impersonnels regroupe deux types de verbe: les verbes qui prennent un quasi-argument comme sujet, comme les verbes atmosphériques (*cf.* (19)), et les verbes qui ont pour sujet un pronom explétif, comme le verbe *falloir* (*cf.* (20)):

(19)a. Il pleut.

b. Il fait beau.

(20)a. Il faut faire cela.

b. Il faut que tu viennes.

Le verbe *falloir* est spécifié dans son entrée lexicale comme impersonnel; il sous-catégorise pour un certain type de complément (CP ou DP [+indéfini] tel que dans *il faut du courage*). Comme pour le verbe *sembler* en (16), la présence de l'explétif dans la position de sujet est requise par le Principe de Projection Étendu (Chomsky 1980). Quant aux verbes atmosphériques, ils ne prennent pas de complément (bien que l'on ait des expressions comme *il pleut des cordes* qui ont un statut idiomatique). Contrairement aux verbes strictement impersonnels, leur sujet n'est pas réellement un explétif; il s'agit d'un quasi-argument, car il entretient un certain rapport argumental avec le verbe. La caractérisation thématique de cet élément reste à définir.

Il nous reste à rendre compte des verbes à contrôle (à contrôle sujet comme *promettre* ou à contrôle objet comme *persuader*) ainsi que des verbes de perception (*voir, entendre*). Il en sera discuté dans le chapitre traitant des complétives infinitives.

Chapter 10

Les propositions relatives

10.1 Les relatives restrictives

Les propositions relatives restrictives sont employées dans le but de spécifier la référence du syntagme nominal (*c.-à-d.* du DP) sur lequel elles portent. En voici quelques illustrations:

- (1)a. L'homme [qui *e* vient] est le professeur.
- b. L'homme [que tu vois *e*] est le professeur.
- c. L'homme [à qui tu as donné une gifle *e*] n'est pas le professeur.
- d. L'homme [dont je te parle *e*] est le professeur.
- e. Le lieu [où l'accident est arrivé *e*] est la rue du Mont-Blanc.
- f. L'heure [à laquelle tu me téléphones *e*] est très tardive.
- g. La raison [pourquoi je fais cela *e*] m'est inconnue.
- h. La façon [dont tu parles *e*] est horrible.

La proposition relative dans chacun de ces exemples contribue à déterminer l'interprétation du DP. Elle est analysée comme contenant un opérateur relatif liant une catégorie vide. Elle implique donc une chaîne- \bar{A} de même nature que celle en jeu dans les interrogatives-*wh*. Il suffit à l'analyseur de reconnaître la présence d'une proposition relative pour ensuite établir la chaîne en question.

Au sein de la structure d'une construction relative, l'opérateur relatif tel que *qui*, *à qui*, *dont*, *où*, *pourquoi*, *à laquelle*, *etc.*, comme tout élément-*wh*, se trouve dans la position Spec de CP. Il lie une variable qui peut être soit de type argumental (dans une position sous-catégorisée ou de sujet) comme en (1a-d) soit de type ajout comme en (1e-h). Nous donnons ci-dessous une représentation plus détaillée de la structure (1e):

(2) [DP [\bar{D} [D le] [NP lieu] [CP où_i [\bar{C} [TP [DP l'accident] [\bar{T} [T est] [VP arrivée *e*]]]]]]]]

En ce qui concerne l'élément *que* en (1b), il est traditionnellement considéré comme le pronom relatif accusatif. De ce fait, il occupe la position Spec de CP. Or, plusieurs linguistes dont Rizzi (1990) proposent que cet élément soit un complémenteur de catégorie C^0 . L'opérateur relatif se trouvant en Spec de CP est un élément nul qui lie une variable en position postverbale d'objet direct. Nous obtenons d'après cette analyse la structure suivante :

(3) [DP [D̄ [D° le] [NP homme] [CP OP_i [C̄ [C° que] [TP [DP tu] [T̄ [T° vois] [DP e_i]]]]]]]

Rizzi (*ibid.*) propose également que l'élément *qui* en (1a) soit analysé sur la même base que l'élément *que*. Il fait appel à une règle d'accord qui transforme *que* en *qui*. Les motivations théoriques de cette analyse ne seront pas discutées ici. Très sommairement, *qui* constitue la forme **accordée** de *que*, phénomène qui se retrouve dans d'autres langues, en hollandais par exemple (la tête C⁰ contient dans ces langues un trait d'accord). Dans le cadre de la présente analyse, nous maintiendrons que *qui* est un pronom relatif qui fonctionne comme opérateur en occupant la position Spec de CP et en liant une variable en position sujet.

Les opérateurs relatifs n'ont pas besoin à priori d'être distingués des opérateurs-*wh* en français: ni les uns ni les autres n'ont de réalisation nulle, (cf. (4c-d)). En anglais, par contre, seul l'opérateur relatif peut être nul (cf. (4a)):

- (4)a. the man [CP OP [TP you saw e]]...
- b. *l'homme [CP OP [TP tu as vu e]]...
- c. *[CP OP [did you hit e]]
- d. *[CP OP [as tu frappé e]]
- e. [CP who [did you hit e]]
- f. [CP qui [as tu frappé e]]

On rappelle que la proposition relative est un contexte légitimant une inversion stylistique:

- (5)a. L'homme [qu'aime Marie e] est le professeur.
- b. L'homme [à qui/dont parle Marie e] est le professeur.
- c. Le lieu [où est arrivé l'accident e] est la rue du Mont-Blanc.

Il faut savoir que l'inversion stylistique est également possible dans les relatives appositives. Ces dernières diffèrent des relatives restrictives en ce qu'elles ne font qu'ajouter de l'information nouvelle sans modifier les spécificités référentiels du syntagme nominal. Autrement dit, l'interprétation du DP est présupposée en l'absence de la relative, ce qui explique la possibilité d'avoir un nom propre suivie d'une relative appositive. Comparons (6) et (7):

- (6)a. Cet homme, qui n'est (d'ailleurs) pas le professeur, est stupide.
- b. Cet homme, à qui le professeur a parlé, est stupide.
- c. Jean, qui se prend pour le Pape, nous donna la bénédiction.
- d. Cet homme/Jean, à qui (d'ailleurs) parle le professeur, est stupide.
- e. Cette femme, que détestent (d'ailleurs) tous les hommes, est stupide.

- (7)a. L'homme qui n'est pas le professeur est stupide.
 b. L'homme à qui parle le professeur est stupide.
 c. *Jean qui se prend pour le Pape
 d. L'homme à qui parle le professeur est stupide.
 e. Cette femme que détestent tous les hommes m'enchanté.

En comparant les phrases (6d-e) et (7d-e), on remarque effectivement que l'inversion stylistique peut s'appliquer dans les deux types de relative. Une analyse de l'inversion stylistique est développée dans le chapitre 8. Le verbe occupe la position C^0 et le sujet la position postverbale. On a démontré qu'il s'agit de la position de complément direct étant donné l'impossibilité de **Je me demande à qui donne Marie une giffle* qui se retrouve dans les relatives: **L'étudiant à qui donne le professeur une mauvaise note*.

Il semble que la phrase en (7e) va à l'encontre de notre analyse de l'inversion stylistique; l'opérateur relatif *que* lie une variable se trouvant précisément dans la position directe postverbale. Pourtant, le sujet *tous les hommes* est également dans une position postverbale. Pour résoudre ce problème, il faut admettre ceci: le sujet occupe une position de complément de V^0 (soeur de V^0) et la variable, qui se trouve également dans une position Compl de V^0 est transparente à l'assignation du Cas nominatif depuis la tête vide T^0 . C'est ce qui se passe dans la structure correspondant à (7e). Il en va de même pour la structure en (8):

- (8) [Qu'est ce qu'aime [e] Marie].

L'élément-*wh* en Spec de CP lie- \bar{A} une variable dans la position "accusative" postverbale; le syntagme *Marie* également en position de complément de V^0 reçoit le Cas nominatif depuis le T^0 vide. Rappelons qu'un pronom nul se trouve dans la position Spec de TP et qu'il est lié au sujet postverbal, d'où l'accord du verbe avec ce dernier.

A propos de la structure syntagmatique associée aux deux types de proposition relative, restrictive et appositive, nous suivons l'analyse suggérée par Clark (technical notes 1990) selon laquelle les propriétés d'attachement de la proposition relative diffèrent selon son type, à savoir :

- (9)a. [_{DP} D^0 [_{NP} [_{NP} ...]Relative Restrictive]]
 b. [_{DP} [_{DP} D^0 [_{NP} ...]Relative Appositive]]

Ce qui suggère cette différence structurale concerne le domaine de c-commande de D^0 vis-à-vis de la relative. Les déterminants *le/la/les* ne définissent pas un domaine opaque au liage s'il sont suivis d'une relative restrictive. Ce n'est pas le cas avec une relative appositive, comme le démontre le contraste suivant :

- (10)a. ??Jean_i voit la photo de lui-même_i.
 b. Jean_i voit la photo de lui-même_i qui est parue dans la Tribune.
 c. ??Jean_i voit la photo de lui-même_i, qui d'ailleurs est parue dans la Tribune.

Ainsi, la relative appositive s'adjoint au DP, tandis que la relative restrictive s'adjoint au NP, apparaissant de cette manière dans le domaine de c-commande du déterminant (*cf.* Robin (1990:2)).

10.2 Les relatives infinitives

Dans ce type de propositions relatives modificateurs de DP, le verbe est à l'infinitif. Elles sont moins courantes, semble-t-il, en français qu'en anglais. Voyons quelques exemples :

- (11)a. Une personne à qui parler.
b. Une voiture à vendre.
c. L'endroit où aller.
d. Un homme pour réparer la voiture.
e. Un homme à tout faire.

Les relatives infinitives sont structurellement identiques aux relatives tensées :

- (12) [_{DP} une [_{NP} [_{NP} personne] [_{CP} [_{PP} à qui] [_{C̄} [_{TP} parler e]]]]]

Pour les phrases en (11b) et (11d-f), il faut envisager la présence d'un opérateur nul en Spec de CP liant une variable. La structure pour (11b) est présentée en (13) :

- (13) [_{DP} une [_{NP} [_{NP} voiture] [_{CP} OP_i à [_{TP} PRO_{arb} [_{T̄} vendre e_i]]]]]

La construction infinitive de la forme [*pour* V_{inf}] conduit facilement à une ambiguïté d'interprétation de la phrase, soit comme une proposition finale soit comme une proposition relative. Par exemple :

- (14) Jean a inventé une machine pour fabriquer de l'or.

L'interprétation de (14) est effectivement ambiguë : soit c'est *Jean* qui a inventé cette machine dans l'intention de fabriquer de l'or soit c'est la machine qui est conçue dans ce but. Cette dernière interprétation relève de la construction relative dans laquelle le CP est adjoint au NP, alors que dans la lecture finale la proposition infinitive est adjointe au VP.

Notons que, si on utilise la préposition *à* à la place de *pour* en (14), l'ambiguïté disparaît forçant la lecture relative: *Jean a inventé une machine à fabriquer de l'or*.

Dans la phrase en (11d) l'emploi de la proposition *pour* est obligatoire: **l'homme réparer la voiture* ou **l'homme à réparer la voiture*. L'emploi de la préposition *à* est restreint aux constructions du type (11e): c'est un cas où la variable liée par l'opérateur nul occupe la position de sujet de l'infinitive et où le nom modifié est [+animé]. On utilise de préférence la préposition *pour* dans un tel contexte. Par contre, si l'opérateur lie une variable dans la position objet, la préposition *à* est rendue obligatoire :

- (15)a. L'homme [OP PRO_{arb} à connaître e].
b. Tous les problèmes [OP PRO_{arb} à résoudre e].

Le problème qui apparaît dans la structure *un homme* [OP_i [t_i *pour réparer la voiture*]] concerne la variable qui n'est pas associée à un Cas. Une structure alternative à contrôle impliquant un PRO en position sujet serait ici indésirable. Pour Clark (1990:9), la variable est tout de même identifiée,

car la tête de la chaîne \bar{A} – l’opérateur nul – est elle-même identifiée sous prédication. La chaîne est donc bien formée.

Un dernier point obscur concerne le contraste entre (16a) et (16b) de même que entre (16c) et (16d) :

- (16)a. L’homme à connaître.
- b. *L’homme qui à connaître.
- c. L’homme à qui parler.
- d. *L’homme (à) parler.

Observons que, si l’opérateur lie une variable dans une position d’objet direct (ou de sujet), il doit être nul. Par contre, s’il lie une variable dans une position d’objet indirect (ou ajout), il doit être réalisé. En outre, la proposition infinitive doit être introduite par une préposition si l’opérateur est nul. Nous n’avons aucune explication à fournir sur ces faits, si ce n’est qu’une question d’interprétation de l’opérateur relatif semble ici pertinente. Il doit être lexicalement réalisé uniquement s’il lie une variable associée à un Cas oblique/indirect (datif) ou inhérent (*l’endroit où aller*), bien que cela ne rende pas compte de la possibilité de (17a) par opposition à l’impossibilité de (17b) :

- (17)a. La façon de faire cela.
- b. *La façon dont faire cela.

Il s’agit là peut-être d’un autre type de construction infinitive (complément de N^0 et non adjonction à NP).

10.3 Les relatives réduites

Les structures relatives réduites peuvent avoir deux formes: participiale et gérondive. Les constructions nominales en (18) forment une relative réduite :

- (18)a. Voici un soldat tué sur le champs de bataille.
- b. Voici un homme marchant sur la lune.
- c. Voici l’animal capturé dans la forêt cette nuit.

Il ne faut pas confondre (18) avec les formes participiales et gérondives fonctionnant comme modificateur phrasal:

- (19)a. John Kennedy, assassiné en 1963 à Dallas, était un bon président.
- b. Cet homme, marchant pour la première fois sur la lune, pleura.

Il est à noter qu’une tête nominale est nécessairement liée à la position sujet de la relative réduite, comme le démontre le contraste en (20):

- (20)a. L’homme_i [e_i regardant au loin dans le parc].

b. *L'homme_i [PRO_{arb} regardant e_i dans le parc].

L'agrammaticalité de (20b) n'a pas encore trouvé d'explication dans la théorie syntaxique actuelle.

Il nous paraît raisonnable de concevoir que les relatives réduites mettent en jeu un opérateur relatif par analogie avec les relatives tensées. Comparons sur ce point (18) et (21) :

(21)a. Voici un soldat [qui_i [e_i a été tué sur le champs de bataille]]

b. Voici un homme [qui_i [e_i marche sur la lune]]

c. Voici l'animal [qui_i [e_i a été capturé dans la forêt]]

Les relatives réduites devraient être traitées de façon analogue, impliquant de ce fait un opérateur nul liant une variable. Le problème majeur concerne la nature catégorielle de la relative réduite. Elle n'est ni réellement adjectivale ni réellement temporelle. Clark (1990:11) propose que ces structures, de même que les "small clauses" (propositions réduites du type *Jean croit* [*Marie malade*]), soient la projection d'une **catégorie fonctionnelle**. Dans son analyse, Clark tient aussi compte de l'hypothèse du sujet basique interne au VP. Il en résulte une représentation structurale de la relative réduite comme en (22) :

(22) [_{DP} [_{NP} [_{NP} homme [_{FP} OP_i [_F, F [_{VP} e_i] [_{V̄} marchant sur la lune]]]]]]]

L'opérateur nul se trouve dans la position (\bar{A}) Spec de FP et lie sous gouvernement (chaîne- \bar{A}) la position vide (de sujet) du VP. L'opérateur est identifié sous prédication comme pour (11d-e). Selon Clark, son analyse permet de rendre compte de l'exclusion de (20b) (pour plus détails cf. Clark (1990:12)).

Ainsi, l'existence d'une catégorie fonctionnelle unique, à savoir F⁰, permet de traiter de façon analogue les relatives réduites, les propositions réduites et les structures prédicatives adjectivales ou prépositionnelles: *Une voiture pourrie avec le temps explosa* ou *Une lettre du/de la part du président arriva le lendemain*. Cette catégorie fonctionnelle est supposée être la variante phonologiquement nulle de l'auxiliaire *être*. Nous y reviendrons dans les chapitres consacrés aux propositions réduites et aux structures adjectivales.

Chapter 11

Les structures complétives infinitives

Nous commencerons par les compléments de verbes modaux illustrés en (1):

- (1)a. Jean doit faire son travail.
- b. Jean peut chanter la Marseillaise.

Contrairement aux modaux de l'anglais qui sélectionnent un VP comme complément, les verbes pseudo-modaux en (1) prennent un CP non tensé comme complément. Il est nécessaire de dire que le complément est un CP et non un TP, car il faut concevoir une position Spec de CP intermédiaire pour les chaîne- \bar{A} du type :

- (2)a. Comment dois-je [_{CP} e [_{TP} PRO faire cela] e]
- b. Quel homme dois-tu [_{CP} e [_{TP} PRO rencontrer e]]

Le verbe *savoir* a visiblement la propriété de sous-catégoriser pour un CP, étant donné la présence d'un élément-*wh* dans le Spec du CP enchâssé:

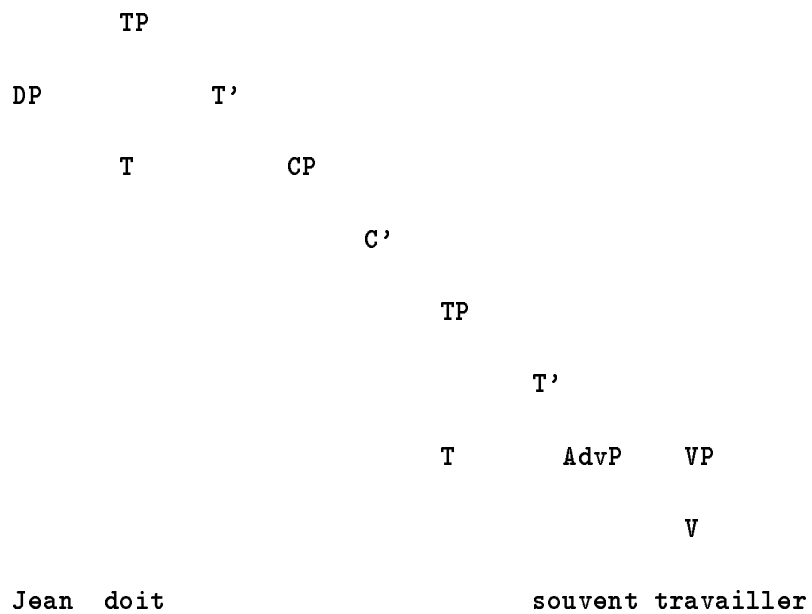
- (3)a. Je sais comment faire cela.
- b. Jean sait où Marie va.

En ce qui concerne les structures en (1), nous obtenons la représentation en (4) avec dans la position Spec du TP enchassé un sujet implicite, en l'occurrence l'élément *PRO*; celui-ci est contrôlé (identifié) sous c-commande par le sujet du TP principal. A ce propos, le noeud TP (non L-marqué) est une barrière au gouvernement. *PRO* n'est donc pas gouverné par le modal (le théorème *PRO*).

- (4) [_{TP} [_{DP} Jean] [_T [_T doit] [_{CP} [_C [_{TP} PRO [_T [_T \emptyset] [_{VP} partir]]]]]]]]]]

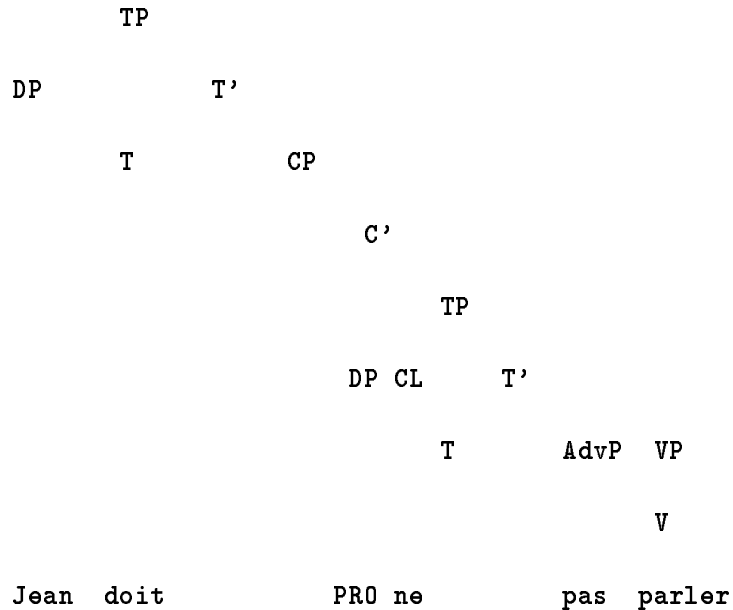
Le verbe infinitif est placé sous V^0 en (4). Pourquoi sous V^0 et non sous T^0 ? Si l'on tient compte de l'ordre des mots, on observe que l'adverbe – complément de T^0 – précède le verbe infinitif. Pour la phrase *Jean doit souvent travailler*, la structure ne peut être que celle avec le verbe infinitif sous V^0 :

(5)



Il en va de même pour la négation portant sur le verbe infinitif. Elle le précède:

(6)



Lorsque l'objet du verbe enchâssé est cliticisé, la cliticisation est limitée au domaine de la proposition ("clause-bound"):

(7)a. Jean peut le faire.

La contrainte de localité sur la cliticisation est liée dans la Théorie Standard à la Condition du Sujet Spécifié, et plus récemment dans le cadre GB au Principe de la Catégorie Vide (la trace du clitique doit être proprement gouvernée cf. Chomsky 1981, Rizzi 1990). Pour notre analyse, nous n'avons qu'à stipuler que le site d'arrivée de la cliticisation est le Spec de TP le plus proche (chaîne minimale [Spec/TP, e]).

La négation pose un problème vis-à-vis de la cliticisation, car l'adverbe de négation coupe la séquence de clitiques [*ne le*], comme le montrent les phrases en (8):

(8)a. Jean peut ne pas le faire.

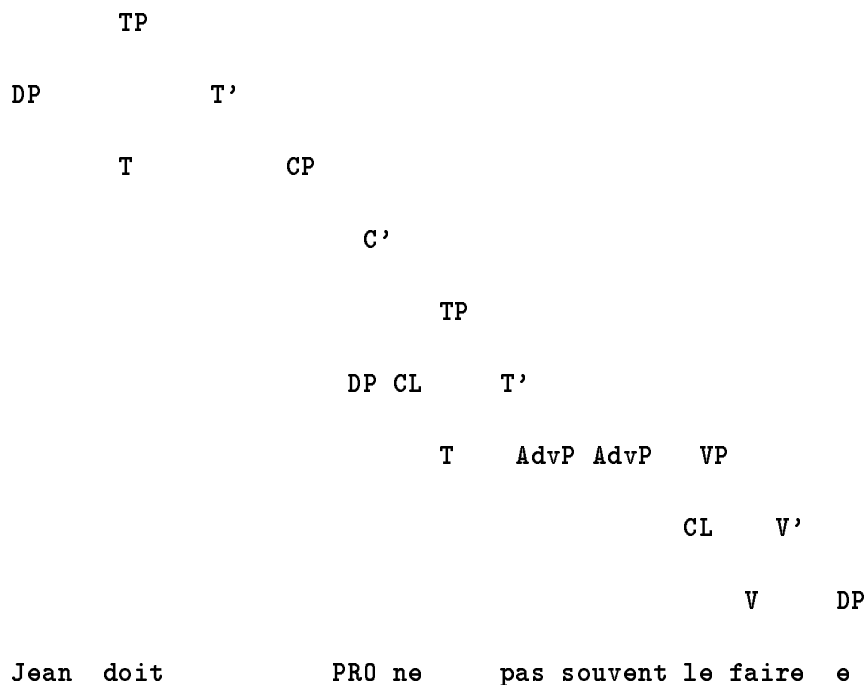
b. Jean doit ne pas lui parler.

Si les clitiques sont attachés en Spec de TP et l'adverbe de négation en Compl de T⁰, l'ordre [*ne pas Cl*] ne peut être dérivé; on s'attendrait à avoir la séquence [*ne Cl pas*]. Cela pose un problème sérieux pour notre analyse. De plus, au cas où un adverbe tel que *souvent* est présent (en Compl de T⁰), le clitique objet reste sur le verbe (*Jean doit souvent le faire*). Il faut admettre que seule la particule *ne* s'attache à la gauche de TP et que le clitique objet se place en Spec de VP si le verbe se trouve en V⁰. On peut formuler la généralisation suivante concernant le site de placement des pronoms clitiques:

(9) "Les clitiques verbaux à l'exception de *ne* remplissent toujours la position Spec du XP dont la tête est occupée par le verbe, sauf le participe passé, c.-à-d par l'élément verbal portant le temps (à savoir Spec de CP, Spec de TP ou Spec de VP)."

Il s'agit de Spec de CP quand le verbe est en C⁰, comme dans les interrogatives (*Comment le sais-tu?*), de Spec de TP quand le verbe est en T⁰ (*Jean le sait*) et Spec/VP lorsque le verbe (autre que le participe passé) est en V⁰ (*Jean doit ne pas le faire*). La règle en (10) est conditionnée par des critères morpho-phonologiques: le clitique doit se cliticiser sur une forme verbale. L'exception de *ne* dans *Jean doit ne pas souvent le faire* est due à des exigences de portée de la négation sur la projection temporelle: *ne* ne peut pas s'attacher plus bas que TP. Ainsi, la structure pour la phrase donnée en exemple est :

¹Ces constructions sont possibles en italien et en espagnol. C'est le phénomène de la montée longue des clitiques ("clitic climbing") rendu possible par un processus de restructuration entre le modal et le verbe infinitif (cf. Rizzi 1982).



Lorsque le verbe enchâssé est à la forme composée, l'auxiliaire infinitif *être* ou *avoir* se trouve sous le noeud T⁰ et le participe verbal sous V⁰. Ceci concorde avec le placement des adverbes :

(11)a. Jean doit avoir souvent fait cela.

b. Jean peut n'avoir pas fait cela.

Il existe toutefois la possibilité que l'adverbe ou/et la négation se placent avant l'auxiliaire :

(12)a. Jean doit souvent avoir fait cela.

b. Jean peut ne pas avoir fait cela.

Pour les structures en (12), nous admettons que l'auxiliaire se trouve sous V⁰ et qu'il sélectionne un VP dont la tête est le participe verbal. Pollock (1989) a souligné cette alternative dans le placement de l'auxiliaire infinitif (ici T⁰ ou V⁰) par rapport aux verbes pleins (ici V⁰).

Outre les modaux, bien d'autres verbes prennent un CP non tensé comme complément. Citons quelques exemples :

(13)a. Je souhaite ne pas faire cela.

b. *Je souhaite ne faire pas cela.

c. je désire te parler.

d. Jean aime travailler sur la cliticisation.

La complétive est [+wh] avec des verbes comme *se demander* :

(14)a. Je me demande comment faire cela.

b. Je me demande qui inviter.

c. *Je me demande faire cela.

Etant [+wh] ce verbe exige que la position Spec de CP soit remplie par un élément-*wh* (effet du Critère-*wh* de Rizzi (1991)).

Certains verbes sous-catégorisent pour un complément phrasal infinitif introduit par une préposition, généralement *à* ou *de*. Les constructions en (15) en donnent l'illustration :

(15)a. Jean essaie de faire cela.

b. Jean parviendra à trouver une solution.

Les verbes tels que *s'efforcer*, *s'habituer* et bien d'autres se comportent ainsi. Dans notre analyse, la préposition occupe la position C⁰ de la complétive. Ceci est la conséquence du lot d'informations contenues dans l'entrée lexicale de tels verbes. Prenons celle du verbe *essayer*:

(16) *essayer*, V, [- [*de*, +C [+Inf]]^{max}]

Compte tenu de ces informations, le verbe *essayer* sous-catégorise pour un CP dont la tête est occupée par *de* et dans lequel le verbe est à l'infinitif.

Considérons maintenant les verbes à contrôle obligatoire orienté vers le sujet ou l'objet. La différence de contrôle entre les verbes *promettre* et *ordonner* est exprimée en (17) :

(17)a. Jean_i promet à Marie [_{CP} de [_{TP} PRO_i partir]]

b. Jean ordonne à Marie_i [_{CP} de [_{TP} PRO_i partir]]

En (17a), le pronom nul est contrôlé par le sujet du verbe principal, tandis qu'en (17b) il est contrôlé par l'objet (indirect). Il est difficile de rendre compte de cette différence au niveau de la théorie du Contrôle, bien que cela soit souhaitable. Il suffit pour notre analyse de spécifier un trait de contrôle dans l'entrée lexicale de chacun de ces verbes.

Si un verbe n'a aucun trait de contrôle spécifié et s'il sélectionne un CP non tensé, l'élément *PRO* occupant la position de sujet enchâssé recevra une interprétation arbitraire:

(18) il faut [C⁰ [PRO_{arb} essayer]]

Nous terminerons ce chapitre avec les verbes de perception et le verbe *laisser* qui seront traités en parallèle. Ces verbes ont la particularité d'assigner un Cas accusatif au sujet de la complétive pour laquelle ils sous-catégorisent. Cette propriété appartient aussi à une classe de verbes en anglais qui peuvent marquer pour le Cas le sujet de la structure enchâssée. Comparons (19) et (20):

(19)a. J'ai entendu les enfants chanter.

b. J'ai laissé les enfants chanter.

c. Je les ai entendus/laisé(s) chanter.

(20)a. I believe John to be a thief.

b. I want him to be honest.

L'utilisation d'un pronom accusatif (clitique en (19a) et fort en (20b)) montre que le Cas accusatif est assigné à la position sujet enchâssée depuis le verbe principal. Ce sont des verbes à marquage exceptionnel de Cas (ECM). Ils sous-catégorisent non pas pour un CP, mais pour un TP [-tensé]. Comme ils L-marquent ce TP, le Cas peut être assigné sous gouvernement au sujet enchâssé. En (21) nous donnons l'entrée lexicale pour de tels verbes:

(21) *entendre*, V, [-- [T, -tense]]⁰

La cliticisation du pronom accusatif sur le verbe principal n'est pas surprenante (cf. (19c)), puisque le noeud TP n'est pas une barrière au gouvernement; ECP sera satisfait (en termes de gouvernement par antécédence). Dans le cadre de notre analyse, une chaîne- \bar{A} entre le clitique et la position vide de sujet est formée, comme l'illustre la représentation suivante :

(22) [_{TP} [_{DP} je] [_{CL} les_i] [_T [_{T^o} ai] [_{VP} [_V entendus [_{TP} [_{DP} e_i] [_T [_{VP} chanter]]]]]]]]

Notons que la cliticisation longue d'un pronom complément du verbe enchâssé est également possible, étant donné que le TP enchâssé n'est pas une barrière (autrement dit ne bloque pas le gouvernement de [_e] par le clitique) :

(23)a. J'ai entendu chanter cette chanson.

b. Je l_i'ai entendu chanter [_{e_i}].

L'accord sur le participe possible en (19c), mais impossible en (23b) s'explique par le fait que, dans le premier cas, le participe accordé assigne le Cas structural accusatif à la position vide (sujet), tandis que, dans le deuxième cas, c'est le verbe enchâssé qui assigne l'accusatif à la position vide (objet). Ce qui déclenche l'accord est précisément cette relation entre le verbe assignateur du Cas accusatif et la position vide à laquelle est assigné le Cas concerné (cf. chapitre 5).

Le verbe *laisser* est également un verbe ECM (cf. (19c)). L'accord sur le participe peut avoir lieu, mais n'est pas obligatoire (nous n'avons aucune idée la raison de cette optionalité). Il faut savoir aussi qu'une postposition du sujet enchâssé avec ce type de verbe donne lieu à une structure grammaticale, comme en (24):

(24)a. J'ai laissé chanter les enfants.

b. J'ai laissé manger la soupe aux enfants.

c. Je la leur ai laissé manger.

Le comportement de *laisser* en (24c) ressemble fortement à celui du verbe *faire* causatif. De façon plus restrictive, les verbes de perception peuvent donner lieu à une structure infinitive avec le sujet dans une position postverbale (restreinte aux verbes intransitifs/ergatifs):

(25)a. J'ai vu jouer les enfants.

b. J'ai entendu venir le professeur.

c. *J'ai vu manger la soupe aux enfants.

Nous traiterons des structures dites "causatives" dans le chapitre qui leur est consacré (chapitre 13).

Chapter 12

Les structures complétives tensées

Les propositions subordonnées de type déclaratif doivent être distinguées de celles de type interrogatif. Des exemples en sont données, respectivement en (1) et (2) :

- (1)a. Jean pense que tu viendras à la Boum.
 - b. Jean souhaite que tu viennes à la Boum.
 - c. Jean sait que tu ne viendras pas à la Boum.
-
- (2)a. Jean se demande qui viendra à la Boum.
 - b. Jean ignore quelles personnes tu as invitées.
 - c. Jean demande à Marie comment elle va.

Examinons d'abord les structures en (2). Chacun de ces verbes sous-catégorise pour un CP dont la tête est réalisée par le complémenteur *que*. La présence du complémenteur est obligatoire en français, mais pas en anglais : **Je pense tu viendras* versus *I know you will come*. De plus, le mode de la phrase subordonnée peut varier : soit l'indicatif soit le subjonctif. Nous proposons que le mode indicatif soit la valeur non marquée et que le mode subjonctif soit spécifié dans les traits de sélection du verbe. Prenons comme exemple la phrase en (1a). Les entrées lexicales associées à *penser* et à *que* sont les suivantes :

- (3)a. *penser*, V, [$-$ [*que*]^{max}]
- b. *que*, C, [$-$ [T, +tns]^{max}]

Ainsi, le type déclaratif de la subordonnée est également la valeur non marquée. Au cas où le verbe sélectionne un CP interrogatif, le trait [+wh] sera spécifié dans les traits de sous-catégorisation du verbe. Nous aurons pour le verbe *se demander* une liste d'informations lexicales comme en (4) :

- (4) *se demander*, V, [$-$ [*que*, [+wh]]^{max}]

La différence entre (3a) et (4) porte essentiellement sur le trait [+wh]. Si le verbe sélectionne une interrogative, le noeud C⁰ sera associé au trait [+wh]. Compte tenu du Critère-*wh* de Rizzi 1991 selon lequel un opérateur doit se trouver dans une configuration d'accord Spec-X⁰ avec une tête [+wh], la présence de l'élément-*wh* en position Spec du CP enchâssé est rendu obligatoire en (2).

Revenons aux complétives de type déclaratif. Le complémenteur *que* est exigé, de même qu'un TP tensé. Si le mode est subjonctif, il sera spécifié dans l'entrée lexicale du verbe. Le mode indicatif reste la valeur non marquée (valeur par défaut non spécifiée dans le lexique). La phrase en (1c) contenant le verbe *savoir* comprend une complétive au mode indicatif. Sa structure est la suivante :

(5) [_{TP} [_{DP} Jean] [_{T̄} [_T sait] [_{CP} [_{C̄} [_C que] [_{TP} [_{DP} tu] [_{T̄} [_T viendras] [_{PP} à la Boum]]]]]]]]

Le verbe *savoir* est associé à une autre entrée lexicale selon laquelle il sous-catégorise pour une complétive CP [+wh], comme l'illustrent les constructions ci-dessous :

- (6)a. Jean sait qui tu as invité.
 b. Jean sait pourquoi tu es venu.

Dans chacun de ces exemples un élément-*wh* occupe la position Spec de CP.

Une proposition interrogative indirecte peut mettre en jeu l'inversion stylistique. Nous en donnons des exemples en (7):

- (7)a. Jean se demande quand partira Jean.
 b. Jean se demande quelles personnes invitera Marie.

D'après notre analyse de l'inversion stylistique, le verbe enchâssé se trouve sous le noeud C⁰. Ce fait est corroboré par l'impossibilité de l'inversion stylistique dans les enchâssées [-wh]: **Je pense qu'échouera cet étudiant*.¹ En effet, puisque la position C⁰ est déjà remplie par *que*, le verbe ne peut s'y (dé)placer. Il est à rappeler le problème d'assignation du Cas au sujet postposé occupant une position postverbale de complément. Deux hypothèses ont été formulées jusqu'ici: soit la tête vide T⁰ est en mesure d'assigner un Cas sous gouvernement, soit le pronom nul *pro* se trouvant en Spec de TP se cliticise au verbe en C⁰ et, par là même, satisfait le Filtre sur le Cas (se rendant "visible" par incorporation); cette identité casuelle se transmet alors au sujet postverbal grâce à la chaîne liant *pro* au sujet lexical.

Il reste à signaler qu'une complétive phrasale, tensée (*cf.* (8)) ou non (*cf.* (9)), peut occuper la position sujet de la proposition principale :

- (8)a. Que Jean fasse son travail m'étonnera beaucoup.
 b. Que tu viennes à la Boum me ferait plaisir.
 (9)a. Etre une femme est un calvaire.
 b. Faire ce travail prend un temps fou.

Dans la complétive infinitive, le sujet réalisé comme *PRO* a nécessairement une valeur arbitraire, puisqu'il ne peut pas être c-commandé, donc contrôlé, par un argument lexical. Dans la complétive tensée fonctionnant comme sujet d'une proposition, le complémenteur est obligatoire (**Tu viennes me ferait plaisir*) et le mode doit être le subjonctif. Ainsi, un complémenteur (*que*) non sélectionné par un verbe sous-catégorise pour un TP associé à la valeur modale [+subjonctif].

¹ Le (dé)placement du verbe en C⁰ dans les subordinées interrogatives à inversion stylistique n'est pas un fait indéniable, puisque l'on rencontre des constructions telles que *Je me demande* [_{DP} *ce* [_{CP} *OP* [_{C⁰} *que*] [_{TP} *fait Marie*]]] où un opérateur relatif nul est en Spec de CP et le complémenteur *que* occupe la position C⁰.

Chapter 13

La construction causative

Les constructions dites causatives ou factitives se fondent autour du verbe *faire*, du verbe *laisser* ainsi que des verbes de perception (avec quelques restrictions sur le sujet datif: **Jean n'a pas entendu chanter cette chanson à Marie*). Sur le plan de l'analyse linguistique, ces constructions posent un problème complexe; elles semblent être à la fois une proposition simple et une proposition complexe. Sont-elles fondamentalement monopropositionnelles ou bipropositionnelles ? Plusieurs analyses ont été proposées dans le cadre de la grammaire GB, que ce soit par Rouveret et Vergnaud (1980) en termes d'antéposition du VP enchâssé, Burzio (1986) en termes d'antéposition de \bar{V} , Goodall (1987) en termes de structures parallèles ou très récemment Guasti (1991) en termes d'excorporation du verbe causatif d'un complexe verbal composé de *faire* et du V infinitif . Il ne sera pas discuté en détail de ces approches. Pour cela, nous référons le lecteur aux textes précités. L'analyse que nous proposerons dans ces notes doit être avant tout compatible avec les outils d'analyse dont dispose notre analyseur du français. Sur le plan formel, elle repose en grande partie sur l'analyse de Bordelais (1988) et celle de Wehrli (1988).

Avant d'entamer la partie analytique de la discussion, nous en aborderons la partie descriptive. Le paradigme présenté en (1) contient un ensemble de structures dont les propriétés sont très particulières:

- (1)a. Jean a fait dormir les enfants.
- b. Jean a fait manger la soupe aux enfants.
- c. Jean a fait parler le professeur aux élèves.
- d. Jean a fait manger la soupe par les enfants.

On constate que le verbe *faire* est suivi d'un verbe infinitif. Ce qui est inhabituel est la position du sujet dans la proposition enchâssée. En (1a), le sujet logique de *dormir* se trouve dans une position postverbale où il reçoit le Cas accusatif, comme le démontre sa cliticisation:

- (2) Jean les a fait dormir.

En (1b), par contre, le sujet du verbe enchâssé se trouve dans une position de complément indirect, puisque la position directe est déjà occupée par *la soupe*. Le sujet reçoit le Cas datif:

- (3) Jean leur a fait manger la soupe.

On remarque en (1c) que le sujet peut occuper la position postverbale directe si le verbe infinitif sous-catégorise pour une position de complément indirecte. Dans la construction *faire-par* en (1d) le

sujet du verbe infinitif peut être exprimé par un syntagme prépositionnel de la forme *par*-DP (proche de ce qui se passe dans la construction passive)¹. En cas d'absence de ce syntagme prépositionnel, le sujet logique est sous-entendu, comme en (4) :

- (4)a. Jean a fait chanter cette chanson.
 b. La Gestapo avait les moyens de faire parler.

Le sujet du verbe infinitif, bien que non réalisé lexicalement, reste implicite, comme le démontrent le liage dans la structure (5a) et l'orientation du PP adverbial vers le sujet dans la structure (5b):

- (5)a. Jean sait faire [e_i parler de soi $_i$].
 b. Jean a fait [chanter cette chanson [e] avec entrain].

La question qui se pose maintenant concerne la structure à associer aux constructions causatives. Il faut tenir compte des points suivants:

- le verbe *faire* prend comme complément un syntagme de catégorie XP dont le verbe est à l'infinitif;
- le sujet du verbe inférieur est toujours postverbal (position directe si le verbe est intransitif, position indirecte de complément si le verbe est transitif et si le sujet n'est pas exprimé par un syntagme-*par*).
- la cliticisation des pronoms correspondant au sujet ou objet du verbe enchâssé s'effectue sur le verbe causatif: *Je la leur fais manger* au lieu de **Je fais la leur manger*. A première vue, les deux verbes *faire*+*V* constituent une sorte d'unité morphologique que rien ne peut diviser. Or, ce n'est pas toujours le cas : des adverbes, voire des clitiques, peuvent s'insérer entre les deux verbes: *Je fais souvent manger la soupe aux enfants*, *J'ai fait s'y rendre Marie*.

On peut faire l'hypothèse que le verbe causatif est sujet à une double sous-catégorisation. D'une part, il sous-catégorise pour un verbe (sélection morpho-fonctionnelle: *faire*, V, [$-$ [V]^{min}]) et, d'autre part, pour un CP/TP non tensé (sélection syntaxique: *faire*, V, [$-$ [T, -tns]^{max}]). Les deux sous-catégorisations paraissent s'appliquer parallèlement au cours de la dérivation. Toutefois, les mécanismes syntaxiques régissant cette application restent extrêmement flous. Pour les besoins de notre analyseur, notre approche des constructions factitives reste plus élémentaire, donc plus abordable.

D'abord, nous proposons que le verbe *faire* ne mette en jeu qu'une seule sous-catégorisation, à savoir:

- (6) *faire*, V, [+Aux], [$-$ [V, -tns]^{max}]

L'entrée lexicale en (6) donne lieu à un processus que l'on va appeler **Intégration**, qui consiste en la formation d'un prédicat complexe à partir de deux prédicats verbaux: le verbe causatif et le verbe infinitif.² Il faut être attentif au fait qu'il ne s'agit pas ici d'une intégration morphologique, c'est-à-dire de la formation d'un V⁰ complexe, mais plutôt d'une intégration fonctionnelle. Du point de vue syntaxique, une projection VP sera créée en tant que complément de *faire* par le biais du

¹Notons que la construction *faire-par* est impossible si le verbe infinitif est intransitif: **Jean a fait dormir par les enfants*.

²On pourrait également parler de "restructuration" ou de "réanalyse" dans une approche transformationnelle.

Principe de Projection. Dans ce sens, le verbe causatif a une valeur d'auxiliaire. On distinguera deux types d'intégration : l'**Intégration Forte** et l'**Intégration Faible**.

Examinons, en premier lieu, les constructions causatives mettant en jeu une Intégration Forte. Les exemples en (1), (2) et (3) sont de ce type : le verbe causatif est strictement adjacent au verbe infinitif. Le verbe causatif, qui, rappelons-le, a une valeur d'auxiliaire ou de modal, sous-catégorise pour un VP dont le verbe est à l'infinitif. La structure pour la phrase (1b) est donnée en (7):

(7) [_{TP} [_{DP} Jean] [_{T̄} [_T a] [_{VP} [_V fait] [_{VP} [_V manger] [_{DP} la soupe] [_{PP} aux enfants]]]]]

Ainsi, les deux verbes forment une sorte d'unité morpho-fonctionnelle. Si le sujet ou l'objet du verbe enchâssé est cliticisé, le pronom s'attache en Spec de TP, plus concrètement à la gauche de la forme verbale en T⁰. Comme le VP enchâssé ne constitue pas une Barrière (car L-marqué par *faire*), la chaîne- \bar{A} liant le clitique à une position postverbale ne se trouve pas bloquée. Le caractère morphologique de l'unité [*faire V_{inf}*] empêche les clitiques de s'insérer entre les deux verbes (**Jean a fait la manger aux enfants*). Il s'agit d'une Intégration Forte. Prenons la phrase *Jean la leur a fait manger*. Elle aura la représentation suivante:

(8) [_{TP} [_{DP} Jean] [_{CL} la] [_{CL} leur] [_{T̄} [_T a] [_{VP} [_V fait] [_{VP} [_V manger] [_{DP} e_{acc/obj}] [_{PP} e_{dat/suj}]]]]]

Pour des raisons de Cas, le DP sujet du verbe infinitif se retrouve en position postverbale: il doit recevoir un Cas, soit l'accusatif s'il n'y a pas d'objet direct, soit le datif en cas contraire. Ce Cas est assigné depuis le verbe sous gouvernement. D'ailleurs, aucune autre position casuelle n'est disponible pour le sujet.

La théorie thématique pose davantage de problèmes, principalement concernant le sujet du verbe enchâssé. Pour le verbe *faire*, la structure argumentale est simple: seule la présence d'un argument externe est exigée. Il est réalisé dans la position de sujet Spec de TP. Pour un verbe enchâssé tel que *manger* qui prend deux arguments (**Agent** et **Theme**), celui d'**Agent** (sujet logique) sera réalisé en position postverbale. C'est un argument interne, car il est réalisé à l'intérieur du VP. Cet argument à l'origine externe a été internalisé par le processus d'Intégration : aucune position sujet externe au VP n'est alors disponible.

Les faits se compliquent dans le cas où le sujet du verbe enchâssé est optionnel (bien qu'implicite) ou alors réalisé par le syntagme prépositionnel [*par DP*]: *Jean l'a fait manger (par les enfants)*. Il faut admettre ici que l'argument externe a été absorbé; il peut être copié au moyen du syntagme-*par*. C'est un cas semblable au passif où l'argument externe (sujet logique) soit reste implicite soit est réalisé par un PP introduit par la préposition *par*. Cet argument est absorbé par le morphème participial du passif (cf. Baker, Johnson & Roberts (1989) pour une vue très similaire). Comment caractériser ce processus d'absorption ?

Admettons que l'**Intégration Forte** délenchée par le causatif mette en jeu un processus lexico-syntaxique qui porte sur la structure argumentale du verbe enchâssé. Dans ce sens, le verbe causatif est parfois appelé "affixe syntaxique". Le verbe *faire* se comporterait comme un foncteur opérant sur une liste d'arguments qu'il peut modifier de deux manières: soit l'argument externe (l'**Agent**) est internalisé produisant une structure comme en (1b) soit il est absorbé, mais non supprimé (car implicite), donnant une structure comme en (1d). Dans le dernier cas, une copie de l'argument absorbé peut être réalisée au moyen du syntagme [*par DP*]. Il est question ici d'un processus lexico-syntaxique qui modifie la structure argumentale du verbe (dans le sens de Williams 1980) en agissant sur l'argument externe: soit internalisation, soit absorption de cet argument. Il reste que la question concernant le processus d'absorption devrait être rendue plus explicite.

Quant au processus d'**Intégration Faible**, il entre en jeu lorsque des éléments lexicaux se retrouvent insérés entre les deux verbes. L'Intégration Faible est le cas **marqué** d'Intégration et

l'Intégration Forte le cas **non marqué**. Les éléments qui peuvent intervenir entre les deux verbes sont soit des clitiques (d'un certain type) soit des adverbes (y compris les quantifieurs flottants). Ceci est illustré à travers les constructions en (9):

- (9)a. Jean a fait se laver les enfants.
 b. Jean a fait en douter Marie.
 c. Jean a fait parfois pleurer Marie.
 d. Jean les a fait tous manger.
 e. Jean a fait entièrement manger la soupe aux enfants.
 f. Jean a fait entièrement manger la soupe (par les enfants).

Lorsqu'on parle d'**Intégration Faible**, il est question d'une sous-catégorisation de projection verbale par le causatif. Il y a formation d'un prédicat complexe. Malgré la distance morphologique et structurale séparant les deux verbes, le foncteur causatif a la propriété d'agir sur la structure argumentale du verbe enchâssé. L'argument externe (sujet logique) peut aussi bien être internalisé (9a-e) qu'absorbé (9f). L'Intégration Faible met donc en jeu un processus de composition fonctionnelle qui dépasse le domaine de la morphologie. S'il est vrai que les affixes présentent cette propriété de modifier la structure argumentale de la base lexicale à laquelle ils s'attachent (*cf.* Williams 1980), elle ne semble pas réservée aux affixations: pouvons-nous dire que le verbe *faire* est un exemple (unique en français) d'affixe syntaxique ?

Quelques clitiques peuvent, voire doivent, s'attacher au verbe infinitif. C'est le cas du clitique anaphorique objet (le clitique anaphorique sujet doit monter, alors que le clitique anaphorique objet doit rester sur le verbe infinitif: *Jean s'est fait frapper* versus **Jean s'est fait laver les enfants*). Les clitiques *en* et *y* optionnellement s'attachent sur le verbe enchâssé : *Jean a fait en douter Marie*, *Jean a fait s'y rendre Marie* ou *Jean en a fait douter Marie*, *Jean y a fait se rendre Marie*.

Ces clitiques se trouvent d'après la Règle d'Attachement des Clitiques (chapitre 11) dans la position Spec de VP, puisque la tête V^0 est occupée par le verbe. Pour la construction en (9a), la structure sera:

(10) [_{TP} [_{DP} Jean] [_{T̄} [_{T⁰} fait] [_{VP} [_{CL} se] [_{V̄} [_{V⁰} laver] [_{DP} les enfants]]]]]]

Il est intéressant de noter qu'un clitique objet ne peut pas monter sur le verbe causatif *faire* au cas où le clitique anaphorique se trouve sur le verbe enchâssé.

- (11)a. *Jean les a fait s'acheter à Marie.
 b. Jean a fait se les acheter à Marie.

Il s'agit certainement ici d'une contrainte morphologique: l'obligation du réfléchi objet de rester sur le verbe infinitif entraîne une Intégration Faible (du point de vue morphologique); le clitique doit prendre comme support le verbe le plus proche, c'est-à-dire le verbe infinitif.

Par contre, le clitique sujet (datif) monte toujours, car le verbe enchâssé ne lui est pas accessible structurellement:

(12) Jean lui fait se les acheter.

Dans le cas où un adverbe intervient entre les deux verbes, résultat d'une **Intégration Faible**, les clitiques verbaux à l'exception du pronom anaphorique peuvent ou doivent s'attacher au verbe causatif. Si le clitique est objet non anaphorique, la montée à *faire* est obligatoire. Les faits sont exposés en (13):

- (13)a. Jean fait parfois manger la soupe aux enfants.
- b. Jean la leur fait parfois manger.
- c. *Jean leur fait parfois la manger.
- d. Jean en fait souvent douter Marie.
- e. Jean y fait mettre une veste à Marie.

Il s'agit par la suite d'établir des règles qui rendent compte de ces faits. Elles doivent tenir compte des observations suivantes: 1) l'attachement du clitique anaphorique au verbe infinitif rend impossible la montée d'autres clitiques : **Jean y a fait se présenter Marie* 2) les clitiques *y* et *en* peuvent au choix monter ou rester sur le verbe enchâssé 3) le clitique sujet (datif ou accusatif) doit obligatoirement monter : *Jean leur fait se laver, Jean se fait frapper, *Jean fait se frapper, Jean les fait dormir.*

Concernant la montée longue obligatoire des clitiques objet non anaphoriques et la montée optionnelle de *y* et *en* dans les structures à Intégration Faible, il faut admettre que les pronoms clitiques objet ont un statut distinct des autres clitiques. Pour des raisons encore obscures, ils sont dans l'obligation de monter à la structure temporelle dont la tête est occupée par le verbe causatif.

Pour ce qui est de l'insertion des éléments lexicaux autre que clitiques dans le prédicat complexe, nous dirons que l'adverbe dans *Jean a fait parfois pleurer Marie* se trouve dans la position Spec du VP enchâssé ou, parce qu'il est ambigu, à Compl du T⁰ supérieur.¹ Quant aux clitiques placés sur le verbe inférieur (*Jean a fait s'y rencontrer Paul et Marie*), ils occupent également la position Spec de VP; selon la Règle d'Attachement des Clitiques, les deux clitiques *se* et *y* occupent la position Spec du VP dont la tête est remplie par le verbe.

En résumé, la présente analyse des structures causatives fait appel au processus d'**Intégration** qui consiste en la formation d'un prédicat complexe. Il y a, d'une part, l'**Intégration Forte** qui est morpho-fonctionnelle et, d'autre part, l'**Intégration Faible** qui est essentiellement fonctionnelle. Dans un cas comme dans l'autre, le verbe causatif et le verbe infinitif forment un prédicat complexe, opération qui porte sur la structure argumentale du verbe inférieur, à savoir "internalisation" de l'argument externe ou "absorption" de celui-ci.

L'analyse selon laquelle le verbe causatif est associé à un unique cadre de sous-catégorisation – sélection d'un VP non tensé comme complément – est corroborée par l'impossibilité de faire porter une négation sur le verbe enchâssé, comme le démontre l'agrammaticalité des phrases suivantes (bien que quelques locuteurs les acceptent marginalement) :

- (14)a. */??Jean a fait ne pas manger la soupe aux enfants.
- b. */??Jean a fait ne pas dormir les enfants.

L'impossibilité d'une négation sur le verbe enchâssé découle du fait que ce verbe ne projette pas une structure temporelle. On a affaire dans la construction causative à une structure mono-clausale dont la projection de temps est associée au verbe causatif (ou plus largement au prédicat complexe). La négation ne peut porter que sur ce dernier, puisque elle exige la proximité d'un noeud temporel. D'après notre analyse de la négation développée dans le chapitre 7, tout adverbe de négation doit se trouver en position Compl de T⁰ pour des raisons sémantico-fonctionnelles. Les exemples en (15) sont donc parfaitement grammaticaux:

¹L'adverbe *parfois* a ici une portée tant sur le causatif que sur le verbe infinitif.

(15)a. Jean n'a pas fait manger la soupe aux enfants.

b. Jean n'a pas fait dormir les enfants.

Pour conclure notre discussion des constructions causatives, revenons à la cliticisation obligatoire des pronoms anaphoriques objet sur le verbe enchâssé et à celle des pronoms objets non anaphoriques sur le verbe causatif. Rappelons le contraste:

(16)a. Jean a fait se laver les enfants.

b. *Jean s'est fait laver les enfants.

c. Jean les a fait laver.

d. *Jean a fait les laver.

En ce qui concerne les structures (16a) versus (16b), la présence du réfléchi sur le verbe inférieur relève de la théorie du Liage: le pronom réfléchi doit être lié dans sa catégorie gouvernante (*c.-à.d.* le VP enchâssé) selon le Principe A de la théorie. Si le pronom réfléchi est lié au sujet du verbe enchâssé, il peut se cliticiser au verbe causatif : *Jean s'est fait frapper*. La catégorie gouvernante sera le TP supérieur. Notons que la cliticisation de *se* fait se comporter le verbe *laver* comme un intransitif. Le sujet *les enfants* occupe la position directe de complément à laquelle est assigné le Cas accusatif: *Jean les fait se laver*. Ceci corrobore l'analyse de Wehrli (1986) selon laquelle le clitique réfléchi absorbe l'argument interne du verbe; ce clitique ne lie pas, à l'instar d'un clitique objet non anaphorique, une position postverbale (voir chapitre 1). Cette absorption rend possible l'assignation du Cas accusatif au sujet extraposé, d'où le contraste entre (17a) et (17b):

(17)a. Jean la fait manger [e] aux enfants.

b. *Jean la fait manger les enfants.

Il nous reste à rendre compte de la grammaticalité de (17c) et l'agrammaticalité de (17d). Nous avons déjà mentionné à ce sujet que, puisque le verbe causatif et son complément verbal forment un prédicat complexe, des raisons morphologiques et fonctionnelles poussent ce clitique objet, qui n'a pas le même statut que les clitiques anaphoriques et prépositionnels, à s'attacher à la gauche de ce complexe verbal, sans que soit permis une insertion au sein du complexe verbal (entre les deux verbes). Ces raisons restent toutefois à être explicitées.

Chapter 14

Les déterminants

Dans le cadre de l'analyse-DP (Abney 1987) il est proposé que le syntagme nominal se compose de la projection d'une catégorie fonctionnelle D^0 dont le complément lexical est un NP. Les motivations théoriques de l'hypothèse-DP reposent sur les similitudes structurales et fonctionnelles que l'on observe parfois entre les syntagmes nominaux (DP) et les projections phrasales (IP), particulièrement dans des langues telles que l'anglais ou l'hébreu. Pour la structure du syntagme nominal, nous postulons dorénavant qu'une tête fonctionnelle D^0 , remplie généralement par un déterminant lexical, prend comme complément une projection lexicale de catégorie NP. Ainsi, on obtient le syntagme suivant :

$$(1) [{}_{DP} [{}_{\bar{D}} D^0 [{}_{NP} [{}_{\bar{N}} N^0]]]]$$

On verra plus loin qu'une projection DP peut avoir une structure plus complexe. Dans ce chapitre, nous discuterons des différents types d'éléments lexicaux faisant partie de la classe des déterminants et pouvant de ce fait occuper la position D^0 .

Considérons, dans un premier temps, les déterminants définis tels que *le, la, les*. Ils sont de catégorie D^0 et sélectionnent un NP dont la tête doit être lexicalement réalisée :

(2)a. J'ai vu le chat.

b. J'aime les filles.

c. *J'aime les.¹

La structure du DP en (2a-b) est relativement simple :

$$(3) [{}_{DP} [{}_{\bar{D}} [{}_{D^0} le/les] [{}_{NP} [{}_{\bar{N}} [{}_{N^0} chat/filles]]]]]$$

La tête nominale proprement dite, *chat ou filles*, occupe la position N^0 et projette un NP qui s'attache comme complément de D^0 .

Quant à l'accord en genre et nombre entre le déterminant et le nom, il s'agit d'un accord du type **tête-complément**, en l'occurrence un accord réalisé entre le D^0 et le NP (incluant de cette manière l'adjectif). Nous analyseur devra vérifier que les traits morphologiques de genre et nombre sont identiques entre le déterminant et le nom.

¹La ressemblance de ces déterminants avec les pronoms clitiques *le/la/les* n'est sûrement pas accidentelle. Peut-on considérer que ces pronoms sont de catégorie D^0 et qu'ils occupent en structure profonde la position tête du DP postverbal ? Leur nature clitique les force à monter sur le verbe (*cf.* Laenzlinger 1990).

Les entrées lexicales pour les déterminants *le/la/les* sont données respectivement en (4a), (4b) et (4c) :

- (4)a. [*le*, [+det], [+défini], [- [N, [masc, sing]]]^{max}
- b. [*la*, [+det], [+défini], [- [N, [fem, sing]]]^{max}
- c. [*les*, [+det], [+défini], [- [N, [plur]]]^{max}

Il est nécessaire d'introduire une entrée lexicale supplémentaire afin de rendre compte des syntagmes nominaux où le déterminant défini est suivi d'un autre déterminant. C'est le cas dans [_{DP} *les* [_{DP} *cing* [_{NP} *hommes*]]] où *cing* constitue un déterminant numéral. Donc, pour le déterminant pluriel, nous ajoutons à (4) les spécifications lexicales en (5) selon lesquelles le déterminant *les* peut prendre comme complément un DP dont la tête est un déterminant numéral :

- (5) [*les*, [+det], [+défini], [- [Det, [numeral]]]^{max}

Les déterminants démonstratifs ont un comportement syntaxique identique à celui des déterminants définis, comme l'attestent les exemples en (6) :

- (6)a. J'ai vu **ce garçon**.
- b. Je déteste **cette fille**.
- c. J'admire **ces linguistes**.
- d. Je déteste **ces trois filles**.

Comme pour *le/la/les*, les spécifications lexicales permettant de générer les syntagmes nominaux en (6a-d) se présentent ainsi :

- (7)a. [*ce(t)*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [masc, sing]]]^{max}
- b. [*cette*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [fem, sing]]]^{max}
- c. [*ces*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [plur]]]^{max}
- d. [*ces*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [Det, [numeral]]]^{max}

Les déterminants possessifs seront analysés comme des éléments générés en position D⁰. Pourtant, on peut se demander si les déterminants possessifs font réellement partie de la classe des déterminants définis. Ils sont particuliers sur plusieurs points: ils sont de nature pronominale (portant des traits de personne) et entretiennent avec le nom un rapport thématique de "possession". On tendrait à les associer au Cas génitif:

- (8) le chien de [_{mon voisin}]_{Gen} → [_{son}]_{Gen} chien

En anglais, l'analogie entre le pronom possessif et un DP marqué pour le génitif est rendue claire par l'existence d'un morphème - 's - assignant le Cas génitif au DP prénominal. Comparons:

- (9)a. [My neighbour]'s dog
- b. [His] dog

Plusieurs linguistes dont Clark (1990) ont tenté de dériver parallèlement les deux structures ci-dessus en se basant sur l'analyse-DP. De façon très simplifiée, l'idée est que l'élément génitif, qu'il soit nominal ou pronominal, se trouve dans la position pré nominale Spec de DP où il reçoit le Cas génitif soit par le morphème 's en D⁰ (s'il est nominal) soit par un D⁰ vide (s'il est pronominal).

Une analyse semblable est beaucoup moins motivée, sans être totalement exclue, pour le français en l'absence d'un marqueur morphologique du génitif. En première analyse, nous opterons pour un traitement plus simple des déterminants possessifs du français : le pronom possessif fait partie de la classe des déterminants, donc occupe la position D⁰. Le pronom possessif est catalogué comme un déterminant sur la base des spécifications lexicales suivantes :

- (10)a. [*mon/ton/son/notre/votre/leur*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*ma/ta/sa/notre/votre/leur*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*mes/tes/ses/nos/vos/leurs*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [plur]]^{max}]
 d. [*mes/tes/ses/nos/vos/leurs*, [+det], [+défini, +poss], [- [Det, [numeral]]^{max}]¹

Mentionnons également les déterminants interrogatifs. Intrinséquement de nature [+wh], ils transmettent ce trait au syntagme DP entier dont ils sont la tête :

- (11)a. [Quelle femme]_[+wh] as-tu vu ?
 b. [Quels linguistes]_[+wh] admires-tu ?

L'information lexicale relative à ces déterminants est donnée en (12):

- (12)a. [*quel*, [+det], [+wh], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*quelle*, [+det], [+wh], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*quels*, [+det], [+wh], [- [N, [masc, plur]]^{max}]
 d. [*quelles*, [+det], [+wh], [- [N, [fem, plur]]^{max}]

D'après leurs traits de sous-catégorisation, ces déterminants ont pour complément une projection NP dont les valeurs de genre et de nombre correspondent à celles du déterminant.

Passons rapidement sur les déterminants que sont les nombres cardinaux : *trois hommes, deux voitures, etc.* Les traits lexicaux qui leur sont associés sont:

- (13) [*deux...*, [+det], [-défini, +numéral], [- [N, [plur]]^{max}]

Rappelons qu'un déterminant numéral indéfini peut être lui-même sélectionné par un déterminant défini pluriel. C'est le cas dans *les trois hommes, ses deux voitures, ces dix femmes*.

Il faut ajouter que le déterminant numéral a la possibilité de sélectionner un syntagme prépositionnel comme complément. Les constructions en (14) le démontrent:

- (14)a. J'ai aperçu trois de ces hommes.
 b. Je connais seulement deux des enfants (que tu me présentes).

¹Nous faisons abstraction du trait de personne dans ces entrées lexicales.

c. J'en ai aperçu trois.

d. J'en connais seulement deux.

Dans les structures (14c-d) le déterminant numéral exprimé en (14a-b) a été pronominalisé par *en*. Formellement, le clitique *en* lie une position PP sélectionnée par le déterminant. Nous proposons donc de compléter l'entrée lexicale en (13) en spécifiant une alternative dans les traits de sous-catégorisation :

(15) [*deux...*, [+det], [-défini, +numéral], [- [N, [plur]]^{max}] /...[- [P, [plur]]^{max}]

Occupons-nous maintenant des déterminants qui ont une valeur de quantifieur. Ils sont nombreux et certains ont des propriétés particulières. Commençons par les déterminants indéfinis simples *un*, *une*: *un homme*, *une femme*. Voici leur entrée lexicale lorsqu'ils sélectionnent un NP:

(16)a. [*un*, [+det], [-défini], [- [N, [masc, sing]]^{max}]

b. [*une*, [+det], [-défini], [- [N, [fem, sing]]^{max}]

Ce déterminant est également en mesure de sélectionner un PP : *un de ces hommes*, *une des femmes*. Cela nécessite une spécification supplémentaire dans les entrées lexicales en (16), à savoir :

(17)a. [*un*, [+det], [-défini], [- [N, [masc, sing]]^{max}] /...[- [P *de/des*, [+partitif, +plur]]^{max}]

b. [*une*, [+det], [-défini], [- [N, [fem, sing]]^{max}] /...[- [P *de/des*, [+partitif, +plur]]^{max}]

Il est traditionnellement admis que la contrepartie plurielle du déterminant *un/une* est *des*: *des hommes*, *des femmes*. Il s'agit là d'un déterminant partitif contracté, résultant de la combinaison de la préposition *de* et du déterminant *les*. On remarque alors que *un* et *des* diffèrent du point de vue catégoriel. La forme *des* ne constitue pas en soi un déterminant. Si tel était le cas, on s'attendrait à ce que le syntagme qu'il projette puisse être cliticisé par un pronom accusatif, dans la mesure où ce syntagme occupe la position de complément direct du verbe. Si on cliticise *des pommes* dans *je mange des pommes*, le clitique *en* et non *le* est employé : *j'en mange*.

Il semble préférable d'analyser la forme *des* comme projetant un PP. Ce dernier est lui-même le complément d'un DP dont la tête nulle correspondrait à une sorte de quantifieur lexicalement non réalisé. La structure que nous obtenons est donnée en (18) sur la base de l'entrée lexicale en (19) :

(18) [_{DP} [_{D̄} [_D ∅] [_{PP} des pommes]]]

(19) [*des*, [+prep], [-défini], [-- [D ∅], [plur]]^{max}]

Cette entrée lexicale ne doit pas être confondue avec celle associée à la préposition *des*, qui est aussi une forme contractée de [*de les*] : *je doute des personnes que tu m'as présentées*, *je reviens des Iles Baléares*. Cette préposition projette simplement un PP.

Il existe en français un autre déterminant contracté indéfini qui est employé avec les noms de "masse", comme par exemple *du sel*, *du pain*. Il est le produit de la contraction phonologique de [*de le*]. Pour cette raison, il sera traité de la même manière que *des*: la forme *du* projette un PP qui est complément d'un D⁰ vide. D'ailleurs, comme *des*, il se cliticise au moyen du pronom *en* :

(20) Marie achète **du pain** → Marie **en** achète.

De là, l'entrée lexicale en (21) est nécessaire :

(21) [*du*, [+prep], [-défini], [- [D [∅], [masse]]^{max}]

La forme *du* fonctionne également comme une “vraie” préposition tête de PP. C'est ainsi dans les phrases suivantes :

(22)a. J'informe la secrétaire du travail qu'elle doit faire.

b. Je reviens du Congo.

Les analyses de *un/une*, de *des* et de *du* proposées ci-dessus concordent avec l'hypothèse selon laquelle le clitique *en* lie une position PP, quelle que soit son interprétation : argumentale en (23), génitive en (24) et partitive/quantitative en (25) :

(23) Marie doute [_{PP} de ces capacités] → Marie en doute [_{PP} e]

(24) Marie a lu le premier chapitre [_{PP} du livre] → Marie en a lu le premier chapitre [_{PP} e]

(25)a. Marie mange [_{DP} ∅ [_{PP} des pommes]] → Marie en mange [_{DP} ∅ [_{PP} e]]

b. Marie mange [_{DP} une [_{PP} des pommes]] → Marie en mange [_{DP} une [_{PP} e]]

c. Marie mange [_{DP} ∅ [_{PP} du pain]] → Marie en mange [_{DP} ∅ [_{PP} e]]

Le déterminant *plusieurs* se comporte, semble-t-il, d'une manière très similaire au déterminant *un*, du moins par rapport à la pronominalisation par *en* :

(26)a. Jean en a vu plusieurs.

b. Jean en mangera plusieurs.

Il faut préciser à ce propos que le déterminant indéfini pluriel *plusieurs* comprend dans son entrée lexicale deux sous-catégorisations possibles, présentées en (27):

(27) [*plusieurs*, [+det], [-défini], [- [N, [plur]]^{max}] / ... [- [P, [+partitif, +plur]]^{max}]

Il prend comme complément soit un NP comme en (28a), soit un PP comme en (28b):

(28)a. **Plusieurs hommes** sont venus.

b. **Plusieurs de ces hommes** sont venus.

Notons toutefois que la sous-catégorisation pour un PP est plus restrictive dans le cas de *plusieurs* que de *un*, comme l'illustre le contraste en (29):

(29)a. **Un des hommes** est venu.

b. ??**Plusieurs des hommes** sont venus.

Les raisons d'une telle restriction nous échappent. La construction en (29b) ne nous semble toutefois pas totalement agrammaticale, en particulier si une relative modifie le nom : *Plusieurs des hommes que tu as connus sont morts*.

Les déterminants pluriels *certain/certaines* sont analysés sur la même base que *plusieurs* avec des entrées lexicales du même type que (27) :

- (30)a. [*certain*s, [+det], [-défini], [- [N, masc, plur]]^{max} /...[- [P, [+partitif], [masc, plur]]^{max}]
 b. [*certain*es, [+det], [-défini], [- [N, fem, plur]]^{max} /...[- [P, [+partitif], [fem, plur]]^{max}]

Sur la base de ces entrées lexicales sont générées les structures en (31):

- (31)a. J'ai vu certains singes.
 b. J'ai vu certains de ces singes.
 c. ?J'ai vu certains des singes.
 d. J'en ai vu certains [e].

La marginalité de (31c), qui doit être mise en relation avec celle de (29b), disparaît si le DP est suivi d'une relative:

- (32) J'ai vu certains des singes que tu as capturés.

Comme *plusieurs*, les déterminants *certain/certaines* peuvent être accompagnés du clitique *en* qui résulte de la pronominalisation de son complément (un PP), comme le démontre la construction en (31d).

Il est à noter que les formes *plusieurs*, *certain(e)s* peuvent constituer à elles seules un DP: *plusieurs sont venus*, *certain sont repartis*. Elles ne sont admises telles quelles que dans les contextes nominatifs; dans les contextes accusatifs elles doivent être accompagnées du clitique *en* :

- (33)a. *J'ai vu plusieurs.
 b. *J'ai rencontré certains.
 c. J'en ai vu plusieurs.
 d. J'en ai rencontré certains.

Afin de rendre compte de ces faits, nous proposons les entrées lexicales en (34) dans lesquelles il est spécifié que ce sont des déterminants intransitifs (autrement dit sans complément NP) dont la présence est limitée à des contextes nominatifs :

- (34)a. [*certain*s, [+det], [-défini], [masc,plur], [+nominatif]]
 b. [*certain*es, [+det], [-défini], [fem,plur], [+nominatif]]
 c. [*plusieurs*, [+det], [-défini], [plur], [+nominatif]]

Quant au déterminant quantifieur *quelques*, il ne peut sélectionner qu'un NP. La cliticisation de son complément par *en* n'est donc pas permise :

(35)a. Marie mange [_{DP} quelques [_{MP} pommes]]

b. *Marie en_i mange quelques [_{e_i}]

L'entrée lexicale légitimant l'emploi de *quelques* en (35a) ressemble à (36):

(36) [*quelques*, [+det], [-défini], [− [N, [plur]]^{max}]

Il faut ajouter une autre entrée lexicale pour la forme singulière *quelque* comme dans *quelque homme*, *quelque exercice*. Associé à une interprétation fortement indéfinie, il signifie quelque chose comme "n'importe quel X" ou "un quelconque X":

(37) [*quelque*, [+det], [-indéfini], [− [N, [sing]]^{max}]

Ce déterminant n'a pas de distinction morphologique pour le genre.

Passons maintenant aux déterminants quantifieurs *beaucoup* et *peu*. Leurs compléments sont susceptibles d'être pronominalisés par *en* :

(38)a. Marie connaît beaucoup d'hommes.

b. Marie en connaît beaucoup.

c. Marie aime peu d'hommes.

d. Marie en aime peu.

La catégorie du complément du déterminant lexicalement réalisé en (38a) et (38c), en plus de la possibilité de cliticiser ce complément par le pronom *en*, montre sans équivoque que le complément de *beaucoup* et *peu* est un PP. Notons que le syntagme DP réalisé à l'intérieur de ce complément PP est soit pluriel (si le nom est de type "dénombrable") soit singulier (si le nom est de type "masse"). Chacun des cas est illustré en (39) et (40):

(39)a. Marie aime beaucoup d'hommes.

b. Jean déteste peu de femmes.

(40)a. Jean boit beaucoup de vin.

b. Jean boit peu de vin.

Pour chacun de ces exemples, la cliticisation par *en* est possible. Le clitique lie une position PP de type [**de** DP].

Les déterminants *beaucoup* et *peu* sont donc associés aux entrées lexicales suivantes :

(41)a. [*beaucoup*, [+det], [-défini, +quant.], [− [P [*de*], [plur]]^{max}]/ ... [− [P [*de*], [*masse*]]^{max}]

b. [*peu*, [+det], [-défini, +quant.], [− [P [*de*], [plur]]^{max}]/ ... [− [P [*de*], [*masse*]]^{max}]

Il y a aussi les déterminants qui portent une négation, comme *aucun* et *nul* en (42) :

(42)a. Nul homme ne s'est présenté.

b. Marie n'aime aucun homme.

Ces deux déterminants sélectionnent une projection NP au singulier:

(43)a. [*aucun*, [+det], [+négation], [- [N, [masc, sing]]^{max}]

b. [*aucune*, [+det], [+négation], [- [N, [fem, sing]]^{max}]

c. [*nul*, [+det], [+négation], [- [N, [masc, sing]]^{max}]

d. [*nulle*, [+det], [+négation], [- [N, [fem, sing]]^{max}]

Ces déterminants n'apparaissent qu'à la forme singulière : **Nuls hommes sont venus*.

Parmi les déterminants définis, il nous reste à considérer les quantifieurs *tout/tous/toute/toutes* et *chaque*. Commençons par ce dernier: *chaque* requiert deux formes de sous-catégorisation pour rendre compte de (44a) et (44b) :

(44)a. Chaque homme est son propre maître.

b. Chaque cinq jours il pleut.

Ainsi, les spécifications lexicales associées à *chaque* doivent être :

(45)a. [*chaque*, [+det], [+defini], [- [N, [sing]]^{max}]

b. [*chaque*, [+det], [+defini], [- [Det, [numeral]]^{max}]

Quant aux quantifieurs *tout/tous/toute/toutes*, ils ont une portée sur un DP de type défini.¹ Ceci est illustré dans les syntagmes nominaux en (46):

(46)a. [_{DP} tout [_{DP} le monde]]

b. [_{DP} toute [_{DP} son intelligence]]

c. [_{DP} tous [_{DP} ces hommes]]

d. [_{DP} toutes [_{DP} les femmes]]

Sur la base de ces faits, on spécifie les entrées lexicales suivantes:

(47)a. [*tout*, [+det], [+defini], [- [D, [+defini], [masc, sing]]^{max}]

b. [*toute*, [+det], [+defini], [- [D, [+defini], [fem, sing]]^{max}]

c. [*tous*, [+det], [+defini], [- [D, [+defini], [masc, plur]]^{max}]

d. [*toutes*, [+det], [+defini], [- [D, [+defini], [fem, plur]]^{max}]

Il ne faut pas confondre l'élément *tout* en (46a) avec celui en (48):

¹Nous admettons ici une telle généralisation, bien qu'elle ne soit pas totalement justifiée : *toute une ville*, *tout un gâteau*.

(48)a. Tout homme a le droit au respect.

b. Toute femme n'est pas faite à l'image de Brigitte Bardot.

Pour rendre compte de la réalisation de *tout* et *toute* en (48), il faut leur associer les traits lexicaux en (49):

(49)a. [*tout*, [+det], [+defini], [- [N, [masc, sing]]^{max}]

b. [*toute*, [+det], [+defini], [- [N, [fem, sing]]^{max}]

Ainsi, le complément de ce déterminant est spécifié comme étant de catégorie NP et de forme singulière (masculine ou féminine).

Chapter 15

Les quantifieurs flottants

Dans ce chapitre, il sera traité des quantifieurs flottants tels que *tout/tous/toute/toutes*, *chacun* et *beaucoup*. Nous les appellerons "flottants", car ils apparaissent dans la structure isolés du syntagme nominal ou prépositionnel sur lequel ils ont une portée quantificationnelle. Autrement dit, ils font preuve d'une distribution relativement libre dans la structure. Prenons le cas des quantifieurs *tout/toute/tous/toutes*:

- (1)a. Tous les enfants sont souvent allés au cirque.
b. Les enfants sont tous souvent allés au cirque.
c. Les enfants sont souvent tous allés au cirque.
d. Les enfants sont souvent allés tous au cirque.
e. *Les enfants sont souvent allés au cirque tous.
- (2)a. Jean a parfois mangé toutes les pommes.
b. Jean a parfois toutes mangé les pommes.
c. ??Jean a toutes parfois mangé les pommes.
d. Jean les a toutes parfois mangées.
e. Jean les a parfois toutes mangées.
f. Jean les a mangées toutes.
- (3)a. Les enfants ont tout mangé.
b. ??Les enfants ont mangé tout.
c. *Jean l'a mangé tout.
d. Jean l'a tout mangé.
- (4)a. Jean a souvent parlé à toutes les femmes.
b. Jean a (*toutes) souvent (*toutes) parlé aux femmes.
c. Jean leur a souvent parlé à toutes.
d. (?)Je leur ai toutes parlé de mes problèmes.
e. (?)Je leur ai toutes répondu la même chose.

D'après le paradigme présenté ci-dessus, on remarque que ce quantifieur a une distribution syntaxique passablement riche. Il faut toutefois souligner les restrictions s'appliquant au quantifieur *tout* (cf. (3b-c)) ainsi qu'aux quantifieurs ayant portée sur un syntagme nominal complément indirect (cf. (4)). Hormis ces quelques restrictions, les quantifieurs *tout/tous/toute/toutes* ont la propriété de se détacher du DP vis-à-vis duquel ils entretiennent une relation quantificationnelle. En tenant compte des faits exposés en (2b-c), (3a) et (4d-e)¹, il est possible d'envisager la combinaison de plusieurs de ces quantifieurs autour d'une même position:

(5) [_{DP} QU_i les hommes] leur_x ont [tous_i toutes_k tout_j] donné [_{DP} QU_j] [_{PP} [_{DP} QU_k [_{DP} e_x]]]².

Quelle stratégie d'analyse doit-on adopter pour traiter ces quantifieurs dans le cadre de notre analyseur du français ? Une approche transformationnelle a été récemment proposée par Sportiche (1988) en termes de principes de la théorie GB, approche selon laquelle le placement du quantifieur découle du déplacement du DP sur lequel porte la quantification. Prenons les constructions en (2). La structure de base du syntagme nominal est la suivante:

(6) [_{DP} [_{̄D} [_D tous] [_{DP} les enfants]]]

Tenant compte de la génération basique du sujet à l'intérieur de la projection VP, deux types de dérivation est envisagés : soit le DP entier se déplace en position Spec de IP (position sujet de surface), produisant la structure (2a), soit le DP enchâssé uniquement se déplace, isolant ainsi le quantifieur (cf. (2b-d)).³ Quelle que soit sa position, le quantifieur se trouvera toujours dans une configuration de portée (en termes de de c-commande) vis-à-vis du syntagme quantifié, que ce soit sa trace comme en (2b-d) ou le DP déplacé comme en (2a).

Une telle analyse n'est pas directement compatible avec les mécanismes structuraux et procéduraux dont est doté notre analyseur. S'il est vrai que la structure en (6) est celle que nous adoptons pour ces syntagmes nominaux, des problèmes sérieux se posent, non seulement en ce qui concerne les possibilités de flottement du quantifieur, mais également en ce qui concerne une formalisation des rapports de quantification entre le quantifieur et le syntagme nominal, particulièrement lorsque ce premier est isolé. Une analyse en termes de chaîne n'est pas concevable pour plusieurs raisons, en particulier à cause de la position du quantifieur dans le syntagme nominal. Soit on reconsidère la structure interne des syntagmes quantificationnels, ce qui nous semble peu souhaitable, soit on ajoute certaines fonctions spécifiques à notre analyseur pour qu'ils puissent traiter les quantificateurs flottants dans les termes de la théorie, ce qui est également lourd de conséquences pour le fonctionnement global de l'analyseur.

Le seul contexte où la notion de chaîne est pertinente est dans une structure du type (4a): *Marie a tout mangé*. L'élément *tout* peut aussi avoir une interprétation adverbiale dans le sens de *complètement*: *Marie a tout fini ses devoirs*, *Marie a tout mangé toutes ces pommes*. Considérons l'interprétation quantificationnelle de *tout* en (4a), employé ici avec un verbe transitif. Il y a une similitude entre cette construction et celle en (7) qui est typiquement sa contrepartie négative (*tout* versus *rien*):

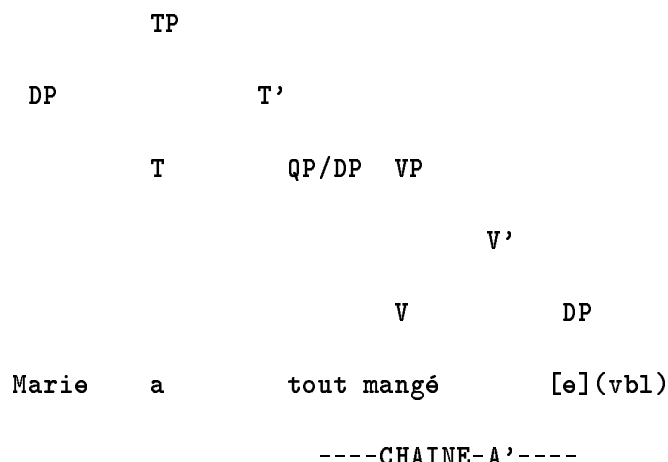
(7) Marie n'a rien mangé.

Nous proposons pour (4a) une analyse dans la même lignée que pour (7) en termes de chaîne- \bar{A} : l'élément *tout* en position adverbiale – il a ici une valeur d'opérateur de quantification – lie une variable occupant la position complément direct du verbe. Ceci est représenté en (8) :

¹ Admettons que (4d-e) soit une structure possible du français.

² Le caractère peu naturel de cette phrase provient sans doute de la complexité de la portée des quantifieurs.

³ La différence de placement du quantifieur en (2b-d) est liée au déplacement successif (ou cyclique) du DP entier en plusieurs étapes depuis sa position basique dans le VP jusqu'à Spec de IP.



Un autre type de quantifieur “flottant” à distribution complexe est l’élément *chacun(e)*. Examinons les faits:

- (9)a. Les enfants chacun ont parlé au professeur.
 b. Les enfants ont chacun parlé au professeur.
 c. Les enfants ont parlé chacun au professeur.
 d. Les enfants ont parlé au professeur chacun.
 e. *Chacun les enfants ont parlé au professeur.¹

Le quantifieur *chacun* a une valeur distributive. Il se place librement dans la structure, à l’exception des positions où il domine le syntagme nominal auquel il réfère sa valeur distributive. En termes plus techniques, la condition requise est que *chacun* doit être c-commandé par ce syntagme nominal, contrairement aux quantifieurs *tout/tous/toute/toutes* dont la portée sur le syntagme nominal est définie sous c-commande (le quantifieur doit c-commander le syntagme nominal quantifié).

Il est possible que *chacun* puisse occuper seul une position argumentale:

- (10)a. Chacun part de son côté.
 b. Marie a donné une bise à chacun.

Doit-on analyser le quantifieur en (10) comme un déterminant intransitif (un D⁰ sans complément nominal) ou bien comme un élément de catégorie N⁰ projetant un DP dont la tête est vide ? Dans un cas comme dans l’autre, *chacun(e)* projette une catégorie maximale de type DP et, de ce fait, peut occuper une position argumentale.

Pour en revenir au quantifieur distributif “flottant”, la condition selon laquelle il doit être c-commandé par le syntagme auquel il réfère sa distributivité rend compte de ses divers placements

¹Notons la grammaticalité de *chacun des enfants a parlé au professeur* où contrairement à (9e) *chacun* est un déterminant de catégorie D⁰ ayant un PP comme complément. Voici son entrée lexicale:

[*chacun(e)*, [+det], [-défini], [masc/fem, sing], [-- [P [*des*], [plur]]]^{max}]

en (9), pour autant que la structure en constituants de la phrase soit respectée : **Les enfants ont parlé au chacun professeur*. Le site d'attachement de ce quantifieur est soit Compl de T⁰ soit Compl de V⁰.

L'élément *beaucoup* est également un quantifieur dont le comportement distributionnel est un peu particulier. Nous l'avons analysé dans le chapitre précédent comme un déterminant exigeant un PP comme complément. Rappelons les faits:

- (11)a. Marie aime beaucoup de garçons.
- b. Marie en aime beaucoup.
- c. Beaucoup de pommes ont été mangées.
- d. Beaucoup en ont été mangées.

Le quantifieur *beaucoup* peut "flotter" indépendamment de son complément prépositionnel :

- (12)a. Marie a toujours beaucoup connu(s) de garçons.
- b. Marie en a toujours beaucoup connu(s) [e].
- c. *Marie a beaucoup toujours connu(s) de garçons.

D'après l'agrammaticalité de (12c), le placement de *beaucoup* est restreint à une position adjacente au verbe, en l'occurrence Spec de VP (avec *toujours* en Compl de T⁰). Outre cette restriction, il faut rendre compte du lien entre le quantifieur isolé et son complément prépositionnel. Comme *beaucoup* est analysé plus haut comme un déterminant de catégorie D⁰, son placement en Spec de VP est difficile à expliquer et surtout à formaliser. Il en va de même pour l'élément interrogatif *combien* en (13) qui se détache de son complément pour se placer en Spec de CP. Il s'agit plutôt d'éléments de catégorie adverbiale occupant à l'intérieur du DP la position de spécificateur.

- (13)a. Tu as conduit [_{DP} combien [_{D̄} [_{PP} de voitures]]].
- b. Combien; as-tu conduites [_{DP} e_i [_{D̄} [_{PP} de voitures]]].

Le problème est le même que pour les quantifieurs *tout/tous/toute/toutes* : soit on procède à une réanalyse de *beaucoup* sur le plan lexical¹, soit il faut apporter quelques modifications (sans doute coûteuses et peu justifiées) aux types d'action que peut effectuer l'analyseur. _____

(à venir: LES DETERMINANTS COMPLEXES du type *plus de ... que de...*)

¹On ne traite pas ici du *beaucoup* adverbial tel que dans *Marie a beaucoup travaillé*. Seul le *beaucoup* de type quantificationnel nous intéresse pour l'instant.

- (1)a. [*le*, [+det], [+défini], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*la*, [+det], [+défini], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*les*, [+det], [+défini], [- [N, [plur]]^{max}]
 d. [*les*, [+det], [+défini], [- [Det, [numeral]]^{max}]
- (2)a. [*ce(t)*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*cette*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*ces*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [N, [plur]]^{max}]
 d. [*ces*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [Det, [numeral]]^{max}]
 e. [*ces*, [+det], [+défini, +démonstratif], [- [Det, [numeral]]^{max}]
- (3)a. [*mon/ton/son/notre/votre/leur*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*ma/ta/sa/notre/votre/leur*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*mes/tes/ses/nos/vos/leurs*, [+det], [+défini, +poss], [- [N, [plur]]^{max}]
 d. [*mes/tes/ses/nos/vos/leurs*, [+det], [+défini, +poss], [- [Det, [numeral]]^{max}]
- (4)a. [*quel*, [+det], [+wh], [- [N, [masc, sing]]^{max}]
 b. [*quelle*, [+det], [+wh], [- [N, [fem, sing]]^{max}]
 c. [*quels*, [+det], [+wh], [- [N, [masc, plur]]^{max}]
 d. [*quelles*, [+det], [+wh], [- [N, [fem, plur]]^{max}]
- (5) [*deux...*, [+det], [-défini, +numéral], [- [N, [plur]]^{max}] /...[- [P, [plur]]^{max}]
- (6)a. [*un*, [+det], [-défini], [- [N, [masc, sing]]^{max}] /...[- [P *de/des*, [+partitif, +plur]]^{max}]
 b. [*une*, [+det], [-défini], [- [N, [fem, sing]]^{max}] /...[- [P *de/des*, [+partitif, +plur]]^{max}]
- (7) [*des*, [+prep], [-défini], [- [D ∅], [plur]]^{max}]
- (8) [*du*, [+prep], [-défini], [- [D ∅], [masse]]^{max}]
- (9) [*plusieurs*, [+det], [-défini], [- [N, [plur]]^{max}] /... [- [P, [+partitif, +plur]]^{max}]
- (10)a. [*certains*, [+det], [-défini], [- [N, [masc, plur]]^{max}] /...[- [P, [+partitif], [masc, plur]]^{max}]
 b. [*certaines*, [+det], [-défini], [- [N, [fem, plur]]^{max}] /...[- [P, [+partitif], [fem, plur]]^{max}]
- (11)a. [*certains*, [+det], [-défini], [masc,plur], [Nom]]
 b. [*certaines*, [+det], [-défini], [fem,plur], [Nom]]
 c. [*plusieurs*, [+det], [-défini], [plur], [Nom]]

(12) [*quelques*, [+det], [-défini], [-N, [plur]]^{max}]

(13) [*quelque*, [+det], [-défini], [-N, [sing]]^{max}]

(14)a. [*beaucoup*, [+det], [-défini, +quant], [-P [de], [plur]]^{max}/ ... [-P [de], [masse]]^{max}]

b. [*peu*, [+det], [-défini, +quant], [-P [de], [plur]]^{max}/ ... [-P [de], [masse]]^{max}]

(15)a. [*aucun*, [+det], [+négation], [-N, [masc, sing]]^{max}]

b. [*aucune*, [+det], [+négation], [-N, [fem, sing]]^{max}]

c. [*nul*, [+det], [+négation], [-N, [masc, sing]]^{max}]

d. [*nulle*, [+det], [+négation], [-N, [fem, sing]]^{max}]

(16)a. [*chaque*, [+det], [+défini], [-N, [sing]]^{max}]

b. [*chaque*, [+det], [+défini], [-Det, [numeral]]^{max}]

(17) [*chacun(e)*, [+det], [-défini], [masc/fem, sing], [-P [des], [plur]]^{max}]

(18)a. [*tout*, [+det], [+défini], [-D, [+défini], [masc, sing]]^{max}]

b. [*toute*, [+det], [+défini], [-D, [+défini], [fem, sing]]^{max}]

c. [*tous*, [+det], [+défini], [-D, [+défini], [masc, plur]]^{max}]

d. [*toutes*, [+det], [+défini], [-D, [+défini], [fem, plur]]^{max}]

(19)a. [*tout*, [+det], [+défini], [-N, [masc, sing]]^{max}]

b. [*toute*, [+det], [+défini], [-N, [fem, sing]]^{max}]

Chapter 16

Les syntagmes nominaux

16.1 Les pronoms

Les pronoms forts ont été traités dans le chapitre 2. Que ce soient les pronoms-*wh* (*qui, quoi...*), les pronoms personnels anaphoriques (*soi-même, toi-même...*), les pronoms non anaphorique (*toi, moi, lui...*) ou les pronoms démonstratifs (*ceci, cela, ça...*), ils présentent les mêmes propriétés catégorielles: ils sont de catégorie N^0 et projettent, en plus d'un NP, un DP dont la tête est vide:

(1)

	DP
	D'
D	NP
	N
0	Pron

Pour une discussion détaillée des pronoms forts, nous référons le lecteur au chapitre 2 de nos notes où il est discuté du comportement distributionnel de ces pronoms.

16.2 Les noms propres

Du point de vue catégoriel, les noms propres ont les mêmes propriétés que les pronoms forts: ils sont de catégorie N^0 et projettent un NP qui est complément d'un D^0 vide. Pour un nom propre tel que *Marie* ou *Jean*, on lui associe la représentation syntagmatique suivante:

(2) $[_{DP} [_{\bar{D}} [_{D^0} \emptyset] [_{NP} [_{N^0} Marie]]]]$

C'est sur la base de traits inhérents que les noms propres et les pronoms forts projettent un NP qui s'attachent comme complément à un D^0 vide.

Il n'est pas impossible qu'un nom propre soit accompagné d'un déterminant (défini) comme en (3):

- (3)a. Le Pape.
- b. Le Congo.
- c. La Vierge Marie.

Le nom propre est lexicalement spécifié pour le genre et le nombre, comme en rendent compte les phénomènes d'accord :

- (4)a. Marie est belle.
- b. Jean est intelligent.

Ainsi, on associera à *Marie* l'entrée lexicale suivante:

- (5) [*Marie*, N, [nom propre], [+animate], [fem, sing]]

Cet ensemble de spécifications lexicales est suffisant pour traiter le nom propre dans les limites de notre analyse.

Les pronoms personnels forts devront être lexicalement spécifiés pour le trait de personne, en plus de ceux de genre et nombre. Cela est nécessaire pour rendre compte de l'accord sujet-verbe en (6a-b) ou du liage anaphorique entre pronoms réfléchis et leur antécédent en (6c-d):

- (6)a. Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont...
- b. J'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment...
- c. Marie_i est contente d'elle-même_i.
- d. Je_i parle à moi-même_i.

Nous donnons à titre d'exemple l'entrée lexicale du pronom fort *moi*:

- (7) [*moi*, [+N], [+pron, +fort], [+datif/oblique], [+humain], [sing, I^e]]

16.3 Les noms communs

Outre les pronoms et les noms propres, les noms communs sont des têtes nominales, c'est-à-dire des éléments de catégorie N⁰. C'est le cas aussi pour quelques quantifieurs tels que *chacun* en (8a) ou *tout* en (8b):

- (8)a. Chacun vient de son côté.
- b. Tout va bien.¹

¹ Il est possible que le quantifieur *tout* dans la phrase *Je comprends tout*. n'occupe pas une position NP postverbale, mais plutôt une position adverbiale d'où il lie- \bar{A} une variable se trouvant en position postverbale (cf. chapitre 14 section 1).

Ces quantifieurs nominaux auxquels on peut ajouter *quelqu'un, personne, n'importe qui/quoi, etc* sont partiellement traités dans le chapitre 14.

Parmi les noms communs, on fera la distinction entre trois groupes de nominaux :

- les nominaux non dérivés
- les nominaux dérivés déverbaux
- les nominaux dérivés non déverbaux

16.3.1 Les nominaux non dérivés

Ces nominaux sont les plus nombreux. Ils sont "non dérivés", car ils ne dérivent pas morphologiquement d'une autre forme lexicale – verbale, adjectivale ou nominale – qui constituerait leur base ou racine morphologique. Il n'est pas dans nos intentions, ni dans nos possibilités, de faire ici une description complète des nominaux non dérivés. Citons à titre d'exemple des noms simples comme *homme, chat, voiture, lait, toit, etc*. Il s'agit de définir quel type de spécifications doit leur être associé dans le lexique ou, en d'autres termes, quels traits lexicaux sont pertinents pour rendre compte de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. A titre d'exemple, nous proposons les entrées lexicales suivantes :

- (9)a. [*homme*, N, [commun], [+humain, +dénombr], [masc, sing]]
b. [*chat*, N, [commun], [+animé, +dénombr], [masc, sing]]
c. [*kilo*, N, [commun], [+quantité, +dénombr], [masc, sing]]
d. [*semaine*, N, [commun], [+temps, +dénombr], [fem, sing]]
e. [*mètre*, N, [commun], [+longueur, +dénombr], [masc, sing]]
f. [*colère*, N, [commun], [+abstrait, ?dénombr], [masc, sing]]
g. [*cahier*, N, [commun], [+physique, +dénombr], [masc, sing]]
h. [*coup*, N, [commun], [+action, +dénombr], [masc, sing]]
i. [*lait*, N, [commun], [+masse, -dénombr], [masc, sing]]
j. [*équipe*, N, [commun], [+collectif, +dénombr], [fem, sing]]

Ces traits lexicaux, qu'ils soient sémantiques ou morpho-syntaxiques, définissent entre autres les restrictions sélectionnelles entre le déterminant et le nom (*cf.* (10)) ou le nom et l'adjectif (*cf.* (11)):

- (10)a. [du [*masse* pain].
b. *[les [laits]].
c. [des [*denombr* hommes]].
d. *[des [sels]].

- (11)a. Un homme courageux.
b. *Un kilo courageux.
c. Un jour estival.

d. *Un centimètre estival.

Le type de restrictions exposées en (11) sera traité au niveau sémantique et/ou pragmatique plutôt que syntaxique. Autrement dit, c'est le module d'interprétation sémantique qui a pour fonction de filtrer des syntagmes nominaux tels que (11b) et (11d). Le module lexical régit en grande partie les sélections de NP par le déterminant au moyen des spécifications lexicales (traits de sous-catégorisation ou de sélection) de ce dernier. Les exemples en (10) montrent que le déterminant partitif *du* requiert comme complément un nom associé au trait de "masse" (*du sel*), alors que le déterminant partitif *des* exige que le nominal soit de nature "dénombrable" (*des hommes*).

16.3.2 Les nominaux déverbaux

Les noms "déverbaux" dérivent morphologiquement d'un verbe, qui constitue leur racine. Les exemples de noms déverbaux ne manquent pas. Citons ceux en (12):

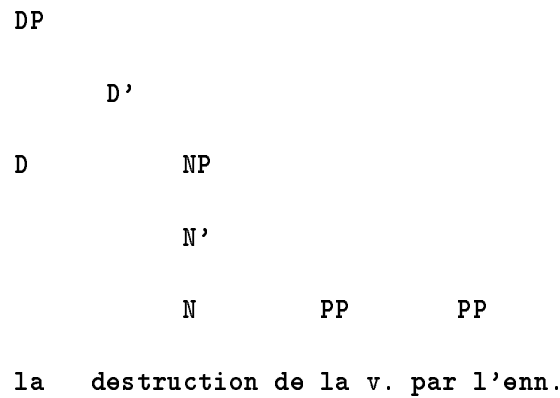
- (12)a. détruire/construire une ville → la destruction/construction de la ville
- b. appartenir à un parti → l'appartenance à un parti
- c. discuter de son travail avec le professeur → la discussion de son travail avec le professeur
- d. donner son corps à la science → le don de son corps à la science

Ces nominaux ont la particularité, non seulement d'être morphologiquement dépendants d'un verbe, mais aussi de partager sa structure argumentale. Des suffixes tels que *-i(a)tion* et *-ance* nominalisent un verbe en préservant sa structure argumentale. La sélection des prépositions est également maintenue. C'est cet héritage thématique et sélectionnel qui rend ces nominaux intéressants sur le plan de la syntaxe. Si l'on répertorie de telles formes telles quelles dans le lexique, on perdrait certaines généralisations qu'il vaut mieux traiter au moyen de règles morphologiques.

Nous distinguerons deux types de nominaux déverbaux: ceux qui ont une interprétation d'**Événement** et ceux qui ont une interprétation d'**État**. Illustrons cette distinction avec le nom *destruction*. Dans le syntagme nominal complexe *la destruction de la ville par l'ennemi*, le nom décrit un événement. Cela se traduit sémantiquement par la saturation des arguments: ils sont tous syntaxiquement représentés. En revanche, dans *la destruction est une pulsion naturelle*, le nominal a une interprétation d'État; il n'y a pas de réalisation syntaxique de la structure argumentale. C'est pourquoi le nom ne peut pas avoir une interprétation d'"action". Le syntagme nominal réfère ici à l'état de destruction plutôt qu'à l'acte.

Revenons aux nominaux d'Événement en considérant l'expression nominale complexe en (13), dont la structure est représentée en (14):

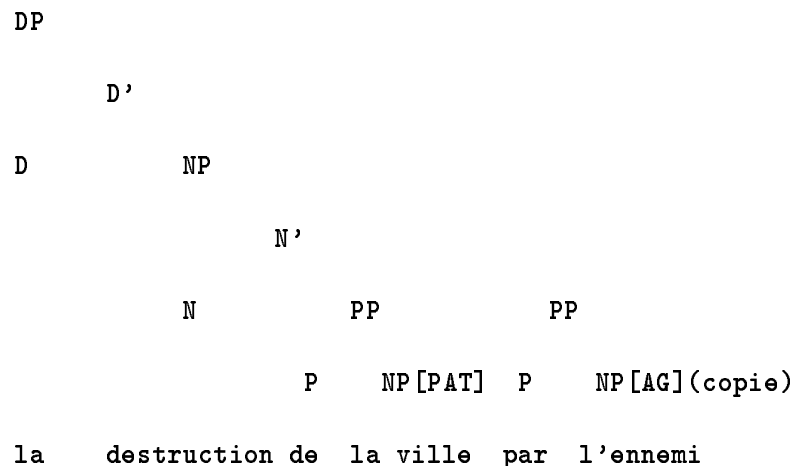
- (13) La destruction de la ville par l'ennemi.



En ce qui concerne la nature et la distribution des rôles- θ , il apparaît d'après l'interprétation de ce syntagme nominal que *la ville* porte le rôle de PATIENT et *l'ennemi* celui d'AGENT. Ce dernier argument est toutefois optionnel, bien qu'implicite comme le prouve le contrôle du sujet *PRO* de la proposition finale en (15b) par l'agent de *destruction*. L'argument interne est quant à lui obligatoire pour donner une interprétation d'Événement à *destruction*.

- (15)a. la destruction de la ville.
 b. la destruction de la ville pour gagner la guerre était nécessaire.
 c. ?*la destruction par l'ennemi.
 d. *la destruction. (=Événement)

La structure interne de ces nominaux est moins complexe en français qu'en anglais où une position prénominale génitive est disponible, rendant ainsi possible l'expression des arguments dans différentes positions hiérarchiques à l'intérieur du DP (pour une discussion des nominaux anglais, cf. Clark 1989). En français, la réalisation des arguments du nom est toujours postnominale, c'est-à-dire dans la position Compl de N^0 . La réalisation de l'argument PATIENT s'effectue au moyen d'un PP dont la tête est occupée par la préposition *de*. La présence de celle-ci permet l'assignation d'un Cas au complément nominal (**la destruction la ville*). Quant au syntagme agentif de forme [*par DP*], son statut d'argument n'est pas clair. Ce syntagme ressemble à celui que l'on rencontre dans le passif et dans les constructions causatives en *faire-par*. Comme on l'a vu, il fonctionne plutôt comme une copie de l'argument sujet/agent (*c.-à-d.* de l'argument externe internalisé) que comme le "réel" argument sujet. La présence implicite de cet argument en l'absence du syntagme [*par DP*] tend à corroborer une analyse en termes de "copie" d'argument lexicalisée. Quoiqu'il en soit, nous proposons la représentation suivante pour le nominal complexe d'Événement *la destruction de la ville par l'ennemi*:



16.3.3 Les nominaux dérivés non déverbaux

Nous entendons par "nominaux dérivés non déverbaux" les noms qui sont dérivés d'une forme morphologique qui n'est pas un verbe, c'est-à-dire soit un adjectif, soit un nom. Voici quelques exemples cette classe de noms:

- (17)a. [_{Adj} facile] → [_N facilité]
 b. [_{Adj} possible] → [_N possibilité]
 c. [_{Adj} fidèle] → [_N fidélité]
 d. [_N impression] → [_N impressionnisme]
 e. [_N mémoire] → [_N mémorisation]
 f. [_N chanson] → [_N chansonnier]

C'est l'attachement d'un suffixe nominal à la base adjectivale ou nominale qui produit la nominalisation. Certaines nominalisations telles que celles en *-ité* ou en *-eur* sont productives et régulières. C'est pourquoi il est préférable de les traiter comme le produit de règles morphologiques.

Comme les noms déverbaux, ces nominaux peuvent hériter des traits de sous-catégorisation et de sélection de leur base. Prenons l'adjectif *fidèle* qui sous-catégorise (facultativement) pour un PP dont la tête est la préposition *à* : *une femme fidèle à son mari*. Le nominal qui est en dérivé a les mêmes propriétés : *la fidélité d'une femme à son mari*.

Bien que nous soyons favorables à l'établissement de règles morphologiques pour traiter des nominalisations dérivées régulières telles que celles en *-i(a)tion*, *-ité*, *-eur*, *-(e)rie*, elles ne seront pas traitées ainsi au niveau de l'analyseur. Etant donné qu'aucun module morphologique autonome n'est implémenté, tous les items lexicaux de catégorie nominale seront répertoriés dans le lexique, ce indépendamment de quelconque règle de formation de mots. Il est tout de même spécifié dans leur entrée lexicale s'ils sont de nature déverbale ou plus généralement de forme dérivée. Pour le nominal *destruction*, nous proposons les deux entrées lexicales ci-dessous, qui pourraient être facilement regroupées en une seule entrée :

- (18)a. [*destruction*, N, [commun, déverbal], [AGENT, PATIENT], [+évene, +dénombr], [fem, sing]]
 b. [*destruction*, N, [commun, déverbal], [+état, ?dénombr], [fem, sing]]

Un nom déverbal comme *appartenance*, qui possède obligatoirement un cadre de sous-catégorisation, est associés aux traits lexicaux indiqués en (19):

- (19) [*appartenance*, N, [commun], [+abstrait, ?dénombr], [fem, sing], [- [P à]^{max}]]

16.3.4 Les compléments de nom

En guise de conclusion, nous aborderons brièvement la question des compléments nominaux. Ceux-ci sont toujours de catégorie prépositionnelle. Il y a les PP compléments sous-catégorisés (*cf.* (20)), génitifs (*cf.* (21)), agentifs (*cf.* (22)), attributifs ou restrictifs (*cf.* (23)):

- (20)a. Une fidélité à sa femme.
 b. L'appartenance à un parti.
- (21)a. Le chien du voisin.
 b. La mère de mon amie.
 c. Le premier chapitre de son livre.
- (22)a. Le tableau par Rembrandt.
 b. Cette symphonie par Beethoven.
- (23)a. La femme au chapeau/aux cheveux blonds.
 b. L'homme à la valise.

Le syntagme prépositionnel en (20) représente le complément d'un nominal dérivé. En (21), la préposition assigne le Cas génitif au DP enchâssé. Celui-ci reçoit le rôle- θ de POSSESSEUR, comme le prouve la pronominalisation par le déterminant possessif (*le chien de la voisine* → *son chien*) ou par *en* (*j'ai lu le premier chapitre du livre* → *j'en ai lu le premier chapitre*). Quant au syntagme prépositionnel en (22), il s'agit d'un syntagme agentif avec lequel le syntagme nominal supérieur entretient un rapport thématique d'ACTIVITE ou de CREATION. C'est pourquoi la présence de ce syntagme prépositionnel est soumise à des restrictions sémantiques particulières. Il est probable que le complément nominal en (22) soit davantage qu'un PP, plus précisément une catégorie fonctionnelle à valeur prédicative dont le PP fait partie. Cette catégorie serait du type de celle que propose R. Clark pour les propositions (relatives) réduites (*cf.* chapitre 10 section 3 de nos notes), mais dont la tête serait vide :

- (24) [_{DP} cette [_{NP} [_{NP} symphonie] [_{FP} OP_i [_F, F⁰ [_{PP} t_i [_P par Beethoven]]]]]]

Cette structure met en jeu un opérateur nul qui lie une variable à l'intérieur du PP, plus précisément en Spec de PP. Cet opérateur est identifié sous prédication depuis le NP supérieur.

Les expressions nominales en (23) contiennent un complément prépositionnel introduit par *à*. Elles peuvent recevoir la même analyse que celle en (24). Toutefois les différences d'interprétation entre (23), où le PP est agentif, et (24), où il a une valeur attributive ou restrictive, doivent être rendues plus explicites. Peut-être peut-on en rendre compte en prenant en considération la valeur sémantique des prépositions impliquées: *par* versus *à/au*.

Chapter 17

Un bref aperçu des syntagmes adjectivaux

Cette présentation des syntagmes adjectivaux s'organise de la manière suivante. En premier lieu, il sera discuté du placement des adjectifs épithètes par rapport à la tête nominale. Ensuite, nous traiterons tour à tour des adjectifs prénominaux et postnominaux. Finalement, les syntagmes adjectivaux constituant une proposition réduite (*Jean croit Marie intelligente*) et les "tough-adjectifs" feront l'objet d'une analyse.

17.1 Le placement des adjectifs

Les adjectifs épithètes simples (*c.-à-d.* qui ne sous-catégorisent pas) de l'anglais se placent généralement dans une position prénominale, la position Spec de NP dans le cadre de l'analyse-DP. Les adjectifs du français, par contre, occupent parfois une position prénominale, parfois une position postnominale. Les exemples en (1) illustrent les faits:

- (1)a. The blue colour.
- b. La couleur bleue.
- c. Un homme grand.
- d. Un grand homme.
- e. Un travail merveilleux.
- f. Un merveilleux travail.

Pour expliquer l'agrammaticalité de **the colour blue* et de **la bleue couleur* ainsi que la différence sémantique de l'adjectif *grand* entre (1c), où il a une connotation physique, et (1d), où il a une connotation morale, nécessite une analyse des syntagmes adjectivaux à d'autres niveaux que la syntaxe. En effet, la différence d'interprétation de l'adjectif en (1e-f) selon sa position est très subtile sur le plan sémantique.

Pour la théorie linguistique en général, les facteurs conditionnant la position de l'adjectif dans la langue française restent encore flous. En tant que modificateur (spécificateur) nominal, l'adjectif devrait occuper pour une langue SVO telle que le français et l'anglais, où l'ordre des constituants est Spec-X⁰-Compl, la position Spec de NP, en l'occurrence une position prénominale. Or, ce n'est pas toujours le cas. Doit-on en déduire que la position prénominale de l'adjectif en français est le cas non-marqué ?

Il va de soi qu'une analyse strictement syntaxique n'est pas adéquate du fait des différences sémantiques qui accompagnent le placement de l'adjectif en français. En considérant que notre analyseur ne procède qu'à des opérations syntaxiques, il n'est pas dans nos moyens de proposer ici une analyse satisfaisante sur la distribution des adjectifs. Quelques généralisations pourront néanmoins être faites.

17.2 Les adjectifs: prénominaux ou postnominaux

La question qui se pose immédiatement est la suivante: y a-t-il une classe d'adjectifs qui soit essentiellement prénominale ? Pour un placement prénominal de l'adjectif des critères rythmiques entrent en compte; les adjectifs monosyllabiques ont tendance à se placer devant le substantif (*le vieux français, un gros travail*), à moins que ce dernier soit lui-même monosyllabique: *un lit dur, la vie chère*. Mais, ce n'est qu'une tendance et non une obligation.

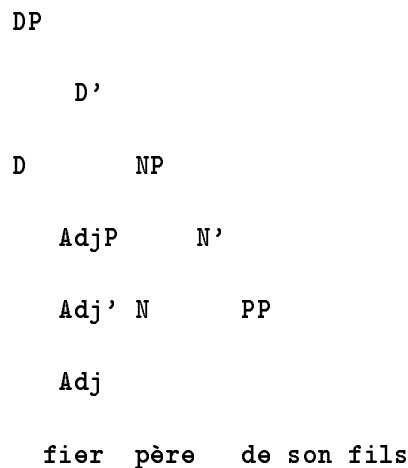
Ce sont, semble-t-il, des critères sémantiques qui jouent un rôle prépondérant. L'adjectif antéposé se combine avec le nom pour former avec lui une unité dont la désignation se trouve être plus précise que celle du nom seul, bien qu'elle reste globale. De plus, les adjectifs dont le sens se combine facilement avec celui du nom se retrouvent antéposés de préférence. C'est le cas de *petit, nouveau, bon, gros, mauvais, etc.*

Quant à l'adjectif postnominal, il garde une certaine indépendance ou individualité en conservant son accent propre. Les adjectifs postposés sont généralement ceux qui permettent d'identifier ce dont on parle, en particulier ceux qui servent à une classification (couleur, forme, caractère): *vert, blanc, gai, grandiose, etc.* Ces adjectifs conservent en quelque sorte une individualité sémantique.

Les adjectifs participiaux (*un élève doué*) et verbaux (*une odeur repoussante*) sont toujours postposés. De même, les adjectifs suivis d'un complément prépositionnel ou bien modifiés par un adverbe qui n'est pas monosyllabique (les adverbes monosyllabiques comme *très, bien, fort* sont des sortes d'adverbes-préfixes) se placent obligatoirement après le substantif:

- (2)a. Un père fier de son fils.
- b. *Un fier père de son fils.
- c. Une fidèle compagne.
- d. Une compagne fidèle à son compagnon.
- e. *Une fidèle compagne à son compagno.n
- f. Un vigoureux cheval.
- g. Un cheval remarquablement vigoureux.
- h. Un très rigoureux cheval.
- i. *Un remarquablement vigoureux cheval.

C'est sans doute une contrainte prosodique qui exclut (2i) à l'inverse de (2h). Quant au placement postposé de l'adjectif en (2a) et (2d), il est exigé par une contrainte syntaxique: la sélection lexicale doit se réaliser en syntaxe sous "soeurité" (définie en termes de c-commande mutuelle). Autrement dit, la tête sous-catégorisante doit c-commander son complément sous-catégorisé et vice versa. Si l'adjectif était prénominal, il ne se trouverait pas dans une telle configuration vis-à-vis du syntagme prépositionnel :



De même, en anglais les adjectifs sous-catégorisants sont postnominiaux: *a father proud of his son* versus **a proud father of his son*. Pour le français, il sera spécifié dans les entrées lexicales des adjectifs sous-catégorisants, des adjectifs participiaux et des adjectifs verbaux qu'ils sont postnominiaux. A titre d'exemple, nous présentons ci-dessous l'entrée lexicale associée à l'adjectif sous-catégorisant *fidèle*:

(4) [*fidèle*, Adj, [sing], [+postnom], [- [P à]]^{max}]

La plupart des facteurs déterminant le placement de l'adjectif épithète n'entrent pas dans le cadre d'une analyse syntaxique, puisqu'ils font appel à des critères soit prosodiques soit sémantiques. Ce sera le rôle de la composante d'interprétation sémantique (et prosodique) de traiter ce type de phénomène. Etant donné que l'analyseur FIPS opère dans le domaine de la syntaxe, les adjectifs dont la position n'est pas déterminée lexicalement peuvent se placer tant en position Spec de NP (s'ils ne sont pas modifiés par un adverbe "lourd") qu'en position Compl de N⁰. Les différences de sens liées au placement de l'adjectif sera traitées à un niveau sémantique (c.-à-d. dans le module sémantique). Nous proposons d'associer un trait lexical de placement uniquement les adjectifs de type sous-catégorisant, participial ou verbal.

17.3 Les syntagmes adjectivaux prédicatifs

Les syntagmes adjectivaux en (5) font partie selon l'analyse de Chomsky (1980) et Stowell (1980) d'une proposition réduite (*small clause*) dans laquelle ils entretiennent une relation prédicative avec leur sujet (avec lequel ils s'accorde) :

(5)a. Jean croit [_{sc} Marie [_{AdjP} fidèle]].

b. Jean considère [_{sc} les femmes [_{AdjP} infidèles]].

Le statut catégoriel du syntagme complément de *croit* ou *considère* est difficile à déterminer. Une hypothèse serait de dire qu'il s'agit d'un AdjP dont le spécificateur est occupé par *Marie* ou

les femmes. Or, il est peu probable que les verbes en (5) sous-catégorisent pour une projection adjectivale. Il est plus plausible qu'ils sélectionnent une proposition; celle-ci est soit tensée (cf. (6a-b)) soit "dépouillée" (ou "déverbalisée") de la copule infinitive *être* (cf. (6c-d)):

- (6)a. Marie croit que Jean est parti à la mer.
- b. Jean considère que Marie est la plus belle.
- c. Marie croit Jean parti à la mer.
- d. Jean considère Marie la plus belle.

Le syntagme nominal sujet de la prédication adjectivale en (6c-d) reçoit le Cas accusatif de la part du verbe, comme le prouve sa pronominalisation par un clitique accusatif :

- (7) Jean la_i considère [e_i [la plus belle]].

Les verbes en (6c-d) ne sont pas pourtant des verbes à marquage exceptionnel de Cas (ECM) comme le montre l'agrammaticalité de (8) due à l'absence d'assignation d'un Cas au DP enchâssé:

- (8)a. *Jean croit/considère [Marie être la plus belle].
- b. *Jean la_i croit/considère [e_i être la plus belle].

Il faut dire que la projection maximale complément du verbe en (6c-d) n'est pas une barrière au gouvernement, permettant ainsi l'assignation d'un Cas objectif. En (8) par contre, le complément verbal n'est pas de même nature. Il s'agit d'une proposition à part entière, donc d'une barrière au gouvernement.

Nous adopterons pour les propositions réduites l'analyse de Clark (1990) en termes de catégorie fonctionnelle. On y a déjà fait référence pour traiter les relatives réduites de même que certains compléments de nom prépositionnels. Les propositions réduites forment un constituant fonctionnel dont la tête F⁰ est vide. Celle-ci correspondrait à une variante phonologiquement nulle de *être*.

En se basant sur une analyse à la Sportiche & Koopman (1990) qui prévoit l'engendrement basique du sujet (au sens général) dans la position Spec d'un syntagme prédicatif, on propose que la position basique du sujet de la "proposition réduite" se trouve dans le Spec de AdjP. Le sujet se "déplace" en Spec de FC où il reçoit un Cas (accusatif) de la part du verbe. Le syntagme FC ne constitue pas une barrière au gouvernement (car L-marqué par le verbe). Pour conclure cette analyse, nous présentons ci-dessous la dérivation de la phrase (5b):

- (9)a. Jean considère [_{FC} [_F F⁰ [_{AP} les femmes [_A infidèles]]]]
- b. Jean considère [_{FC} les femmes_i [_F F⁰ [_{AP} t_i [_A infidèles]]]]

L'accord entre *les femmes* et *infidèles* opère dans une configuration Spec-tête en structure de base (cf. (9a)), comme l'accord entre le sujet *Jean* et le verbe *considère*.

17.4 Les "tough-adjectifs"

Les "tough-adjectifs" sont ces adjectifs qui sélectionnent une proposition infinitive dont l'objet du verbe peut se trouver en surface dans la position supérieure de sujet. Comparons les deux constructions en (10):

(10)a. Il est facile/difficile de faire ce travail.

b. Ce travail est facile/difficile à faire.

En (10a), l'adjectif sélectionne une proposition infinitive introduite par la préposition *de*. Le sujet de cette proposition est réalisé comme un pronom nul *PRO* dont l'interprétation est arbitraire, tandis qu'un pronom impersonnel occupe la position matrice de sujet. Par contre, en (10b) l'élément correspondant (fonctionnellement) à l'objet direct du verbe se trouve en position de sujet de la proposition matrice; de plus, la préposition est différence (*à* à la place de *de*).

La question est de déterminer comment est dérivée la structure correspondant à (10b) ? Une analyse en termes de déplacement pose quelques problèmes. D'une part, on comprend mal ce qui entraîne le mouvement de l'objet du verbe enchâssé à la position supérieure de sujet. D'autre part, dans l'hypothèse d'un déplacement du complément du verbe, on aurait affaire à un cas typique de mouvement impropre: le déplacement de l'objet par la position intermédiaire Spec de CP (position \bar{A}) jusqu'à la position de sujet (position A) crée une chaîne impropre $*[A-\bar{A}]$.

Il faut proposer une approche alternative qui repose, premièrement, sur la génération basique du syntagme nominal *ce travail* en (10b) dans la position supérieure de sujet et, deuxièmement, sur la présence d'un opérateur nul dans la position Spec du CP enchâssé. Il y a formation d'une chaîne- \bar{A} entre cet opérateur et une catégorie vide en position postverbale (position-A). Il y a également transmission jusqu'au sujet supérieur du rôle- θ que reçoit la catégorie vide. Ce mécanisme est rendu possible grâce à une relation de coindexation entre ce sujet, l'opérateur nul et la catégorie vide postverbale. Une telle relation se caractérise comme une forme de contrôle, bien qu'elle ne soit pas clairement formalisée. Quoi qu'il en soit, la construction en (10b) a la structure représentée en (11) :

(11) $ce\ travail_i\ est\ facile/difficile\ [_{CP}\ OP_i\ [_{TP}\ PRO_{arb}\ à\ faire\ e_i]]$

Il reste à rendre compte du problème relatif au changement de préposition entre (10a) et (10b). Lorsqu'il y a réalisation du "tough-adjectif", la préposition *à* est exigée. Nous n'avons aucune explication sur une telle sélection prépositionnelle. Mentionnons également la restriction suivante sur les "though-constructions" en français, mais qui ne s'applique pas en anglais :

(12)a. This violin is easy to play this sonata with [e].

b. *Ce violon est facile à jouer cette sonate avec [e].

L'agrammaticalité de (12b) découle du fait qu'en français une préposition ne peut pas être isolée de son complément lexical, contrairement à ce qui se passe en anglais où une préposition peut être "stranded". Par ailleurs, il n'est pas possible pour le syntagme prépositionnel entier d'apparaître dans la position de sujet:

(13) *Avec ce violon est facile à jouer cette sonate.

La position de sujet (et d'objet direct) est typiquement une position de syntagme nominal (ou éventuellement propositionnel)¹.

La classe des "tough-adjectifs" est restreinte à un certain type d'adjectifs (par exemple *possible* par opposition à *probable*) Ils seront marqués en tant que tels dans leurs spécifications lexicales. Soit

¹ L'agrammaticalité de (13) est certainement liée à une question d'assignation de Cas : le DP à l'intérieur du PP étant déjà marqué pour le Cas oblique laisserait le Cas nominatif non assigné par T⁰.

ils se construisent avec un sujet impersonnel en sélectionnant une proposition infinitive introduite par *de*, soit ils mettent en jeu une chaîne- \bar{A} formée par la coindexation (thématique) entre le sujet argumental généré basiquement dans la position matrice de sujet et une catégorie vide en position de complément direct (une variable) liée par un opérateur en Spec de CP.

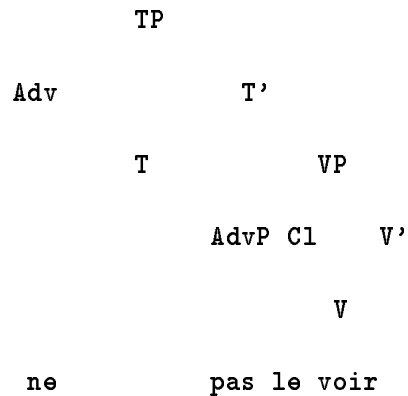
Chapter 18

Les adverbes

Il faut distinguer plusieurs types d'adverbe, non seulement du point de vue de leurs propriétés intrinsèques, mais aussi de leur distribution. Considérons d'abord les adverbes de négation tels que *pas, jamais, plus, etc.* Nous en avons discuté dans le chapitre 7 de nos notes et sommes arrivés aux conclusions suivantes : ces adverbes s'attachent dans la position Compl de T⁰ ou Spec de VP. Quant à la particule *ne* qui accompagne ces adverbes, elle est de nature clitique et s'attache en Spec de TP d'où elle a une portée sur la projection temporelle. Quelle est la catégorie de cette particule ? Peut-on la concevoir comme étant de catégorie adverbiale (s'attachant comme Spec de TP) et dire qu'elle ne se cliticise qu'en phonologie ? Elle ne se cliticise pas toujours sur le verbe, comme le prouve la séquence [*ne pas*] que l'on rencontre dans les infinitives. Comparons les phrases en (14) :

- (14)a. Jean **ne** pense pas.
b. Jean **n'**a pas fait son travail.
c. Jean pense **ne pas** faire son travail.
d. Jean pense **ne pas** le faire.

D'après la position de la particule *ne* en (14d) par rapport à celle du clitique objet *le*, il est difficile de considérer *ne* comme un clitique syntaxique inséparable du verbe. En sa qualité d'adverbe et de clitique phonologique, il acquiert une certaine indépendance vis-à-vis des autres clitiques. Ceci explique non seulement son attachement en Spec de TP, mais aussi l'ordre [*ne pas le*] en (14d). Pour illustrer cela, prenons la séquence clitique dans [*ne pas le*] voir dont la structure est :



Outre les adverbes de négation, il y a aussi les adverbes interrogatifs comme *quand, où, combien*. D'après l'analyse présentée dans le chapitre 6, ces éléments-*wh* déclenchent la formation d'une chaîne- \bar{A} s'ils se trouvent dans la position Spec de CP, une position- \bar{A} :

- (16)a. Quand reviens-tu [e] ?
 b. Où vas-tu [e] ?
 c. Combien as-tu lu [[e] de livres] ?

Passons maintenant aux adverbes "standard". Selon leur position ils sont soit modificateurs de verbe, soit modificateurs d'adjectif. Considérons le paradigme en (17):

- (17)a. Jean travaille parfois/souvent/toujours la nuit.
 b. Jean est un très beau garçon.
 c. Jean a suffisamment travaillé.
 d. Jean est un garçon suffisamment intelligent.

Dans la première de ces constructions, l'adverbe occupe la position Compl de T^0 , une position qui n'est ni sous-catégorisée ni sélectionnée. Il s'agit d'un attachement non formel. La distribution des adverbes du type *parfois* ne se limite pas à cette position:

- (18)a. Parfois Jean travaille la nuit.
 b. Jean parfois travaille la nuit.
 c. Jean travaille parfois la nuit.
 d. Jean travaille la nuit parfois.

En (18a-b), l'attachement s'effectue en Spec de TP, dans le premier cas avant celui du DP sujet (attachement périphérique), dans le second cas après. En (18c-d), il est question d'un attachement au Compl de T^0 , dans le premier cas avant celui du complément sous-catégorisé, dans le deuxième cas après celui-ci (attachement périphérique). Ces diverses possibilités de placement rendent l'analyse de tels adverbes relativement difficile.

Le placement des adverbes modificateurs d'adjectifs est plus contraint que celui des adverbes sus-mentionnés :

- (19)a. Une très belle pomme.
 b. *Une belle très pomme.
 c. Un garçon extraordinairement grand.
 d. *Un garçon grand extraordinairement.

On constate que ces adverbes ne peuvent occuper que la position Spec de AdjP. Pour (19a) on obtient la structure en (20):

(20) [_{DP} [_{D̄} [_D une] [_{NP} [_{AdjP} [_{AdvP} très] [_{Adj} belle]] [_N pomme]]]]

Il y a des adverbes tels que *suffisamment*, *assez* qui peuvent se comporter tant comme un adverbe modificateur de verbe (attachement en Compl de T⁰) que comme un adverbe modificateur d'adjectif (attachement en Spec de AdjP):

- (21)a. Jean a assez travaillé.
 b. un assez beau garçon.

Certains verbes sélectionne un complément de type adverbial. C'est le cas du verbe *se comporter* en (22a-b) dont le complément est un adverbe de manière:

- (22)a. Jean se comporte bien.
 b. Marie se comporte violemment.
 c. *Jean se comporte.

L'adverbe dans les constructions ci-dessus occupe la position Compl de T⁰; il s'agit ici d'un attachement formel/fonctionnel.

Nous allons aborder maintenant les adverbes périphériques. Ils sont appelés "périphériques" parce qu'ils occupent une position à l'extrémité de la phrase. Dans le cadre de notre analyse, il s'agit soit de la position Spec de CP (ou Spec de TP) la plus à gauche, soit de la position Compl de V⁰ (ou Compl de T⁰) la plus à droite. Sous la dénomination d' "adverbes périphériques" on regroupe non seulement les adverbes temporels tels que *maintenant*, *demain*, *aujourd'hui*, mais également d'autres compléments circonstanciels de catégorie PP, voire de catégorie NP. Quelques exemples sont donnés en (23) :

- (23)a. Aujourd'hui/demain Jean mangera une choucroute.
 b. Jean mangera une choucroute aujourd'hui/demain.
 c. Jean mangera une choucroute au restaurant.
 d. Jean mangera une choucroute avec les mains.
 e. Jean mangera une choucroute à midi.
 f. Jean mangera une choucroute l'après-midi.
 g. Ce matin Jean a mangé une choucroute.

Les compléments ajouts en (23c-g) nous intéressent particulièrement. Ils sont de catégorie PP s'ils sont des compléments circonstanciels de lieu, de manière, d'instrument, de but, de cause. Ils ne sont de catégorie DP que lorsqu'ils sont temporels: *ce matin, la nuit, toute la journée*. Comment sont traités ces ajouts par la théorie du Cas et la théorie- θ ?

En ce qui concerne les compléments circonstanciels de catégorie PP, l'analyse est relativement claire : le complément nominal (*p.ex. les mains* en (23)d) reçoit un Cas (oblique) de la part de la préposition (ici *avec*). Quant au rôle- θ ajout qu'il reçoit, il est assigné par le verbe. Quand le complément ajout est du type NP, l'analyse est moins immédiate. Doit-on supposer que des constituants tels que *ce matin, la nuit, etc* projette un PP dont la tête est vide :

(24) [_{PP} [_P [_P \emptyset] [_{DP} la nuit]]]

Comment une préposition vide peut-elle assigner un Cas à *la nuit* en (24) ? A ce sujet, nous préférons suivre l'analyse de Larson (1985) selon laquelle de tels compléments ajouts nominaux sont associés à un Cas inhérent (*c.-à-d.* un Cas ni structural ni oblique). Ainsi, des noms tels que *matin, nuit, journée* sont associés dans le lexique à un trait inhérent de Cas. En ce qui concerne le rôle- θ ajout que reçoivent ces compléments DP, nous proposons que c'est la tête T^0 qui leur assigne le rôle thématique de Temps.¹

Pour conclure, nous donnons un exemple de construction dont l'interprétation est ambiguë. La phrase en (25) contient un ajout temporel de catégorie nominale ainsi qu'un complément sous-catégorisé également de catégorie nominale. L'exemple pertinent est le suivant :

(25) Jean attend toujours la nuit le jour.

Les deux lectures sont : soit Jean attend la nuit durant le jour soit il attend le jour durant la nuit. Y a-t-il une interprétation préférentielle ? La première lecture nous semble la plus accessible. L'hypothèse selon laquelle l'attachement des compléments sous-catégorisés (pourvus d'un rôle- θ interne) a priorité sur l'attachement des ajouts (associés à un rôle- θ externe) rend compte de cette préférence d'interprétation. Ceci est d'autant plus évident que l'ordre inverse des compléments (*Jean attend toujours le jour la nuit*) aboutit aux mêmes conclusions : le complément *le jour* qui s'attache en Compl de T^0 avant le syntagme *la nuit* sera interprété de préférence comme l'objet du verbe *attend* et *la nuit* comme le complément circonstanciel de temps.

¹Le fait que la tête T^0 assigne ce rôle- θ explique pourquoi ces ajouts nominaux sont limités aux compléments circonstanciels de temps: la tête T^0 ne peut assigner que le rôle de Temps; c'est le verbe (en V^0) qui a la fonction d'assigner les autres types de rôle- θ ajout (manière, cause, instrument).

Chapter 19

Les prépositions

Les prépositions ont été abordées à plusieurs reprises dans nos notes. Ce chapitre est consacré à la discussion de quelques propriétés particulières associées aux prépositions.

Mentionnons brièvement que les prépositions peuvent avoir les fonctions suivantes: temps, location, direction, origine, instrument, proximité, opposition, but. C'est dans le lexique que de telles spécifications fonctionnelles sont associées aux prépositions concernées. Il faut aussi savoir que la présence d'une préposition particulière est parfois exigée d'un verbe : *parler à*, *douter de*, etc. Rappelons que cette préposition ne peut pas être laissée en plan ("stranded") en français, contrairement à ce qui se passe en anglais :

- (26)a. To whom do you talk ?
- b. Who do you talk to ?
- c. A qui as-tu parlé ?
- d. *Qui as-tu parlé à ?

Il arrive qu'une préposition en français n'ait pas de complément nominal lexicalement réalisé. C'est le cas avec des prépositions telles que *avec*, *sans*, *contre* :

- (27)a. Je pourrais facilement vivre sans [e].
- b. Tu viendras avec [e].
- c. Nous nous battons contre [e].

Cette propriété est réservée à des prépositions qui sont dotées d'un certain contenu sémantique intrinsèque. Les prépositions telles que *à* ou *de* dont la valeur sémantique est beaucoup plus faible (ou incertaine) ne peuvent pas se comporter de la sorte :

- (28)a. *Jean a parlé à [e].
- b. *Jean informe Marie de [e].

Ces prépositions ont davantage une valeur fonctionnelle que sémantique.

Pour en revenir à (27), la question est de savoir s'il est justifié d'analyser ces prépositions comme sélectionnant un DP vide. Ce syntagme nominal correspondrait intuitivement à un argument implicite, c'est-à-dire un argument syntaxiquement représenté, mais lexicalement non réalisé. Une

analyse alternative consiste à spécifier que des prépositions sémantiquement forts telles que *avec*, *contre*, *pour*, *sans* ont la propriété de projeter un PP intransitif, c'est-à-dire une projection prépositionnelle sans complément nominal. Une telle propriété serait exprimée sous la forme d'un trait présent dans les entrées lexicales de ces prépositions.

On a vu que de façon générale une préposition sélectionne un complément nominal de catégorie DP. Certaines prépositions telles que *avant*, *pour*, *après* sont susceptibles de sélectionner un CP, à savoir une proposition complète. Elles remplissent au même titre que le complémenteur *que* une fonction de connecteur de subordination. Examinons quelques exemples :

- (29)a. Il faut partir avant qu'il ne pleuve.
 b. Jean partira après que tu auras mangé.
 c. Je prie pour que tu guérisses.

La préposition conjonctive sélectionne un CP tensé dont la tête est remplie par *que* et dont le mode est soit l'indicatif (*après*) soit le subjonctif (*avant*, *pour*). L'entrée lexicale de *avant*, *pour* se présente ainsi :

- (30) [*pour/avant*, P, [+but/+temps], [-- [C *que*, [+subj]]^{max}]

La préposition *pour* a une interprétation de but en (29c). Elle peut aussi sélectionner une proposition infinitive: *Je joue pour gagner*. Dans ce cas, elle sélectionne un TP [-tensé] dont la position de sujet est occupée par un pronom nul *PRO* contrôlé (ou identifié) par le sujet de la proposition matrice (ici *je*). Pour les détails d'analyse, nous référons le lecteur au chapitre 11 de notes où nous discutons des structures complétives infinitives.

Certains verbes ont la propriété de sous-catégoriser pour une complétive infinitive introduite par une préposition particulière, en général *à* (cf. (31a)) et *de* (cf. (31b)):

- (31)a. Jean parviendra à faire cela.
 b. Jean essayera de faire cela.

Dans l'entrée lexicale de chacun de ces verbes, il sera spécifié qu'ils exigent la présence de telle ou telle préposition au cas où le complément serait une proposition infinitive. Cette préposition occupe dans la structure la position C⁰ enchâssée. La phrase (31b) a la représentation structurale suivante:

- (32) [_{TP} [_{DP} Jean] [_T [_T essayera] [_{CP} [_C⁰ de] [_{TP} PRO faire cela]]]]]

Pour en terminer avec les prépositions, revenons à celles qui sélectionnent un complément nominal: *à la maison*, *de mon frère*, *avec les mains*, etc. Ce complément est réalisé comme une projection DP: [D+NP]. On trouve en français des compléments nominaux qui sont dépourvus de déterminant réalisé. A-t-on affaire à une projection DP dans ce cas ? Quelques exemples de compléments nominaux à "déterminant zéro" sont donnés ci-dessous :

- (33)a. Jean parle **de livres**.
 b. Jean lit **de vieux journaux**.
 c. un tas **de bois**.

- d. Jean parle **avec passion**.
- e. Un vase **en verre**.
- f. Jean l'a fait **par amour**.

La plupart des prépositions permettent cette forme de sélection nominale. Cette absence d'article marque le nom comme une entité virtuelle, le désactualise en quelque sorte en lui attribuant un sens plus général, voire plus abstrait. D'un point de vue formel, soit on considère que la préposition sélectionne un DP dont la tête est non réalisée, soit on conçoit plus simplement qu'elle sélectionne un NP.

La première hypothèse pose un problème lié aux procédures d'analyse dont dispose notre analyseur. Rappelons que c'est une caractéristique propre aux noms propres et aux pronoms de projeter un DP dont la tête est vide. Des noms communs tels que *amour*, *main*, *livre* n'ont intrinséquement pas cette propriété. Si on attribuait cette fonction à l'ensemble des noms communs, on serait confronté à une multiplication des hypothèses d'analyse que devra traiter l'analyseur. Afin d'éviter une telle surcharge procédurale lors du traitement des structures nominales, nous proposons sur une suggestion de E. Wehrli que ces prépositions soient en mesure de sélectionner un NP:

(34) [_{PP} [_{P̄} [_P de] [_{NP} livres]]]

De plus, cette sélection de NP peut rendre compte au niveau sémantique du fait que les nominaux à "déterminant zéro" illustrés en (33) ont une référence plutôt virtuelle que réelle (un syntagme nominal n'a une référence réelle que si c'est un DP). Un problème lié à cette analyse concerne le traitement de ces syntagmes nominaux en tant que NP par le module du Cas et le module thématique dont les conditions s'appliquent aux DP et non aux NP.